Connaissances Nécessaires

à un

Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE

Notes critiques et de Documents bibliographiques

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

par

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME EDITION

ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

TOME DEUXIÈME

PARIS

Édouard Rouveyre, Éditeur

76, RUE DE SEINE, 76

Ce volume contient :

DU FORMAT DES LIVRES — DU COLLATIONNEMENT DES LIVRES
ABRÉVIATIONS USITÉES EN BIBLIOGRAPHIE — SIGNES DISTINCTIFS
DES ANCIENNES ÉDITIONS — DES SOUSCRIPTIONS ET DE LA DATE

Connaissances Nécessaires

à

Un Bibliophile

**

Connaissances Nécessaires

à

Un Bibliophile

**

EXEMPLAIRE IMPRIME SUR PAPIER VÉLIN TEINTÉ

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays,
y compris la Suède et la Norvège.

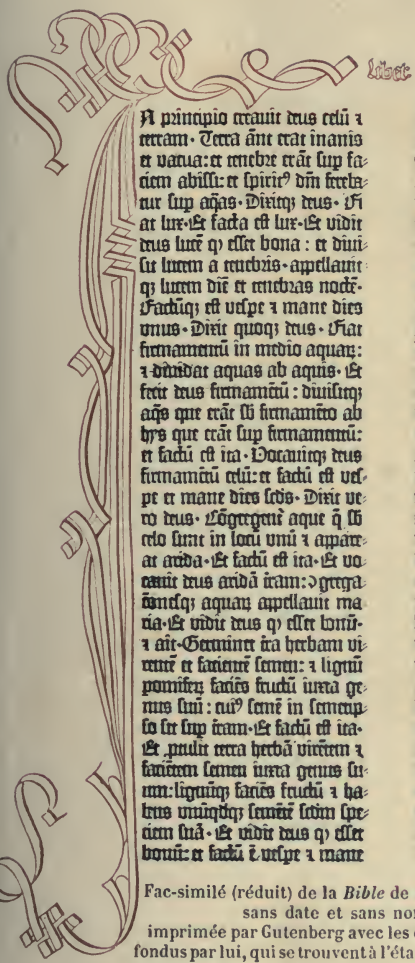

Fac-similé (réduit) de la *Bible* de Mayence, (Édit. de 36 lignes)
sans date et sans nom d'imprimeur
imprimée par Gutenberg avec les caractères gravés, frappés et
fondus par lui, qui se trouvent à l'état d'imperfection dans le Donat.

DÈS L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE, A L'EXEMPLE DES MANUSCRITS,
LES MARGES DES PAGES ÉTAIENT DÉCORÉES A LA MAIN

Connaissances Nécessaires
à un
Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE
Notes critiques et de Documents bibliographiques
RECUEILLIS ET PUBLIÉS
par
ÉDOUARD ROUVEYRE
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

TOME DEUXIÈME

PARIS
Édouard Rouveyre, Éditeur
76, RUE DE SEINE, 76

Z
670
R68
1899
t. 2

LIBRARY
MAY 4 1904
UNIVERSITY OF TORONTO

196659

Connaissances Nécessaires
à un
Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE
Notes critiques et de Documents bibliographiques
RECUEILLIS ET PUBLIÉS
par
ÉDOUARD ROUVEYRE
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

DU FORMAT DES LIVRES

DU COLLATIONNEMENT DES LIVRES

ABRÉVIATIONS
USITÉES EN BIBLIOGRAPHIE
AINSI QUE DANS
LES MANUSCRITS ET LES IMPRIMÉS

SIGNES DISTINCTIFS
DES ANCIENNES ÉDITIONS

DES SOUSCRIPTIONS ET DE LA DATE

PARIS
Édouard Rouveyre, Éditeur
76, RUE DE SEINE, 76

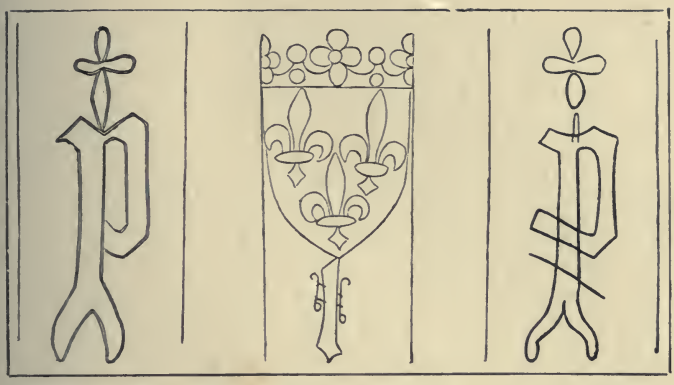

Fig. 1 à 3. — Exemples de marques de papier (xve siècle) pouvant servir à déterminer le format des livres anciens.

DU FORMAT DES LIVRES ANCIENS ET MODERNES
LES LIVRES LES PLUS PETITS — LES LIVRES LES PLUS GRANDS
LES LIVRES IMPRIMÉS OU CALLIGRAPHIÉS
EN CARACTÈRES MICROSCOPIQUES

Définir et reconnaître le format d'un livre est souvent difficile, il faut examiner les lettres ou les chiffres placés dans la marge au bas de certaines pages, lettres et chiffres qui sont les jalons primordiaux de la définition du format; des experts dans la science du livre s'y sont trompés, au point de créer des confusions bibliographiques*. A l'origine du livre, le format

* David Clément déclare n'avoir jamais pu trouver, quelque soin qu'il ait pris de la chercher dans les plus grandes bibliothèques et même dans celles des pays étrangers, l'édition in-12, Parigi, 1582, de Candelaio, Comedia del Bruno Nolano achademico di nulla achademia, detto il fastidito : *In Tristitia Hilaris,*

bibliographique n'existait pas ; ce mot ne pouvait s'appliquer qu'à la dimension même de la matière sur laquelle le scribe écrivait *papyrus* ou *parchemin*.

Le papyrus ou le parchemin ne comprenait en effet qu'un seul feuillet qu'on remplissait au recto et au verso lorsqu'il s'agissait d'un *codex*, au recto seulement lorsqu'il s'agissait d'un *volumen*. Les feuilles du codex étaient ensuite réunies les unes aux autres et cousues, soit par un surjet, ce qui était le cas le plus habituel, soit sur une cordelette formant nerf *. Le volumen, au contraire, ainsi que nous l'avons mentionné dans

in Hilaritate tristis. Il conjecture, d'après le catalogue de Brochard, où elle est marquée in-8, et les *Mémoires* de Niceron, qui l'annoncent in-12, qu'elle doit être grand in-12, et que c'est le rapport de ce format avec l'in-8, qui aura occasionné cette confusion. Elle est réellement petit in-12, et si le rédacteur du catalogue de Brochard s'y est trompé, c'est qu'il s'est borné à compter les signatures de la feuille *a*, qui n'a effectivement que huit feuillets, sans remarquer que la feuille *b* n'en a que quatre, et qu'il en est ainsi jusqu'à la fin.

* Un avantage de la forme des éditions dans l'antiquité, dit Géraud, dans son *Essai sur les livres dans l'Antiquité*, c'est qu'en tout état de choses l'auteur pouvait faire des corrections à son livre, et que ces corrections étaient à l'instant reportées sur tous les exemplaires de l'ouvrage qui étaient encore en magasin. Cicéron, dans une de ses lettres, prie Atticus d'employer trois de ses copistes à effacer un mot dans le plaidoyer pour Ligarius. Voici un autre passage non moins remarquable du même écrivain : « Vous lisez mon traité, et je vous en suis bien reconnaissant; je le serai encore davantage si, non seulement dans vos exemplaires, mais dans ceux des autres vous voulez remplacer le nom d'Eupolis par celui d'Aristophane.... » On conçoit que de simples corrections ne devaient offrir aucune difficulté, puisqu'on avait le moyen d'effacer la première écriture sur une feuille entière, et d'employer une seconde fois cette même feuille comme si elle n'eût jamais servi.

S'il était toujours facile de corriger, au gré de l'auteur, tous les exemplaires de son livre qui restaient en magasin, il était bien difficile de faire participer à ces améliorations successives les copies déjà vendues, surtout celles qui avaient été expédiées

le chapitre précédent, était souvent très long : formé de plusieurs bandes de papyrus collées les unes à la suite des autres, il était fixé par les deux bouts sur des baguettes, *umbilici*, et roulé; au moyen âge, les bandes de parchemin étaient assemblées et cousues *.

Les pancartes que tiennent beaucoup de figures placées aux porches des églises gothiques et sur lesquelles sont inscrits des textes de l'Écriture sainte ou les noms des personnages, sont nommées *rotulum*. Un des plus curieux, cité par L.-J. Guenebault, est celui qui est gravé dans le *Chronicon Godwicence*, in-folio **.

L'emploi du papier amena la création du format; et, par le fait qu'une feuille de papier étant pliée dans son milieu et assemblée aux autres, le format bibliogra-

au loin. Il y avait donc une certaine diversité entre les différents exemplaires d'une même édition, et c'est dans cette diversité qu'ont pris naissance les variantes recueillies, par les érudits des temps modernes, dans les anciens manuscrits qui nous restent d'un même ouvrage.

* Le *Pentateuchus hebraicè sine punctis, litteris quadratis longè elegantissimis exaratus in corio orientali*, qui faisait partie de la collection la Serna de Bruxelles, était écrit sur cinquante-sept peaux cousues ensemble avec des filets de la même matière, formant une totalité de trente-sept mètres.

Le *Rouleau mortuaire de Saint-Benigne de Dijon*, manuscrit in-plano anopisthographe, est composé de 29 feuilles de parchemin ajoutées les unes aux autres, formant un ensemble de 8 m. 10 de longueur (Bibliothèque de la ville de Troyes).

Ce magnifique rouleau mortuaire a été étudié par M. d'Arbois de Jubainville, archiviste de l'Aube, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, quatrième série, t. III, et dans le *Portefeuille archéologique de la Champagne*, chap. III. Il a été analysé et publié en partie par M. Delisle (*Rouleaux des morts*, 1866).

** Durand, dans son livre *Rationale Divinor officiorum*, dit à ce sujet que ce qui distingue les figures de patriarches et de prophètes de celles des apôtres sur les monuments chrétiens, c'est que les premiers tiennent des livres fermés (*volumina, quia ante Christi adventum doctrina illius sit obscura*), tandis que les seconds tiennent des livres ouverts, *rotula* (*quia tunc explicata*

phique était trouvé. Le *bipatens pugillar** et le *polyptyque*, dont on se servait anciennement, désignaient des formats de recueils spéciaux.

La définition du mot *format* n'a pas été donnée jusqu'ici d'une manière satisfaisante, ce mot ne s'explique pas par lui-même : format, de *formatus* (qui est formé « Littré »). C'est par une périphrase seulement que sa définition, si toutefois elle est possible, peut se donner; bien des bibliographes l'ont tenté, mais ou l'explication de ce terme n'est pas suffisante, n'est qu'approximative, ou elle est confuse et manque de netteté. En résumé, le format bibliographique, condition première d'un livre, comprend la dimension de la feuille de papier imprimée, après qu'elle a été

et patens doctrina). Paciaudi qui cite ce passage, trouve que Durand se trompe et rapporte en preuve des monuments qui confirment ce qu'il avance, *Antiquitates christianæ sive de cultu Joannis Baptistæ*, p. 250. Les figures qui tiennent le volumen déroulé, disent quelques auteurs, représentent des fondateurs. Sur la distinction à établir entre le *volumen* et le *rotulum*, voir Fabricius, *Bibliotheca antiquaria*, verbo *Volumen*.

* Suivant les lexicographes, le livre à deux feuillets est appelé *bipatens pugillar*. Voir le *Dictionnaire étymologique* de Calepinus qui cite un vers d'Ausone, où sont les mots *Bipatens pugillar*.

Dans l'origine, suivant l'explication qui en a été donnée par A. Tardieu (*Athenæum français*, 1853), un *polyptyque* était une feuille pliée plusieurs fois sur elle-même; un peu plus tard, ce nom fut donné à des livres carrés composés d'un nombre indéfini de feuilles. Les livres du cadastre, les registres du fisc, sous les empereurs romains, étaient des polyptyques. Ils devinrent bientôt pour les contribuables le livre, le *polyptyque* par excellence, et ce nom leur fut réservé exclusivement. La partie essentielle du polyptyque, c'était la description, l'état des biens imposables; de là, par une transition naturelle, le sens que le moyen âge donnait à ce mot et que l'érudition moderne lui conserve, est celui d'inventaire des biens possédés par une église ou une abbaye.

pliée selon le nombre de pages qu'elle renferme; c'est la résultante du nombre de feuillets que forme chaque feuille imprimée et pliée, quelle que soit d'ailleurs la dimension du papier*; le format tire donc son nom du nombre de feuillets, c'est-à-dire de la moitié du nombre de pages que la feuille renferme.

Il suffit donc, pour reconnaître le format d'un livre, *dont les feuilles ont été imposées en un seul cahier*, de prendre le nombre de pages que contient chaque feuille et de diviser ce nombre par 2, la *dénomination du format ne dépendant en aucune façon de la grandeur du papier employé.* (Voir les tableaux pages 56 et 57**.)

Nous donnons, page 9, un tableau indiquant la pagination, par feuille, des formats les plus usités***.

Au point de vue de l'arrangement des volumes sur les rayons d'une bibliothèque, la confusion des formats

* Le format commercial se rapporte à la dimension de la feuille de papier non pliée, telle qu'elle sort de la forme. De nos jours, ce format est absolument factice, bien que dans le commerce de papeterie les principaux noms lui soient restés. Ainsi l'on dit : grand-monde et grand-aigle, pour les grandes feuilles; raisin, jésus et colombier, pour les feuilles moyennes; écu, carré, etc., pour les feuilles de dimension moindre.

** L'étude de ces tableaux est d'une utilité indiscutable. En prenant comme exemple le présent volume, dont chaque feuille a été divisée en deux cahiers et dont les signatures ne sont mises que comme indication pour le collationnement, on serait très embarrassé pour en désigner exactement le format. En le mesurant, on trouvera qu'il porte 14 × 22,5, et en s'en référant aux tableaux des pages 56 et 57, on trouvera que cette mesure indique un in-8° carré.

*** Cf. Jules Cousin. *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire.* Paris, 1882, in-8. — *Bibliographie et Bibliothéconomie. De la classification des bibliothèques.* Paris, 1884, in-8. — *De la construction et de l'installation des bibliothèques universitaires.* Paris, 1886, in-8.

ne présente pas de véritable inconvénient, mais, pour les indications bibliographiques à mettre sur les catalogues, il est utile de savoir déterminer exactement le format d'un volume ; depuis quelques années, les papiers employés pour l'impression sont de dimensions si différentes, que les erreurs deviennent de plus en plus nombreuses.

On pourra, mais seulement dans le cas de l'imposition d'une feuille en un seul cahier, se rendre compte d'un format au moyen du tableau reproduit page 9; il suffira d'ouvrir un volume d'abord à la première page, portant la signature 1, et de rechercher ensuite la signature 2. Le chiffre de la page précédant cette signature n'aura plus besoin alors que d'être divisé par 2 pour trouver le format. Si donc, par exemple, la page 1 portant la signature 1, on trouve la signature 2 à la page 17, on divisera 16 par 2, ce qui indiquera un in-octavo.

La circulaire du 4 mai 1878, de M. Bardoux, Ministre de l'instruction publique, à propos de l' « Instruction générale au service des bibliothèques universitaires », précise les moyens de déterminer chaque format; en voici l'extrait qui est spécialement relatif à leur *reconnaissance* :

« A l'époque où le papier était fabriqué selon des règles de dimension qui variaient peu, on reconnaissait le format en comptant les pages de la feuille d'impression. Les désignations d'in-folio, in-quarto, in-octavo représentaient alors une hauteur fixe. Il n'en est plus de même aujourd'hui que les feuilles d'impression sont de dimensions très différentes, et que certains in-octavo deviennent plus grands qu'un in-folio du XVIe siècle.

L'indication actuelle a donc perdu son ancienne signification, car elle ne répond pas toujours à l'indication de la hauteur du livre; elle doit être abandonnée pour les désignations suivantes, répondant mieux aux dimensions réelles : 1° *Grand format* (comprenant tous les volumes dépassant 35 centimètres); 2° *Moyen format* (comprenant les volumes hauts de 25 à 35 centimètres); 3° *Petit format* (comprenant les volumes au-dessous de 25 centimètres).

« *Formats inégaux.* — Il peut arriver qu'un ouvrage de petit ou de moyen format soit accompagné d'un atlas grand format. En ce cas, l'inscription de l'atlas à l'inventaire sera jointe à celle de l'ouvrage, sans que l'on se préoccupe de la différence des formats. Mais si l'atlas ne peut être rangé sur le même rayon, on l'y remplacera par une planchette indicatrice portant au dos le numéro attribué à l'ouvrage et, sur une des faces, la désignation du lieu où cet atlas sera déposé. »

Les formats sont si nombreux, que leur diversité prête quelquefois à une hésitation facile à comprendre, d'autant qu'on se trouve souvent *en présence de livres de dimensions semblables, mais en réalité de formats différents*, et cela surtout depuis l'usage du papier mécanique. Que le livre soit imprimé à grandes marges ou à marges étroites, qu'il soit rogné, que son imposition soit déterminée par la dimension des papiers en usage et l'hésitation commence. On peut prendre un *in-folio* pour un *in-quarto*, un *in-douze* pour un *in-octavo*, un *in-dix-huit* pour un *in-douze* et réciproquement. L'in-octavo en petit papier peut très bien se confondre

avec l'in-douze lorsqu'ils sont posés l'un à côté de l'autre, et ainsi de suite. Naturellement, ces confusions ne gênent en rien pour la disposition des livres sur les tablettes; mais, nous le répétons, il résulterait des erreurs bibliographiques si, sur un catalogue, on désignait un in-folio pour un in-quarto, un petit in-octavo pour un in-douze : on créerait ainsi des éditions qui n'ont jamais existé.

En ce qui concerne les formats des livres à l'étranger, voici les renseignements qui nous sont fournis par M. Arnim Graesel dans son *Manuel de Bibliothéconomie* que nous avons cité dans le chapitre premier.

« Toutefois, les différents pays n'ont pu encore arriver à s'entendre, ce qui serait pourtant très désirable, sur les mesures conventionnelles à adopter. En Angleterre et en Amérique, le soin de discuter cette question a été laissé à l'association des bibliothécaires, qui a été, en outre, chargée de dresser la marche à suivre pour la confection des catalogues. En Allemagne, le problème n'est pas encore résolu partout. Certaines bibliothèques ont adopté, comme hauteurs maxima, 25 centimètres pour les in-8° et 35 centimètres pour les in-4°. Pour les ouvrages reliés, on a, dans tous les pays, pris l'habitude de mesurer la hauteur de la reliure en partant de cette idée que la perte de hauteur subie par le livre, du fait de la rognure, se trouvait ainsi compensée.

« La question du format n'est pas encore résolue en ce qui concerne les bibliothèques prussiennes.

« Voici, en effet, ce que dit le paragraphe 9 de l'*Instruction für die Herstellung der Zettel des alphabetischen Kataloges* : « Le format sera déterminé par la hauteur

RECONNAISSANCE DES FORMATS POUR LES LIVRES DONT LES FEUILLES ONT ÉTÉ IMPOSÉES EN UN SEUL CAHIER.

Nos d'ordre des feuilles	PAGINATION PAR FEUILLE SUIVANT LES FORMATS											
	in-plano	in-folio	in-4°	in-8°	in-12	in-16	in-18	in-24	in-32	in-36	in-48	in-64
1	1-2	1-4	1-8	1-16	1-24	1-32	1-36	1-48	1-64	1-72	1-96	1-128
2	3-4	5-8	9-16	17-32	25-48	33-64	37-72	49-96	65-128	73-144	97-192	129-256
3	5-6	9-12	17-24	33-48	49-72	65-96	73-108	97-144	129-192	145-216	193-288	257-384
4	7-8	13-16	25-32	49-64	73-96	97-128	109-144	145-192	193-256	217-288	289-384	385-512
5	9-10	17-20	33-40	65-80	97-120	129-160	145-180	193-240	257-320	289-360	385-480	513-640
6	11-12	21-24	41-48	81-96	121-144	161-192	181-216	241-288	321-384	361-432	481-576	641-768
7	13-14	25-28	49-56	97-112	145-168	193-224	217-252	289-336	385-448	433-504	577-672	769-896
8	15-16	29-32	57-64	113-128	169-192	225-256	253-288	337-384	449-512	505-576	673-768	897-1024
9	17-18	33-36	65-72	129-144	193-216	257-288	289-324	385-432	513-576	577-648	769-864	1025-1152
10	19-20	37-40	73-80	145-160	217-240	289-320	325-360	433-480	577-640	649-720	865-960	1153-1280
11	21-22	41-44	81-88	161-176	241-264	321-352	361-396	481-528	641-704	721-792	961-1056	1281-1408
12	23-24	45-48	89-96	177-192	265-288	353-384	397-432	529-576	705-768	793-864	1057-1152	1409-1536
13	25-26	49-52	97-104	193-208	289-312	385-416	433-468	577-624	769-832	865-936	1153-1248	1537-1664
14	27-28	53-56	105-112	209-224	313-336	417-448	469-504	625-672	833-896	937-1008	1249-1344	1665-1792

de la reliure et sur les bases suivantes : jusqu'à 25 centimètres, in-8°; de 25 à 35, in-4°, de 35 à 45, in-f°; au dessus de 45, gr. in-f°. S'il arrive que la hauteur soit de dimensions inférieures à la largeur, on se servira alors de cette dernière pour déterminer le format, en employant la notation suivante : in-8° transversal, in-4° transversal, etc., etc. — Pour les formats de dimensions exceptionnelles, on indiquera d'une façon exacte la hauteur et la largeur du volume*.

« La « Library Association of the United Kingdom » a adopté, pour les formats, les mesures ci-dessous**.

Grand in-f°	au-dessus de	18	pouces	anglais	= 46	cm.
In-f°	au-dessous de	18	»	»	= 46	»
Petit in-f°	»	13	»	»	= 33	»
Grand in-4°	»	15	»	»	= 38	»
In-4°	»	11	»	»	= 28	»
Petit in-4°	»	8	»	»	= 20	»
Grand in-8°	»	11	»	»	= 28	»
In-8°	»	9	»	»	= 23	»
Petit in-8°	»	8	»	»	= 20	»
In-12	»	8	»	»	= 20	»
In-18	correspondant à	6	»	»	= 15	»
Formats nains	au-dessous de	6	»	»	= 15	»

« Le *Bollettino della Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze* a adopté les mesures suivantes :

In-f°	hauteur	supérieure	à 38	cm.
In-4°	»	de	28 à 38	»

* Cf. Arnim Graesel. *Manuel de Bibliothéconomie.* Traduction de Jules Laude, bibliothécaire universitaire. Paris, H. Welter, libraire-éditeur, 1897, in-8°.

** *Anzeiger*, 1885, n° 1717. Cf. « Size-notation at the Bodleian » *The Library Chronicle*, vol. I, 1884, p. 191-193.

In-8°	hauteur	de	20 à 28 cm.
In-16	»	»	16 à 20 »
In-24	»	»	10 à 15 »
In-32	»	au-dessous de	10 »

« En Amérique, différents bibliographes, et entre autres Jewett, avaient, il y a longtemps déjà, proposé de mesurer les livres. Sur un rapport d'Evans, « The sizes of printed books * », qui recommandait ce système, le congrès des bibliothécaires américains, réuni à Philadelphie, émit un avis favorable et nomma une commission chargée spécialement d'examiner la question **. Voici quelles furent les mesures adoptées sur la proposition de cette commission :

In-f°	en abrégé	F.	au-dessus	de 30 cm.
In-4°	»	Q.	au-dessous de	30 »
In-8°	»	O.	»	25 »
In-12	»	D.	»	20 »
In-16 (*Twenty-fourmo*)	»	S.	»	de 17 1/2 cm.
In-24 (*Thirty-twomo*)	»	T.	»	15 »
In-32 (*Forty-eigthmo*)	»	Tt.	»	12 1/2 »
In-48	»	Fe.	»	10 »
Étroit (*narrow*)	» nar.	Larg. infér. aux 3/5 de la haut.		
Carré (*square*)	» sq.	Larg. infér. aux 3/4 de la haut.		
Oblong	» obl.	Larg. infér. sup. à la hauteur.		

« A propos du rapport d'Evans que nous avons cité, Poole appelle l'attention des bibliographes sur les

* *Library Journal*, vol. I, 1877, p. 58-61.

** Cf. *Library Journal*, vol. I, 1877, p. 106-109, 139, 174, 178-181, 183, 222, 267, 365, 377; vol. II, p. 37; III, p. 19. Consulter aussi

multiples difficultés qui peuvent se présenter au sujet du mesurage des livres : « If we adopt the measurement, shall we measure the text, the paper, or the binding? The measure of the text would best meet the requirements of bibliography : the measure of the paper would give the best description of the individual copy catalogued, and the measure of the covers would be the most expeditions and summary mode of treating the subject. The measure of the paper, howewer, and of the cover, is often determined by the stupidity of a miserable bookbinder, whose chief ambition seems to be to fill his bin with shavings. My instructions to binders are not to cut books at all, unless they have special directions; and in re-binding never. The whole subject of adopting a new mode of designating size is not without its difficulties. » Le meilleur moyen est de mesurer la reliure, à condition naturellement que celle-ci soit bien faite, condition facile à obtenir si le relieur suit strictement les instructions qui lui sont données et évite de rogner par trop le livre, en veillant, au contraire, à ce qu'une fois relié le volume ait les mêmes dimensions que broché.

« La *Conférence du livre*, tenue à Anvers en août 1890, a émis le vœu que l'on adoptât, dans tous les pays, un système unique pour la désignation des formats*.

« L'article publié par Arthur W. Hutton, dans *The Library*, vol. II, 1890, p. 182-187, sous le titre de « A

J. B. Huling : « The sizes of printed books » *Library Journal*, vol. I, 1877, p. 168-169, ainsi que George Wasson Cole, « A quicker method of measuring books » *Ibid.*, vol. XII, p. 345-349.

* Voir le rapport qui a paru dans la *Revue des Bibliothèques* année I, 1891.

new size notation for modern books », mérite d'être rappelé. Partant de ce point de vue que tout lecteur d'une *Free Public Library* peut avoir besoin de connaître approximativement le format d'un ouvrage, Hutton propose de diviser tous les livres en quatre formats, représentés par les quatre lettres majuscules A. B. C. D. « It is worth the readers' while, dit-il, to know if the book is quite a small one, such as can easily be slipped into the pocket, a book that some American librarians would class as minimo. And at the other end of the scale it is worth his while to know that the book is too big to hold in the hand — that a desk or table will be needed when he reads it. Between these two extremes the great majority of modern books will be found to lie; and it is important again to distinguish these into two classes, which I may designate the handy volume and the standard library volume respectively. We have now the four classes which I propose to mark A. B. C. and D, and which a simple and easily remembered inch scale, will readily distinguish. » Comparé aux systèmes de mesures extrêmement compliqués que nous avons indiqués plus haut, celui-ci a du moins l'avantage de la simplicité*.

L'obligation où se trouve souvent l'éditeur de faire imposer et tirer par demi ou tiers de feuille, amène une nouvelle confusion; les signatures ne tombent plus

* Cf. « Report on size notation » *The Library*, vol. IV. 1892, p. 147-151. — V. Mortet, « Le papier », *Revue des Bibliothèques*, I, 1891, p. 195-207. — Ch. et V. Mortet, « Le format des livres », *ibid.*, III, 1893, p. 305-325, et Édouard Rouveyre, dans son ouvrage déjà cité, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, 4e éd., 1883, p. 37-54 (*Note de M. Arnim Graesel*).

régulièrement aux pages voulues*. On trouve une signature à chaque demi-feuille; ainsi l'in-octavo ** sera signé 2 à la page 9 au lieu de la page 17; l'in-douze, 2 à la page 13 au lieu de la page 25 et ainsi de suite. Pour les tiers de feuilles au contraire, le gros cahier sera signé et le petit cahier portera la même signature, mais ponctuée; dans l'in-douze, par exemple, la signature 2 se trouvera à la feuille 25, mais à la page 29 on retrouvera le chiffre 2 ponctué.

Les petits formats offrent bien souvent des doutes, surtout en ce qui concerne les livres modernes imprimés sur papier mécanique, vélin ou vergé artificiel; on doit s'en référer aux divers cahiers qui composent le livre. S'ils sont d'épaisseur uniforme, d'un nombre de

* Le « Joannis Mauri Constantiani in Chiliades Adagiorum. D. Erasmi Rot. familiaris et mire compendiosa Expositio, cum indicatione figurarum Prouerbialium in unumquemque Adagiorem (*sic*). Hoc opus Prouerbiorum in Epitomen sine compendium (ut vides) redactum, multis Adagiorum centurijs editioni Anni M.D.XXVJ. ab Erasmo additis auctum Lector inter legendum deprehendet. *Venale prostat floridum hoc Adagiorum Enchiridion Monsalbani, in ædibus M. Gilberti Grosseti, et Tolosæ in ædibus Antonij Maurin* (sic) *cum privilegio* », s. d. (1526), in-8, goth., est imprimé par demi-feuilles, et chaque cahier est de IV ff.

** L'in-8° a, comme la plupart des autres formats, diverses dénominations qui proviennent de la grandeur du papier employé par l'imprimeur. Il en est de même pour le format oblong, qui désigne le volume dont la largeur est moindre que la hauteur. L'indication du format, si l'on n'y ajoute pas le nom du papier, est presque toujours insuffisante; car il est évident qu'il doit y avoir des différences sensibles, par exemple entre l'in-8° carré, l'in-8° raisin et l'in-8° jésus; d'autant plus que des formats de noms divers se ressemblent, selon les papiers qui ont été employés : ainsi l'in-12 carré a beaucoup d'analogie avec l'in-18 jésus; l'in-18 carré diffère peu de l'in-32 jésus. L'imprimeur a conservé l'usage de désigner les papiers par des noms conventionnels qui se multiplient. Nous donnerons, par la suite, la nomenclature des plus usités.

feuillets égal, il n'y a aucune présomption à prendre. Comme point de départ, le chiffre 2 s'il n'est pas ponctué, si les cahiers sont d'inégale épaisseur, se trouvera au bas du 3e ou 4e cahier, parce que l'impression aura été faite par demi ou tiers de feuille.

Les premiers livres, ont écrit MM. E. Midoux et A. Matton dans leur excellent travail*, furent imprimés sur des papiers collés; ce qui permit aux miniaturistes et aux calligraphes d'y travailler et de les faire ressembler à des manuscrits. Ce moyen de transition, trouvé pour occuper des talents que la gravure et l'imprimerie unies allaient mettre sans emploi, donnait aux premiers produits de cet art l'aspect d'œuvres délicates et originales, auxquelles les yeux étaient accoutumés. Au moyen âge, tout ce qu'on fait va au delà de l'utile : chaque corporation a ses chefs-d'œuvre : l'art est partout; les papes et les rois s'en servent pour instruire et gouverner les peuples.

Pour reconnaître le format des livres anciens imprimés sur papier vergé, on devra recourir à la disposition verticale ou horizontale des pontuseaux et des vergeures; quant aux éditions tirées sur papier vélin, les

* Cf. E. Midoux et A. Matton. — *Étude sur les filigranes de papiers*. Paris, Dumoulin et Claudin, 1868, in-8. — Les calligraphes ne trouvant pas dans le papier la douceur du vélin, pour y développer avec netteté les finesses de leurs traits de plume, s'imaginèrent de poncer et de polir à la sandaraque, les parties à écrire, en laissant aux marges leur intégrité. Quelques manuscrits de nos bibliothèques en offrent la preuve; ils sont d'une conservation parfaite. La résine les a préservés de la piqûre des insectes.

On remarque, à la bibliothèque de Soissons, sept manuscrits en papier du xve siècle, traitant du droit civil et canonique, des sciences naturelles, de philosophie et de théologie.

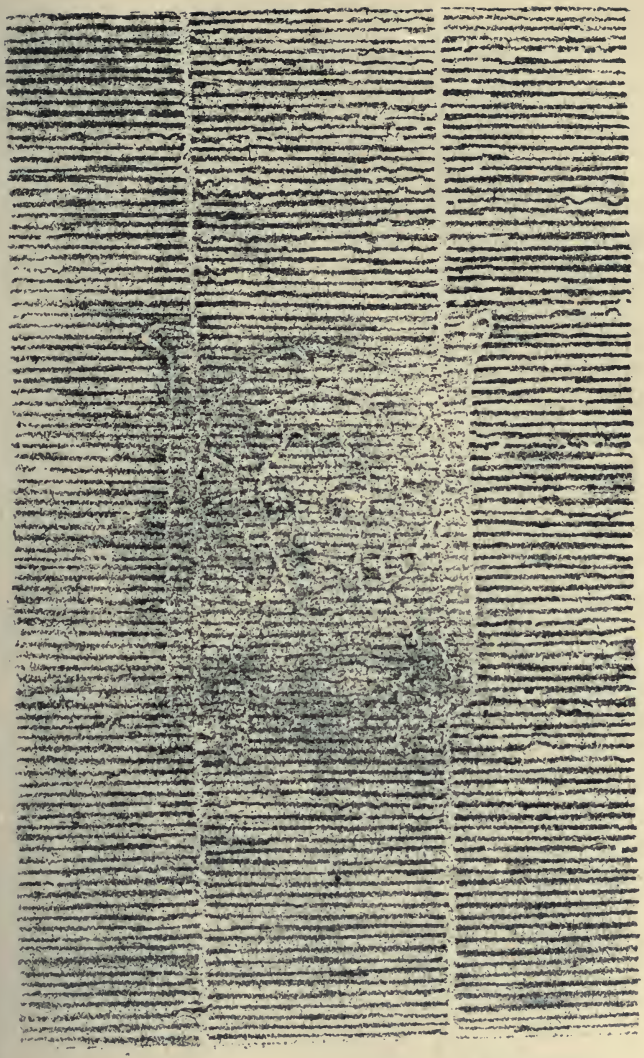

Fig. 4. — Papier du XIVe siècle (1399) vu par transparence.
Marque : Sainte face au nimbe crucifère.
(*Archives du château de Roucy*).

Fig. 5. — Attache de la marque aux pontuseaux (voir fig. 4).

registres, les réclames ainsi que les signatures devront être examinés et confrontés très soigneusement, le doute cessera après un examen attentif.

Les pontuseaux sont des raies transparentes qui traversent entièrement le papier dans la distance de 12 à 15 lignes, ou de 20 à 25 traits selon la grandeur de la feuille; elles coupent, à angle droit, d'autres raies extrêmement rapprochées et moins sensibles que l'on

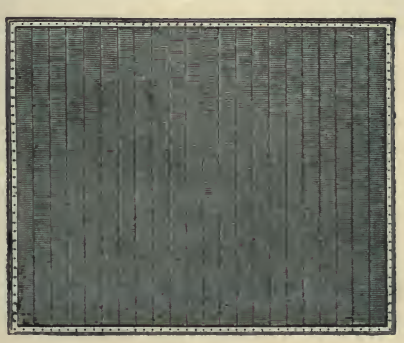

Fig. 6. — Châssis filigrané, montrant les pontuseaux et les vergeures.

nomme vergeures. Ces raies sont produites par le contact de la pâte à papier sur les baguettes ou fils qui traversent ou coupent le châssis filigrané, de façon à retenir la pâte nécessaire à la formation de la feuille, en ne laissant échapper que l'eau superflue ou la pâte qui n'a pas la consistance voulue.

Il y a quelques éditions du xve siècle dans lesquelles on n'aperçoit aucune trace de pontuseaux*, le papier

* Au nombre des livres du xve siècle ayant du papier sans pontuseaux nous citerons : *Pompeius Festus de verborum significatione*, Milan, Ant. Zarot, 1471, in-4; le *Juvenal* et *Perse*, de Milan,

ressemble presque à du papier vélin, dans d'autres on y découvre des vergeures qui peuvent servir à faire reconnaître le format.

Le meilleur moyen pour reconnaître le format avec ce papier consiste à chercher la marque de fabrique ou *marque d'eau** qui est toujours debout dans le sens des pontuseaux : si cette marque, qui apparaît distincte et claire en regardant la feuille de papier par transparence, se trouve au milieu du feuillet, le volume est in-folio, si elle est au fond du feuillet, le volume est in-quarto, si elle est en haut du feuillet, le volume est in-octavo.

Nous allons exposer une table des dénominations de formats pour faire connaître comment la feuille est pliée dans chaque format, combien elle contient de pages, comment sont disposés les pontuseaux des différents formats, depuis l'in-folio jusqu'à l'in-cent-vingt-huit, la manière de les faire connaître, surtout en ce qui

Antoine Zarot, 1479, in-4; la *Vita del Padre san Francesco, per Bonaventura Cardinale*, Milan, Zarot, 1477, in-4, et le *Quinte-Curce*, Milan, Zarot, de 1481, in-4. On regarde tous ces ouvrages comme in-4, et non comme in-folio, parce que les vergeures en sens contraire aux pontuseaux invisibles dans le papier, y sont perpendiculaires. La *Cosmographie* de Pomponius Mela, Milan, Zarot, est in-8 et non in-4, parce que les vergeures se présentent horizontalement.

* Ces marques d'eau, dont nous parlerons plus longuement au Chapitre neuvième : Des Papiers, et dont nous donnerons de plus nombreuses reproductions que celles figurées sur la planche ci-contre, sont quelquefois indispensables pour distinguer deux éditions d'un même ouvrage. La Bibliothèque nationale possède deux exemplaires du précieux monument xylographique : *Exercitium super Pater Noster*, in-fol. Ces deux exemplaires, qui ne sont pas de la même édition, se distinguent, entre autres remarques, à la *marque d'eau* : celle du papier de la première édition est l'arbalète dans un cercle et celle de la seconde est une ancre.

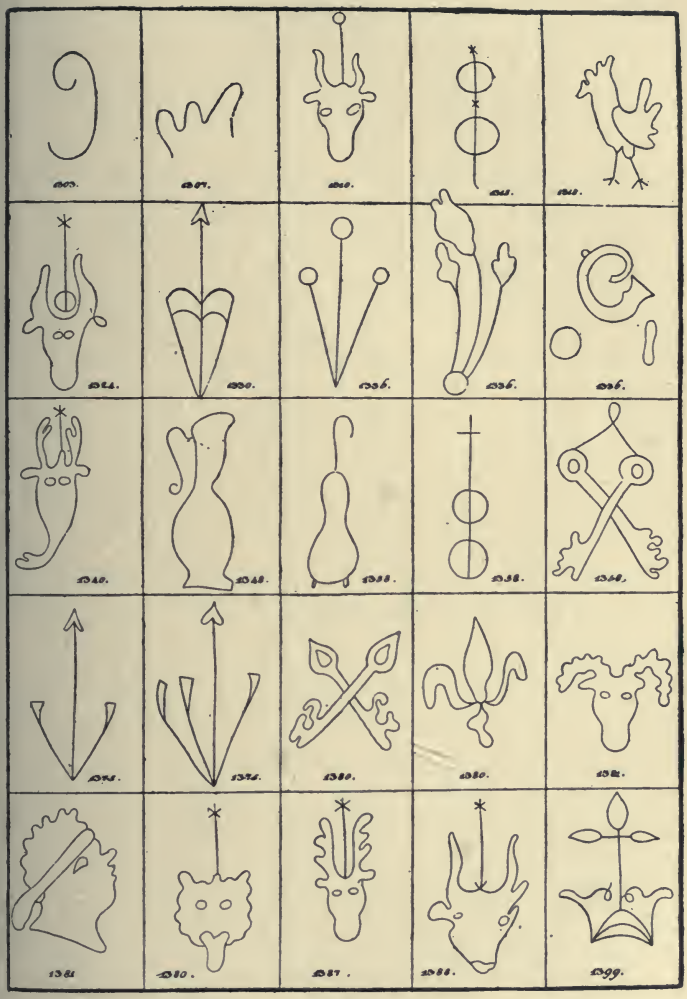

Fig. 7 à 32.
Marques de papier, XIVe siècle (1303 à 1399).

TABLEAU RÉSUMANT LES INDICATIONS CONNÉES POUR LA RECONNAISSANCE DU FORMAT DES LIVRES ANCIENS.

FORMAT.	COMMENT la feuille ou ½ feuille est pliée.	COMBIEN la feuille ou ½ feuille contient de pages.	PAGES où sont les réclames. (c)	PAGE où est la 2e signature. (d)	DIRECTION des pontuseaux.	POSITION de la marque d'eau.
In-folio. .	en 2	4	4 et multiples.	5	|	Au milieu du feuillet.
In-4°. . .	en 4	8	8 —	9	—	Au fond du vol.
In-8° (½ f.).	en 4	8	8 —	9	|	En haut du feuillet.
In-8°. . .	en 8	16	16 —	17	|	
In-12 (½ f.).	en 6	12	12 —	13	—	En haut du fond.
In-12. . .	en 12	24	24 —	25	—	
In-16. . .	en 16	32	16, 32, 48	17 (b)	—	Vers la tranche extérieure.
In-18. . .	en 18	36	12, 24, 36 (a)	13 (a)	|	
In-24. . .	en 24	48	24, 48, 72	25	| (q. q. f. —)	
In-32. . .	en 32	64	16, 32, 48	17 (b)	|	En haut du fond.
Etc.						

(a) La feuille est coupée en trois; il y a donc 3 réclames et 3 signatures par feuille.

(b) Les signatures comme pour l'in-8°.

(c) Sauf pour les petits formats, où la feuille est souvent partagée en cahiers, on voit que la 1re réclame se trouve à la page dont le numéro représente le nombre de pages que contient la feuille; les autres réclames se trouvent aux pages dont les numéros sont les multiples de la 1re.

(d) La 1re signature est toujours à la page 1; les autres signatures une page plus loin que les réclames; — il résulte de cette remarque une règle très simple pour la détermination des formats.

concerne les volumes publiés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'in-folio a la feuille pliée en 2, contient 4 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires | .

L'in-4° a la feuille pliée en 4, contient 8 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-8° a la feuille pliée en 8, contient 16 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires* | .

L'in-12 a la feuille pliée en 12, contient 24 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-16 a la feuille pliée en 16, contient 32 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-18 a la feuille pliée en 18, contient 36 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires | .

L'in-24 a la feuille pliée en 24, contient 48 pages, et ses

* Dans la première période de l'imprimerie, les livres étaient de format *in-folio* afin de mieux imiter les dimensions des manuscrits qu'on reproduisait par l'impression; puis, vers la fin du XVe siècle, on imprimait en in-4° et en in-8°. Mais c'est Alde Manuce l'Ancien qui répandit complètement l'in-8°. La plupart des ouvrages sortis de ses presses sont de ce format. Les Elzevier publièrent, dans le courant du XVIIe siècle leurs charmantes collections qui mirent en vogue les formats *in-seize* et *in-vingt-quatre*. Au XVIIIe siècle, l'*in-douze* était fort commun. Les formats employés le plus couramment de nos jours sont au nombre de huit. L'in-plano pour les cartes et plans (il ne renferme bien entendu qu'une seule feuille qui peut être imprimée au recto et au verso), l'in-folio, l'in-4°, l'in-8°, l'in-12, l'in-16, l'in-18, l'in-32. Tout récemment, un éditeur a tenté de remettre à la mode les livres de format microscopique, qui sont en in-64 ou en in-128. L'*in-folio* est à peu près abondonné, si ce n'est pour les atlas et quelques publications officielles. On n'imprime guère en in-4° que des dictionnaires, des recueils scientifiques et autres ouvrages qui ne sont consultés que dans des bibliothèques.

Quelques éditeurs ont imaginé de faire tirer le même ouvrage sur deux formats, in-8° et in-18; dans ce cas, l'in-18 a peu de marges. Le format qui convient le mieux pour les romans est l'*in-dix-huit* jésus.

pontuseaux sont perpendiculaires ou horizontaux * | —.

L'in-32 a la feuille pliée en 32, contient 64 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires | .

L'in-36 a la feuille pliée en 36, contient 72 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-48 a la feuille pliée en 48, contient 96 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-64 a la feuille pliée en 64, contient 128 pages, et ses pontuseaux sont horizontaux —.

L'in-72 a la feuille pliée en 72, contient 144 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires | .

L'in-96 a la feuille pliée en 96, contient 192 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires | .

L'in-128 a la feuille pliée en 128, contient 256 pages, et ses pontuseaux sont perpendiculaires ** | .

On voit par ce qui précède quelles sont les différentes sortes de formats : huit ont les pontuseaux perpendiculaires et sept les ont horizontaux; on voit aussi le nombre de pages contenues à la feuille dans chaque format; alors, à l'inspection des signatures, il sera facile de reconnaître toute espèce de format.

« Les chiffres, dit H. Fournier dans son *Traité de*

* Comme l'in-24 est quelquefois incertain, il faut, pour connaître au juste sa dénomination, ouvrir le livre entre les pages 48 et 49; si la réclame se trouve au bas de la page 48, et la signature au bas de la page 49, alors le format est in-24; mais si la réclame est au bas de la page 64, et la signature au bas de la page 65, le format est in-32.

** Le format in-128 était appelé *pouce*, on l'employait jadis pour de très petites Heures ou de très petits almanachs. Le volume : *Exercice du Chrétien*, Paris, Carouge, 1757, format in-128, était dénommé : Heures dites *d'un pouce*, parce que le volume n'a, en effet, qu'un pouce de hauteur et 6 lignes de largeur. C'est de ce volume que Renouard disait, « qu'il ne serait pas aussi facile de remplacer ce *rien* que de le perdre ».

typographie, sont les signes représentatifs des nombres. Il est certains nombres qui, suivant une convention typographique, sont parties intégrantes de différentes séries d'objets qu'il devient inutile d'exprimer parce que la position constamment uniforme des chiffres les fait suffisamment connaître. Ainsi, lorsqu'en ouvrant un livre on aperçoit à la tête de ligne un nombre placé, soit au milieu de cette ligne s'il n'y a pas de titre courant, soit dans le cas contraire à l'extrémité de la ligne, près de la marge extérieure, on sait que ce nombre appartient à la série des folios, bien qu'il ne soit accompagné d'aucune indication. On sait pareillement que le nombre placé au commencement de la ligne de pied est le signe de la tomaison, et que celui qui est rejeté à l'autre bout désigne la feuille ou partie de feuille, suivant la règle fixée à cet égard pour chaque format.

« Il y a deux espèces de chiffres : *arabes* et *romains*. Quoique dans certains cas on se serve indifféremment des uns ou des autres, néanmoins leur emploi est assez ordinairement spécial pour qu'on puisse en établir la distinction. Les chiffres arabes sont d'un usage plus fréquent : d'abord parce que leurs formes, différentes de celles des lettres, préviennent toute confusion entre des mots et des nombres ; ensuite parce que leur plus grande simplicité facilite l'étude du lecteur, comme elle abrège le travail du typographe. On ne se sert de chiffres romains pour numéroter les pages que lorsqu'il y a deux séries différentes de pagination dans un volume. »

Les signatures alphabétiques ou les signatures en chiffres correspondant au nombre de pages que donne

tel ou tel nombre de feuilles suivant le format, nous allons donner un tableau de leur correspondance dans les formats les plus usités.

Quand un ouvrage contient plusieurs tomes, le tome est répété à toutes les signatures.

EXEMPLES
- Tome I. 1
- Tome I. 2
- Tome II. 1
- Tome II. 2

et ainsi de suite jusqu'à la fin de chaque volume.

Ordre des signatures et des premiers chiffres de pagination de chaque feuille, pour les formats primitifs et pour un volume d'environ 200 pages.

Signatures : In-folio, par feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	A a	ou	26	commence	101
B	—	2	—	5	B b	—	27	—	105
C	—	3	—	9	C c	—	28	—	109
D	—	4	—	13	D d	—	29	—	113
E	—	5	—	17	E e	—	30	—	117
F	—	6	—	21	F f	—	31	—	121
G	—	7	—	25	G g	—	32	—	125
H	—	8	—	29	H h	—	33	—	129
I	—	9	—	33	I i	—	34	—	133
J	—	10	—	37	J j	—	35	—	137
K	—	11	—	41	K k	—	36	—	141
L	—	12	—	45	L l	—	37	—	145
M	—	13	—	49	M m	—	38	—	149
N	—	14	—	53	N n	—	39	—	153
O	—	15	—	57	O o	—	40	—	157
P	—	16	—	61	P p	—	41	—	161
Q	—	17	—	65	Q q	—	42	—	165
R	—	18	—	69	R r	—	43	—	169
S	—	19	—	73	S s	—	44	—	173
T	—	20	—	77	T t	—	45	—	177
U	—	21	—	81	U u	—	46	—	181
V	—	22	—	85	V v	—	47	—	185
X	—	23	—	89	X x	—	48	—	189
Y	—	24	—	93	Y y	—	49	—	193
Z	—	25	—	97	Z z	—	50	—	197

Signatures : In-quarto, par feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	N	ou	14	commence	105
B	—	2	—	9	O	—	15	—	113
C	—	3	—	17	P	—	16	—	121
D	—	4	—	25	Q	—	17	—	129
E	—	5	—	33	R	—	18	—	137
F	—	6	—	41	S	—	19	—	145
G	—	7	—	49	T	—	20	—	153
H	—	8	—	57	U	—	21	—	161
I	—	9	—	65	V	—	22	—	169
J	—	10	—	73	X	—	23	—	177
K	—	11	—	81	Y	—	24	—	185
L	—	12	—	89	Z	—	25	—	193
M	—	13	—	97					

Signatures : In-octavo, par demi-feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	N	ou	14	commence	105
B	—	2	—	9	O	—	15	—	113
C	—	3	—	17	P	—	16	—	121
D	—	4	—	25	Q	—	17	—	129
E	—	5	—	33	R	—	18	—	137
F	—	6	—	41	S	—	19	—	145
G	—	7	—	49	T	—	20	—	153
H	—	8	—	57	U	—	21	—	161
I	—	9	—	65	V	—	22	—	169
J	—	10	—	73	X	—	23	—	177
K	—	11	—	81	Y	—	24	—	185
L	—	12	—	89	Z	—	25	—	193
M	—	13	—	97					

Signatures : In-octavo, par feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	H	ou	8	commence	113
B	—	2	—	17	I	—	9	—	129
C	—	3	—	33	J	—	10	—	145
D	—	4	—	49	K	—	11	—	161
E	—	5	—	65	L	—	12	—	177
F	—	6	—	81	M	—	13	—	193
G	—	7	—	97					

Signatures : In-douze, par demi-feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	J	ou	10	commence	109
B	—	2	—	13	K	—	11	—	121
C	—	3	—	25	L	—	12	—	133
D	—	4	—	37	M	—	13	—	145
E	—	5	—	49	N	—	14	—	157
F	—	6	—	61	O	—	15	—	169
G	—	7	—	73	P	—	16	—	181
H	—	8	—	85	Q	—	17	—	193
I	—	9	—	97					

Signatures : In-douze, par feuille.

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	F	ou	6	commence	121
B	—	2	—	25	G	—	7	—	145
C	—	3	—	49	H	—	8	—	169
D	—	4	—	73	I	—	9	—	193
E	—	5	—	97					

Signatures : In-dix-huit, par feuille (trois cartons).

Signatures.				Pages.	Signatures.				Pages.
A	ou	1	commence	1	J	ou	10	commence	109
B	—	2	—	13	K	—	11	—	121
C	—	3	—	25	L	—	12	—	133
D	—	4	—	37	M	—	13	—	145
E	—	5	—	49	N	—	14	—	157
F	—	6	—	61	O	—	15	—	169
G	—	7	—	73	P	—	16	—	181
H	—	8	—	85	Q	—	17	—	193
I	—	9	—	97					

Les formats composés et multiples sont :

L'in-seize, formé de deux in-octavo.

L'in-vingt-quatre, formé de deux in-douze.

L'in-trente-deux, formé de quatre in-octavo.

L'in-trente-six, formé de trois in-douze.

Par l'usage de ces tableaux on voit que :

Dans l'in-folio, un volume composé de 84 pages a 21 feuilles;

Dans l'in-4°, par feuille, un volume composé de 136 pages a 17 feuilles;

Dans l'in-8°, un volume composé de 176 pages a 22 demi-feuilles ou 11 feuilles.

Lorsqu'il s'agit d'un format simple, comme l'in-8°, ce moyen de contrôle est assez facile; mais quand on arrive aux formats composés, où l'on coupe la feuille de papier pour la plier, il est plus difficile de se renseigner exactement, parce que les imprimeurs ne suivent pas une méthode uniforme dans le numérotage des signatures. La plupart numérotent à la suite les cartons des feuilles, et ne mettent de points qu'aux cartons qui s'encartent dans d'autres.

Ce qui précède sera de quelque utilité pour le collationnement des livres anciens, collationnement dont nous parlerons dans le prochain chapitre.

Le moyen dont les imprimeurs se servirent d'abord pour régler et faciliter l'assemblage et la reliure des livres était une petite table, *registre* (*Registrum chartarum*) rappelant le premier mot des feuillets qui composent la première moitié de chaque cahier, ou les signatures de chaque cahier. Dans les éditions du xve siècle, on appelait quelquefois *registre* la table

alphabétique du premier mot des chapitres, ou plutôt cette table tenait lieu de registre ou de série de signatures. C'est vers 1469 que l'on a commencé à se servir du registre; il paraît que les plus anciens ouvrages où on en trouve l'emploi sont les *Philippiques* de Cicéron, et le *Tite-Live*, imprimés par Ulric Hahn en 1469 ou 1470 au plus tard. Cet usage s'est conservé, principalement en Italie, jusqu'à la fin du siècle suivant.

Le registre se trouve quelquefois au commencement du volume, mais plus souvent à la fin*; on assemblait les feuilles imprimées tantôt par cinq, tantôt par quatre,

* Cf. *Index librorum* ab inventa typographia ad annum 1500; Chronologicè dispositus cum notis historiam typographico-litterariam illustrantibus. Hunc disposuit F. X. Laire, Sequano-Dolanus, variarum per Europam Academiarum socius. *Senonis, Tarbé*, 1791, 2 vol. in-8 et *Paris, Maugé*, 1797, in-8, à la table des matières, tome II, page 423, au mot *Registrum* : Codicum seu quinternionum, tome I, page 37. Quandòque index appellatur registrum, tome I, page 40. Non semper ejus series servabatur in dispositione codicum, tome I, pages 46, 150, 225. Hujus nominis significatio jam nota, arte nascente apud Germanos, 210. Romæ et Venetiis in indice capitum habebatur primum verbum cujusvis capitis, v. g. in Augustino *de civitate dei, anni* 1470, sic index gerebat vices *registri*, tome I, 217. Singulare habetur in *sancti Thomæ quodlibetis, anni* 1471, 253 et 272. Singulare habuit *tesoro di Brunetto Latini*, tome I, 329. Habetur in *Lactantio, Romæ*, 1474, 341; *Bononiæ*, 1475, 357; *Burgdorff*, 1475, 358; *Patavii*, 1475, 371; *Neapoli*, 1475, 375; *Joann. de Coloniâ*, 1476, cum hoc titulo : *tabula cartarum secundùm ordinem ponendarum*, 382. *Veronæ* Maufer utebatur registro signaturarum et quinternionum, 80, 16, et *Florentiæ*, 82, 23; *Valenciæ* in Hispaniâ, 84, 11. Registrum duernionum, D. 37. Adhuc anno 1481, *Romæ* aliquot Typographi non signat. utebantur, sed registro codicum, 81, 24; quinternionum, 81, 24, et quaternionum, 81, 26. Eggestein usus est registro; præ manibus est unum unius operis adhuc ignoti ex ejus tamen prælis producentis.

On doit consulter aussi l'ouvrage de Marolles ayant pour titre : *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames et des chiffres de pages dans les premiers livres imprimés* Paris, 1783, in-8.

R E G I S T R O.

ff A B C D E F G H I k L M N O P Q R

S T V X.

Tutti ſono duerni, eccetto A, H, e X, che ſon fogli ſemplici.

Fig. 33. — Registre indiquant les signatures des feuilles doubles et celles des feuilles simples.

REGISTRVM.

A a B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V
X Y Z Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Kk Ll
Mm Nn Oo Pp Qq Rr Ss.

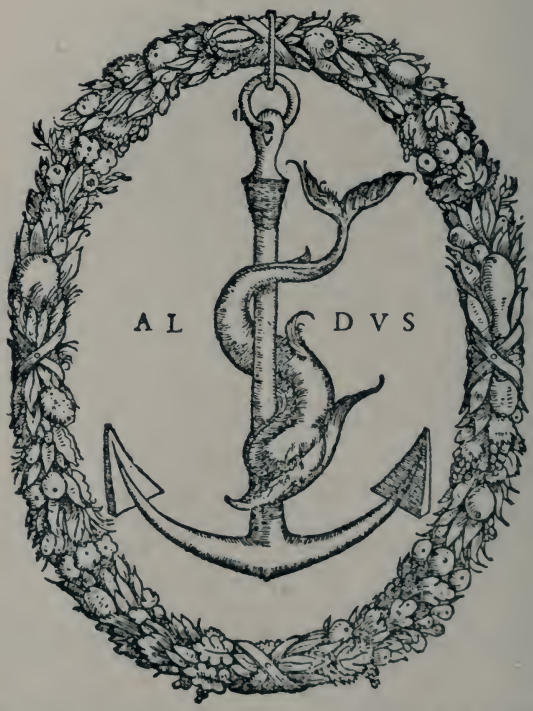

Fig. 34. — Exemple d'un registre de signatures, pour un volume publié par Alde Manuce.

quelquefois par cinq et par quatre dans la même édition, et le nombre en était désigné à la fin *.

Par la suite, l'ordre des pages et celui des feuillets fut établi par la *Réclame* (*Litteræ reclamantes* ou *custodes*) qui se trouvait placée à droite sous la dernière ligne d'une page *verso* **. Cette réclame est la même que celle commençant la page suivante; elle n'était imprimée qu'à la fin de chaque cahier, quand la feuille était partagée en plusieurs cahiers; mais toujours au bas de la dernière page de la feuille. La réclame facilitait le travail du relieur, et servait à rectifier les erreurs qui auraient pu se trouver dans les signatures.

Cet usage, qui est devenu inutile depuis qu'on a adopté celui des folios, n'en a pas moins persisté fort longtemps dans la typographie. On en a fait même un grand abus; nous en donnons un exemple, par la reproduction d'une page (fig. 35) provenant de l'ouvrage du baron de Heineken, intitulé « Idée générale d'une collection complette (*sic*) d'estampes, etc. », publié à Leipsig et à Vienne en 1771 ***, qui porte

* La plupart des registres n'ont pas été conservés par les relieurs. Nous pouvons citer comme exemple la *Biblia latina, Venetiis, opera et impensa Nic. Jenson*, 1476, in-fol. gothique. On ne connaît de cette belle édition, imprimée avec des signatures, que quatre exemplaires sur *vélin*; et tous les quatre sont dépourvus du registre des cahiers qui est imprimé sur une seule page, à la suite d'une table des noms hébreux.

** On sous-entend *folio*; le *verso* est la page qui est à la gauche du lecteur, c'est-à-dire le second côté d'un folio et le *recto* la page qui est à droite, c'est-à-dire celle sur laquelle un folio commence : c'est littéralement *feuillet droit* et *feuillet tourné*.

*** *Idée générale d'une collection complette d'estampes. Avec une Dissertation sur l'origine de la Gravure et sur les premiers Livres d'Images.* A Leipsig et Vienne, chez Jean Paul Kraus. 1771, in-8. Heineken, dans son *Idée d'une collection d'estampes*, s'étend sur

des réclames au bas de toutes les pages. La réclame a été en usage en Italie dès 1468, ainsi qu'on le voit dans le *Tacite* de Jean de Spire, à Venise; mais cette opinion, adoptée par tous les bibliographes, est vivement combattue par l'abbé Rive dans sa *Chasse aux bibliographes*. Il prétend que les réclames ne se trouvent pour la première fois qu'en 1472, dans le *Confessionale* de saint Antonin, exécuté à Bologne, in-4, sans indication d'imprimeur, et où les réclames ne sont qu'à la fin des cahiers ; au lieu qu'elles sont au bas de chaque feuillet *verso* dans le *Tacite*, ce qui donnerait à entendre qu'il est postérieur au *Confessionale*. On voit par là que Rive attaque la date de 1468 et 1469 donnée au *Tacite*. « Comment peut-il être, dit-il, que cette édition de Tacite, qui a des réclames, soit de cette année, puisqu'on n'en voit aucune dans les autres livres sortis de la presse de cet artiste, depuis 1469 jusques en 1470, et que son frère Vindelin, qui acheva son édition de la *Cité de Dieu* en cette année, n'y en glissa aucun vestige...? Comment, ajoute-t-il, ce *Tacite* pourrait-il être de 1468 ou 1469, puisque Jean de

les premiers livres; il parle d'abord des *Cartes à jouer*, du *Donat* gravé en bois, du *Catholicon*, de la *Bible* et du *Psautier* de Mayence, du *Livre des fables* ou *Liber similitudinis*, qu'il regarde comme imprimé en lettres de fonte, et des *Légendes*. Ensuite passant aux ouvrages gravés entièrement en bois, il commence par ceux sans texte, et cite la *Bible des pauvres*, l'*Histoire de saint Jean* et de l'*Apocalypse*, les *Images des cantiques*, l'*Histoire de la Vierge*, tirée des évangélistes et des saints pères, démontrée par images. Quant aux livres d'images avec texte, il donne la description des suivants : le *Livre de l'Antechrist*, l'*Art d'apprendre par cœur les quatre Évangélistes*, l'*Art de mourir*, des *Sujets tirés de l'Écriture Sainte*, le *Speculum humanæ Salvationis* et *La Chiromancie du Docteur Hartlieb*. Il en donne des notices et des reproductions très curieuses et très intéressantes.

quées de ſon chiffre. Cependant il n' eſt nullement décidé, ſi *Albert* a gravé lui même ces eſtampes; au moins eſt-il certain, que toutes ne ſont pas de ſa main, quoiqu'il les ait deſſinées, ou ſur le bois même, ou, qu' il en ait fourni le deſſin aux ouvriers, qu' il nourriſſoit chez lui, & qu'il étoit obligé d' occuper. C' eſt une tradition générale à Nuremberg. auſſi peut-on s' appercevoir, en examinant ces pieces avec attention, qu' elles ne ſont pas l' ouvrage d' un ſeul artiſte, & *Vaſari* à dejà fait la même obſervation.

Il faut ajouter encore un mot de la maniere qu' on nomme *Clair-obſcur*, qui eſt analogue à la gravure en bois & qui a été exercée ſûrement long tems en Alemagne avant *Hugo da Carpi.* Un des nos anciens artiſtes, qui s' eſt marqué

& qui eſt appellé par nos curieux *Johan Ulric* (y), ſçût ſi bien graver & imprimer ſes eſtam-

(y) Les François l' appellent, ſuivant l' Abbé *de Marolles*, le Maître aux bourdons croiſés. Le Profeſſeur *Chriſt* rappor-

T

Fig. 35. — Exemple de l'abus des réclames.
Au bas de la page recto se trouve la reproduction du premier mot (ou sa première syllabe) de la page verso.

Fig. 36. — Exemple de signature (xve siècle) tiré du volume : *Heures à lusaige de Rome*, imprimées à Paris en 1498.

Spire nous assure lui-même que les *Épîtres familières de Cicéron*, qu'il a imprimées en 1469, sont le premier ouvrage qu'il a mis au jour*, et que Vindelin son frère, en nous indiquant, après sa mort, arrivée en 1469 ou 1470, le nombre des imprimés qu'il avait laissés jusqu'alors, ne mentionne aucunement ce *Tacite***! Ainsi il est admissible que *Tacite* ne pouvant être que de la fin de 1472, ou tout au plus de 1473, Jean de Spire ne peut, comme le dit de Marolles***, avoir inventé les réclames. En France, on ne s'en est servi qu'au commencement du XVIe siècle; par la suite, non seulement on les a beaucoup multipliées, mais on en a abusé, ainsi que nous l'avons démontré; aujourd'hui, elles sont à peu près hors d'usage.

Les *signatures* (lettres de l'alphabet, chiffres ou signes particuliers), se mettent au bas de la première page de chaque cahier, au dessous de la dernière ligne, et servent à distinguer les différentes feuilles dont se compose un volume. On en rencontre déjà dans les livres

* Voyez la souscription de ces *Épîtres* in-folio sous le numéro 2408 de la *Bibliographie instructive* ou *Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, disposé par ordre de matières, par G.-F. De Bure le jeune. 7 vol. in-8. Paris, 1763-1768. — *Supplément* ou *Catalogue des Livres* du cabinet de feu M. L.-J. Gaignat, disposé par G.-F. De Bure. 2 vol. in-8. *Ibid.* 1769 (ou 8e et 9e vol. de la *Bibliographie instructive*). — Table destinée à faciliter la recherche des livres anonymes cités dans les 9 volumes de la *Bibliographie instructive* de G.-F. De Bure, par J.-F. Née-de la Rochelle. In-8. *Ibid.* 1782 (ou 10e vol. de ladite *Bibliographie instructive*).

** Voyez le n° 326 de la *Bibliographie instructive*, où se trouve la souscription de son édition de la *Cité de Dieu*, qui contient la liste des imprimés de son frère.

*** Page 38 de la première édition de ses *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames*, etc. Paris, 1783, in-8.

d'images avant l'invention de l'imprimerie*. Le mode et l'usage de ces signatures varie ; elles étaient indiquées soit en chiffres romains ou arabes, soit en lettres, soit encore avec des astérisques ou des virgules**. Ces

* Quelques éditions anciennes, reliées et fortement rognées, ont, la plupart, perdu leurs signatures ; on peut citer entre autres, la première et rare édition du « Hieroclis philosophi stoici et sanctissimi in aureos Versus Pythagoræ Opusculum præstantissimum et religioni christianæ consentaneum » latine ; *Patavii, Bartholomaeus de Val. de Zoccho*, 1474, in-4. Cette édition ne conserve ses signatures, placées *tout au bas* des feuillets que lorsque les exemplaires ne sont pas rognés.

A défaut de signature ou de pagination imprimée et afin d'éviter des transpositions de feuilles, les possesseurs d'un livre, ou les relieurs mêmes, en numérotaient d'abord les pages à l'une des extrémités de la marge, soit au haut, soit au bas des feuilles, quelquefois même tout à fait dans un coin, avec l'intention que ces chiffres fussent enlevés. On rencontre des exemplaires dont les signatures étaient *poussées* après l'impression sur le bord de la marge, et non près du texte, pour servir seulement à collationner le volume. Dès que ces livres passaient à la reliure, ces numéros ou signatures étaient nécessairement attaqués et plus ou moins enlevés par le couteau du relieur. Cependant, lorsqu'il y a plusieurs feuillets à *témoin* dans un volume, c'est-à-dire que l'on a rogné si peu, que plusieurs feuilles n'ont pas été atteintes et ont conservé leurs barbures, on peut en préjuger que ce volume a peu perdu de ses marges.

Il n'y a pas que les signatures qui soient, trop souvent, attaquées par le couteau du relieur. Un livre rare, l'*Eunuque*, (comédie en vers, par Jean de La Fontaine), Paris, Aug. Courbé, 1654. Pet. in-4° de 4 ff. prélimin. non chiffrés, 149 pages chiffrées et 3 pages non chiffrées pour le privilège, premier ouvrage de la jeunesse de La Fontaine, qui le fit paraître quelque temps après son mariage et dont il est extrêmement difficile de trouver de beaux exemplaires avec marges, a son titre presque toujours en mauvais état, la dernière lettre du mot *Eunuque* dépassant de beaucoup la justification et étant la plupart du temps rognée.

** La belle édition de *Orlando furioso*, di Lud. Ariosto, *con le annotationi* di Gir. Ruscelli, Venetia, Vincenti Valgrisi, 1562, in-4° à 2 colonnes, dont un exemplaire a été imprimé sur *papier bleu*, se compose de 687 pages chiffrées (le verso du dernier feuillet qui contient la devise de Valgrisi n'est pas chiffré), plus 12 feuillets préliminaires, sans numération, partagés en trois cahiers de 4 feuillets chacun avec les signatures *, **, ***.

signes servent, non seulement à marquer l'ordre dans lequel on doit assembler les cahiers mais, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, à déterminer les formats. Si donc, par exemple, on veut s'assurer qu'un volume est in-8°, on n'a qu'à examiner le bas de la 17e page, on y trouvera B (si l'in-octavo est imprimé par demi-feuille, le B ou le chiffre 2 sera quelquefois au bas de la 9e page); à la 33e, C; à la 49e, D; etc. Si le volume est in-12, on trouve B au bas de la page 25, C à la page 49; D à la page 73, etc., parce que la feuille étant pliée en douze, ce qui forme 24 pages, la pagination de la seconde feuille commencera par le nombre 25, et le bas de la première page de cette feuille sera marqué de la lettre B ou du chiffre 2. Si un volume a plus de cahiers ou de feuilles que le nombre des lettres de l'alphabet, on multiplie l'alphabet par des minuscules ajoutées à la majuscule, autant de fois qu'il est nécessaire, c'est-à-dire qu'après la 23e feuille on recommence l'alphabet ou signature A a; à la 47e, on reprend le troisième alphabet ou signature A Aa, et ainsi de suite*. Quelquefois, les quatre premiers feuillets sont signaturés ai, aii, aiii, aiiij, ou bien marqués d'un chiffre arabe. Nous donnons (fig. 37), la reproduction de l'une de ces signatures tirée d'une édition

* La rare édition des *Œuvres de F. Villon, reveues et remises en leur entier, par Clement Marot*, valet de chambre du Roy. *On les vent à Paris, en la rue Sainct-Jacques, à lenseigne de l'Homme sauluage, chez Nicolas Gilles*, s. d. (1540), pet. in-12, est chiffrée du troisième alphabet AAa, parce qu'elle a été imprimée par Jehan Bignon, à la suite de son édition de Marot (1540). Cette édition, qui fut probablement détachée du *Marot* pour être vendue au libraire Nicolas Gilles, se rencontre presque toujours séparée.

de la vie de Sainte Catherine de Sienne, la plus ancienne connue, imprimée par Guy Marchand dont elle porte la deuxième adresse, pour Jehan Petit, le 3 avril 1503. Elle est ornée de 25 curieuses figures gravées sur bois, la plupart à deux compartiments. En voici le titre : *La Vie de madame Saincte Katherine de Siene.* A la fin : Cy finit la vie madame saîcte Katherine de siene de lordre de saîct Dominique. Laquelle a este Imprimée en beauregard derrière le colliege de Bōcourt. Lan mil cinq cens et trois. Le troisieme iour de auril pour Jehan Petit, libraire demourāt a la Rue Sainct Jacques a lenseigne du lyon dargent auprès des maturins. In-4° goth. de 82 ff. chiff., fig. sur bois.

On présume, qu'en imprimerie, les signatures ont paru pour la première fois dans le *Johannis Nyder præceptorium divinæ legis*, Coloniæ, per J. Koelhof, de Lubeck, 1472, in-fol. à deux colonnes. Laire, dans son *Index librorum ab inventâ*, etc., page 280 du tome I, n° 32, cite cet ouvrage ayant pour titre : *Johannis Nyder preceptorium divine legis*, in-folio, avec cette souscription : *impressum Colonie per magistrum J. Koelhof de Lubick anno Dni* M.CCCC.LXXII. Dans la notice raisonnée de cet ouvrage, il dit : *Folia signantur ab* a. *ad* mm iiij, iterato *alphabetico progressu**. Après avoir passé en revue la plupart des éditions de dates apocryphes, après avoir relevé les erreurs de Meerman, de

* Voyez à ce sujet la lettre écrite d'Aix, le 17 novembre 1788, par Rive à Laire; *Index libror.* tome I, page 281; et la *Chronique littéraire des ouvrages de Rive*, page 198; voyez aussi le *Catalogue de* LA SERNA, Bruxelles, 1805, tome I, n° 674. On peut aussi consulter l'intéressant *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*, du même auteur.

Maittaire, du docteur Middleton dans sa dissertation: *On the origin of printing in England*, et même celle de Marolles sur l'origine des signatures; Laire pense que cette origine date de 1472, et que le premier ouvrage

Fig. 37. — Exemple de signature (commencement du XVIe siècle). g iiii

portant des signatures est le *Joha. Nyder*, cité plus haut. Quant aux chiffres, Marolles croit que le premier ouvrage qui en ait eu, est le *de claris mulieribus* de J. Bocace, imprimé à Ulm en 1473, par Jean Zeiner de Reutlingen. Chevillier en attribuait le premier usage à Ulric Gering et à ses associés, en 1477 : Meerman a suivi l'opinion de Chevillier; mais de la Serna a prouvé

dans son Mémoire que ces auteurs sont dans l'erreur, et que dès 1471 Arnoldus Ter Hoernen, l'un des premiers et des plus célèbres imprimeurs de Cologne, les employa pour la première fois dans un ouvrage peu connu intitulé : *Liber de remediis utriusque fortunæ.* Coloniæ, Arnoldus Ter Hoernen, 1471, in-4, que l'on croit composé par un nommé Hadrianus Carthusianus, qui vivait en 1410 dans la Chartreuse, près de Gertruidenberg. Il ne faut pas confondre ce livre avec celui de Pétrarque, portant le même titre, ni avec un petit fragment connu sous le titre de *Remediis fortuitorum*, attribué à Sénèque. Quant aux réclames, ajoute-t-il, je ne crois pas que le premier usage en soit dû à Jean de Spire, premier imprimeur de Venise, mais bien à Vindelin, son frère*. De nos jours, la signature par lettre est abandonnée et on ne se sert plus que de chiffres.

Il existe autant d'impositions qu'il y a de formats; le nombre indicatif du format doit toujours être double pour faire une feuille et, quelles que soient les dimensions que présente une feuille de papier lorsqu'elle

* « Je m'étonne, dit Magré de Marolles dans ses *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames*, que les anciens imprimeurs, surtout dans le temps que les réclames et les signatures n'étaient point encore usitées, ne se soient pas servis de chiffres qui pouvaient y suppléer, quoique imparfaitement, pour l'assemblage et la reliure des livres : j'en suis d'autant plus surpris, que très souvent on trouve dans les anciennes éditions des tables qui renvoient aux feuillets indiqués par leurs numéros, les supposant chiffrés à la main; et cela ne se rencontre pas seulement dans les plus anciennes, puisqu'il y a une pareille table à la fin des *Vies des Saints* de Mombritius, imprimées à Milan, sans date, mais qu'on sait l'avoir été vers 1479.

Typographus. Der Buchdrucker.

ARte mea reliquas illustro Typographus artes,
Imprimo dum varios ære micante libros.
Quæ prius aucta situ, quæ puluere plena iacebant,
Vidimus obscura nocte sepulta premi.

Hæc veterum renouo neglecta volumina Patrum
Atq; scolis curo publica facta legi.
Artem prima nouam reperisse Moguntia fertur,
Vrbs grauis, & multis ingeniosa modis.
Qua nihil vtilius videt, aut preciosius orbis,
Vix melius quicquam secla futura dabunt.

C 3

Fig. 58. — Exemple de signature (XVIe siècle) tiré du volume : *De Artibus mechanicis*. (Figures de Jost Amman.)

ALCESTE.

Nous verrons bien

ORONTE.

L'Espoir .. Ie ne ſçay ſi le ſtile
Pourra vous en paroiſtre aſſez net, & facile,
Et ſi, du chois des Mots, vous vous contenterez.

ALCESTE.

Nous allons voir, Monſieur.

ORONTE.

Au reſte, vous ſçaurez,
Que ie n'ay demeuré qu'vn quart-d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, Monſieur, le Temps ne fait rien à l'affaire

ORONTE.

L'Eſpoir, il eſt vray, nous ſoulage,
Et nous berce vn temps, noſtre ennuy:
Mais, Philis, le triſte auantage,
Lors que rien ne marche apres luy!

PHILINTE.

Ie ſuis déja charmé de ce petit morceau.

ALCESTE.

Quoy! vous auez le front de trouuer cela beau?

ORONTE.

Vous euſtes de la Complaiſance,
Mais vous en deuiez moins auoir,
Et ne vous pas mettre en dépenſe,
Pour ne me donner que l'Eſpoir.

PHILINTE.

Ah! qu'en termes galans, ces choſes-là ſont miſes!

ALCESTE *bas.*

Morbleu, vil Complaiſant, vous loüez des Sottiſes!

Fig. 39. — Exemple de signature (XVIIe siècle) tiré du volume : *Le Misantrope*, comédie par I.B.P. De Moliere. A Paris, chez Iean Ribov, M DC.LXVII.

est pliée, chaque format prend son nom du nombre de feuillets, c'est-à-dire, on nomme une feuille in-folio parce qu'elle offre deux feuillets ou quatre côtés; la feuille in-4, quatre feuillets ou huit côtés; la feuille in-8, huit feuillets ou seize côtés, etc.; nous répéterons *qu'une feuille donne le double de pages du format cité.*

« Les formats doivent, le plus souvent, leur nom aux marques de fabrique qu'ils portaient en filigrane. Les anciens papetiers s'en servirent aussi pour distinguer les formats différents*.

« Certaines de ces désignations ont subsisté :

« Par exemple, la couronne portait une couronne imprimée dans la pâte du papier; l'écu, l'écu de France surmonté d'une couronne avec des fleurs de lis; le jésus avait comme marque les initiales du Christ : IHS; le soleil, un astre rayonnant; le grand-monde, une mappe-monde; l'aigle, un grand aigle; le raisin, une grappe de raisin; etc.

« Le format carré, dont le nom s'explique de lui-même, était autrefois le plus usité pour l'impression, vu sans doute le périmètre restreint de la platine des anciennes presses.

« L'interdiction de vendre les papiers et les parchemins n'ayant pas les dimensions prescrites date de 1548.

« L'in-plano comprend 2 pages ou 1 feuillet, il est destiné à ne pas être plié.

« L'in-folio, qui est la feuille pliée sur elle-même, comprend 4 pages ou 2 feuillets.

« L'in-4 est la feuille pliée deux fois sur elle-même,

* Cf. Émile Leclerc. *Nouveau Manuel complet de Typographie. Préface* de Paul Bluysen. Paris, Mulo, 1897, in-18.

elle comprend 8 pages ou 4 feuillets; réunion de 2 in-folio.

« L'in-6 comprend 12 pages ou 6 feuillets, réunion de 3 in-folio.

« L'in-8 est la feuille pliée trois fois sur elle-même, 16 pages ou 8 feuillets, réunion de 4 in-folio.

« L'in-12, 24 pages ou 12 feuillets, réunion de 6 in-folio.

« L'in-16, feuille pliée quatre fois sur elle-même, 32 pages ou 16 feuillets, réunion de 8 in-folio.

« L'in-18, 36 pages ou 18 feuillets, réunion de 9 in-folio.

« Pour les formats comportant un plus grand nombre de pages, on en trouvera la liste aux impositions multiples.

« L'in-plano n'est guère employé que pour les affiches, les placards, les textes destinés à accompagner les planches, les tables chronologiques, les tableaux synoptiques, les imprimés administratifs et autres ouvrages du même genre, certains travaux de ville.

« L'in-folio est réservé pour les impressions de luxe, pour les ouvrages de recherches, que l'on consulte parfois mais dont on ne se sert pas habituellement.

« L'in-4, très usité autrefois, s'emploie pour les dictionnaires, mémoires, rapports, ouvrages scientifiques et ceux contenant des tableaux ou des opérations exigeant une grande justification.

« L'in-8 joint l'élégance à la beauté, l'usage en est fort commode et il figure agréablement dans une bibliothèque. C'est le format préféré des lecteurs en général

et des bibliophiles en particulier. Il convient à toutes sortes d'ouvrages; il tient le milieu pour les dimensions et pour les caractères entre tous les autres formats : c'est le type le plus répandu.

« L'in-12 est généralement adopté pour les classiques, les romans et autres ouvrages usuels, qui en rendent l'emploi assez commun. Quoique format dit bâtard, il est assez agréable d'aspect; il tient le milieu entre l'in-8 et l'in-16.

« L'in-16 s'emploie pour les livres d'instruction et de récréation.

« L'in-18, d'usage fréquent, est surtout le format des romans.

« La double couronne en in-16 remplace le jésus en in-18, la grandeur du volume est la même et l'impression des quarts, demis et trois quarts se fait sans perte de papier.

« Le format des premiers livres imprimés est l'in-folio.

« Le premier in-4 connu est le *Vocabularium ex quo...* imprimé en 1467, par Henry et Nicolas Bechtermüntze, et réimprimé in-folio deux ans plus tard dans la même ville par le second de ces typographes; car c'est à tort qu'on a regardé comme in-4 le *Cicero de Officiis* édité en 1465, à Mayence, par Fust.

« L'in-8 daterait de 1470.... Néanmoins, l'invention de ce format est généralement attribuée à Alde Manuce, qui s'en servit pour la première fois, en 1500, pour une édition des *Œuvres de Virgile*. Cette innovation était des plus intéressantes, aussi fut-elle accueillie avec empressement par le public; car elle permettait de faire des livres qui, tout en renfermant autant de matières

qu'un in-folio ou un in-4, coûtaient bien moins cher et, précieux avantage, pouvaient être emportés avec soi, tandis que les formats en usage n'étaient guère maniables et demandaient l'appui d'un pupitre. Le sénat de Venise récompensa Alde Manuce en lui octroyant le privilège d'employer ce format pendant dix années (13 novembre 1502), privilège qui n'empêcha pas d'ailleurs des imitateurs de s'en emparer.

« L'in-12 paraît avoir été créé dès 1470 pour les livres de piété. Il était très en vogue en France à cette époque.

« L'in-16 et l'in-24 furent mis à la mode par les Elzevier au XVIIe siècle.

« Le plus ancien in-32 est l'*Officium B. Mariæ Virginis* exécuté à Venise, en 1473, par Nicolas Jenson.

« Si l'on en croit Baillet, au XVIe siècle, les livres de petit format étaient plutôt regardés avec mépris par les savants. »

Comme conclusion à tout ce qui précède, nous allons citer et reproduire quelques-unes des impositions les plus usitées *.

IN-FOLIO

Le n° 1 représente le côté de première d'une feuille; le n° 2, celui de seconde.

L'indication des *biseaux*** est marquée par les points

* Cf. L'*Indicateur des formats* donnant exactement et sans calcul les format et genre de coupe ou de pliage auxquels se rapportent tous livres ou modèles imprimés, quelles que soient leurs dimensions. Complété de renseignements utiles pour l'emploi judicieux du papier, par LUCIEN LAYNAUD. Montélimar, typ. Laynaud, 1893. In-8.

** Réglette de bois de longueur indéterminée qui s'élargit graduellement d'une extrémité à l'autre et qu'on emploie pour serrer les formes.

IMPOSITION DE L'IN-FOLIO.

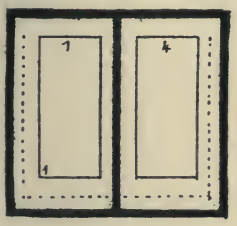

N° 1.

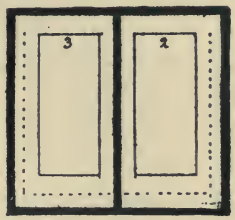

N° 2.

IMPOSITION DE L'IN-QUARTO.

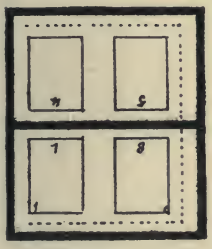

N° 3.

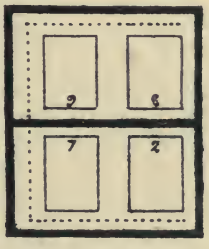

N° 4.

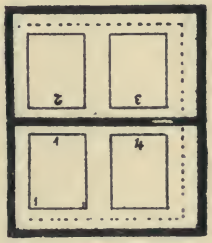

N° 5.

IMPOSITION DE L'IN-OCTAVO.

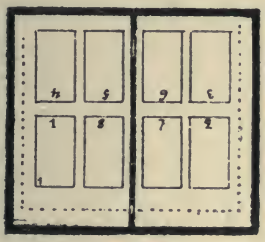

N° 6.

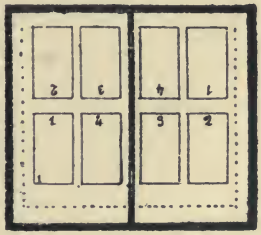

N° 7.

Fig. 40 à 46. — Impositions diverses. (Voir pages 48 et 51.)

IMPOSITION DE L'IN-OCTAVO.

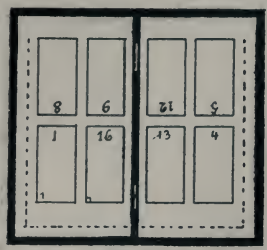

N° 8.

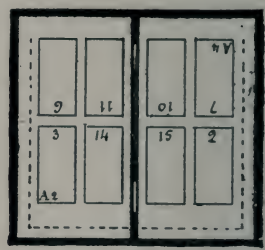

N° 9.

IMPOSITION DE L'IN-DOUZE.

N° 10.

N° 11.

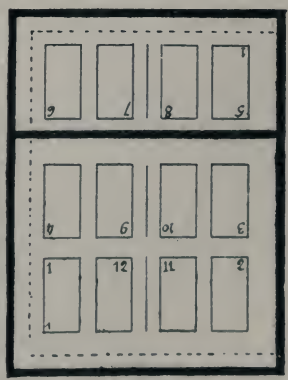

N° 12.

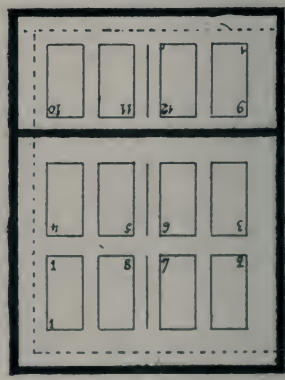

N° 13.

Fig. 47 à 52. — Impositions diverses. (Voir page 51.)

qui sont tracés et qui désignent la position du châssis devant le metteur en page.

Il est essentiel de faire observer que dans toutes les impositions ordinaires, la première page est placée, sur le marbre, à gauche de l'ouvrier, et dans presque toutes, la dernière à côté de la première.

IN-QUARTO

Le n° 3 représente le côté de première d'une feuille. N° 4, le côté de seconde. N° 5, une forme en retiration* sur elle-même.

IN-OCTAVO

N° 6, une forme en retiration sur elle-même. N° 7, deux cartons in-8.

IN-OCTAVO

N° 8, le côté de première d'une feuille. N° 9, celui de seconde.

IN-DOUZE

N° 10, le côté de première d'une feuille. N° 11, celui de seconde. N° 12, une forme in-12 en retiration sur elle-même, et le châssis à la Lyonnaise. N° 13, une forme in-12 dont le carton est en dehors.

IN-DIX-HUIT

N° 14, le côté de première de la feuille, imposée en trois cartons. N° 15, le côté de seconde.

Cette manière d'imposer par trois cartons est celle

* La *retiration* est l'impression du second côté de la feuille de papier. Le mot retiration peut venir du verbe *retirer*, tirer de nouveau, ou du substantif *réitération*, corrompu par le langage technique. (H. Fournier.)

que l'on devrait toujours adopter. Elle est plus facile pour le compositeur, le relieur *et le lecteur*.

N° 16, représente une forme in-18 en retiration sur elle-même, sans transposer de pages.

IN-TRENTE-DEUX

N° 17. Cette imposition représente deux feuilles in-8.

IN-SOIXANTE-QUATRE

N° 18, représente une forme en retiration sur elle-même, contenant 4 cartons in-8.

Nous donnons, ci-après, les différents noms que prennent les papiers suivant leur grandeur :

Pot (papier écolier). .	31 × 40	Jésus.	55 × 70
Tellière (pap. ministre).	33 × 44	Grand-Jésus	56 × 76
Couronne.	37 × 47	Soleil, ou pittoresque.	60 × 80
Écu.	40 × 52	Colombier	63 × 90
Carré (coquille). . . .	45 × 56	Journal.	65 × 94
Cavalier	46 × 62	Petit-aigle	70 × 94
Double-couronne. . .	47 × 74	Grand-aigle.	75 × 106
Raisin	50 × 65	Petit-monde	84 × 107
Petit-jésus	52 × 68	Grand-monde.	90 × 120

De nos jours, la désignation du format joue un rôle moindre qu'aux siècles précédents. Le même ouvrage est souvent tiré en deux formats différents, le papier se trouve coupé mécaniquement et sans appréciation de format, seule la signature, utile à l'assemblage, subsiste.

Dans la majeure partie des bibliothèques, les livres sont aujourd'hui rangés suivant leur hauteur et non d'après le format réel ; aussi il serait à désirer qu'à l'avenir les libraires annonçassent, sur leurs catalogues, la hauteur et la largeur des livres en centimètres, indépendamment de la désignation du format qui jouerait ici un rôle secondaire.

IMPOSITION DE L'IN-DIX-HUIT.

N° 14.

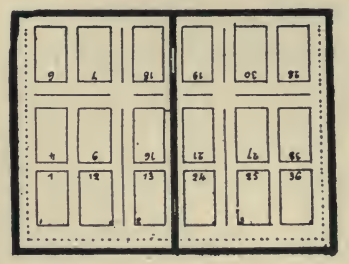

N° 15.

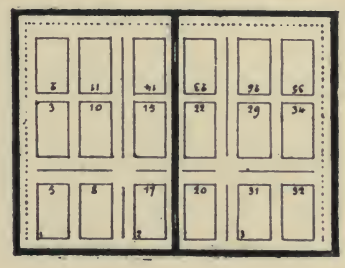

N° 16.

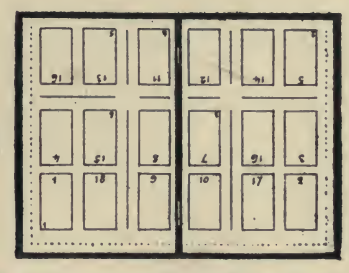

Fig. 53 à 55. Impositions diverses. (Voir pages 51 et 52.

IMPOSITION DE L'IN-TRENTE-DEUX.

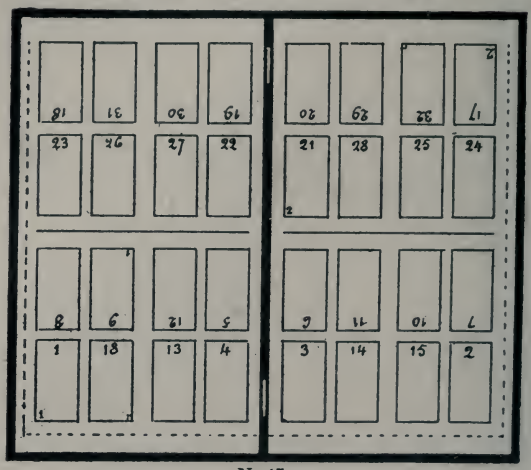

N° 17.

IMPOSITION DE L'IN-SOIXANTE-QUATRE.

N° 18.

Fig. 56 et 57. — Impositions diverses. (Voir page 52.)

TABLEAUX DES DIMENSIONS

DE

QUATRE-VINGTS FORMATS DE VOLUMES

(Mesures en centimètres et en millimètres)

ET DES

PRINCIPAUX FORMATS DE PAPIER

PLIÉS SELON

DIVERSES IMPOSITIONS COURANTES

PRINCIPAUX FORMATS DE PAPIER PLIÉS SELON DIVERSES IMPOSITIONS

FORMATS PLIÉS EN	COURONNE 37 × 47	ÉCU 40 × 52	CARRÉ 45 × 56	CAVALIER 46 × 62
In-folio . . .	23.50 × 37.00	26.00 × 40.00	28.00 × 45.00	31.00 × 46.00
In-quarto . .	18.50 × 23.50	20.00 × 26.00	22.50 × 28.00	23.00 × 31.00
In-six	15.66 × 18.50	17.33 × 20.00	18.66 × 22.50	20.66 × 23.00
In-octavo . .	11.75 × 18.50	13.00 × 20.00	14.00 × 22.50	15.50 × 23.00
In-douze . . .	9.25 × 15.66	10.00 × 17.33	11.25 × 18.66	11.50 × 20.66
In-seize . . .	9.25 × 11.75	10.00 × 13.00	11.25 × 14.00	11.50 × 15.50
In-dix-huit . .	7.83 × 12.33	8.66 × 13.33	9.33 × 15.00	10.33 × 15.33
In-vingt-quatre . .	7.83 × 9.25	8.66 × 10.00	9.33 × 11.25	10.33 × 11.50
In-trente-deux . .	5.87 × 9.25	6.50 × 10.00	7.00 × 11.25	7.75 × 11.50

Les mesures indiquées dans chaque colonne donnent donc la
Exemple : On veut connaître la grandeur d'une page provenant
et la colonne verticale marquée *Raisin* jusqu'à leur intersection. La
Les papiers sont disposés ordinairement par rames. La rame est
cahiers de 25 feuilles chacune.

COURANTES. (MESURES EN CENTIMÈTRES ET EN MILLIMÈTRES.)

RAISIN 50 × 65	JÉSUS 55 × 70	GRAND JÉSUS 56 × 76	PITTORESQUE OU SOLEIL 60 × 80	COLOMBIER 65 × 90
32.50 × 50.00	35.00 × 55.00	38.00 × 56.00	40.00 × 60.00	45.00 × 63.00
25.00 × 32.50	27.50 × 35.00	28.00 × 38.00	30.00 × 40.00	31.50 × 45.00
21.66 × 25.00	23.33 × 27.50	25.33 × 28.00	26.66 × 30.00	30.00 × 31.50
16.25 × 25.00	17.50 × 27.50	19.00 × 28.00	20.00 × 30.00	22.50 × 31.50
12.50 × 21.66	13.75 × 23.33	14.00 × 25.33	15.00 × 26.66	15.75 × 30.00
12.50 × 16.25	13.75 × 17.50	14.00 × 19.00	15.00 × 20.00	15.75 × 22.50
10 83 × 16.66	11.66 × 18.33	12.66 × 18.66	13.33 × 20.00	15.00 × 21.00
10.83 × 12.50	11.66 × 13.75	12.66 × 14.00	13.33 × 15.00	15.00 × 15.75
8.125 × 12.50	8.75 × 13.75	9.50 × 14.00	10.00 × 15.00	11.25 × 15.75

dimension exacte d'une page au format désiré.

d'un in-8° Raisin : Suivre la colonne horizontale marquée *In-octavo* mesure 16.25 × 25.00 qui s'y trouve donne la dimension cherchée. composée de 500 feuilles, lesquelles sont établies par mains ou

Par l'examen du tableau qui précède on remarquera que les formats offrent de très grandes différences selon le papier employé, et que les mesures sont pour un volume de MÊME FORMAT, l'in-8° par exemple :

En couronne..	11.75 × 18.50
En écu..	13.00 × 20.00
En carré (*Format du présent volume*).	14.00 × 22.50
En cavalier.	15.50 × 23.00
En raisin.	16.25 × 25.00
En jésus.	17.50 × 27.50
En grand jésus.	19.00 × 28.00
En soleil.	20.00 × 30.00
En colombier.	22.50 × 31.50

et ainsi de suite pour tous les autres. L'importance d'ajouter le nom du papier employé à la désignation du format est indiscutable, jusqu'à ce que l'on ait adopté l'usage d'indiquer les mesures d'un volume.

FORMATS MICROSCOPIQUES

A toute époque on a publié des ouvrages en très petits formats, ainsi que des éditions miniatures, diamants et microscopiques, où le terme s'applique généralement au caractère employé. Sans en discuter ici l'utilité, nous pensons qu'il y a quelque intérêt pour les amateurs, de passer en revue ces curiosités et ces bijoux bibliographiques, qui font plaisir aux *amateurs de l'art typographique*. Le format des livres microscopiques, en raison du procédé d'impression, est quelquefois difficile à désigner. Ces livres sont généralement tirés en in-64 ou en in-128, mais on a pris l'habitude de les définir d'après leur hauteur et leur largeur. On dit : Ce livre à

$35^{mm} \times 18$, pour dire qu'il y a 35 millimètres en hauteur sur 18 millimètres en largeur.

La très curieuse collection de M. Georges Salomon, dont M. Gaston Tissandier a donné un compte rendu dans *La Nature*, est ce qu'il y a de plus original en ce genre*.

Nous y avons relevé les titres des livres suivants :

Fig. 58 à 61. — Le plus petit livre connu. Son aspect grandeur d'exécution. Le même posé sur un timbre poste. Le même représenté ouvert.

La Constitution française, Paris, imprimerie de la Société littéraire typographique de l'Estrapade, 1792 ($41^{mm} \times 29$).

Étrennes françaises ou la Charte constitutionnelle, Paris, E. Jourdan, 1821 ($54^{mm} \times 30$).

Catechismus, Allemagne, 1611 ($42^{mm} \times 25$).

Catechismus Handlung, Nurnberg, 1666 ($31^{mm} \times 31$).

Le Réveil de l'âme, Annecy, 1784 ($41^{mm} \times 29$).

London Almanack, printed for the company stationers ($55^{mm} \times 28$).

The English Bijou Almanack, London ? ($14^{mm} \times 10$).

Ce goût des livres lilliputiens existait au commencement du XVIIe siècle, comme on le voit par la citation

* Notre confrère, M. E. Flammarion, un des éditeurs auxquels la librairie française est en grande partie redevable de sa renommée et de son extension, a publié une *Bibliothèque miniature*, reproductions microscopiques d'éditions de luxe, et dont l'exécution est parfaite. MM. Pairault et Cie, éditeurs, ont publié quelques livres minuscules, imprimés en caractères mobiles, mesurant $0{,}038 \times 0{,}028$, et pesant 5 grammes.

du *Catechismus*. Les Aphorismes d'Hippocrate furent aussi imprimés dans un format minuscule (45mm × 30) à Anvers, chez Plantin, en 1617 *.

Au mois de février 1832, on annonça à Londres, en opposition avec les éditions minuscules ou en caractères microscopiques, l'apparition d'un livre d'un format et de caractères gigantesques. Plusieurs journaux en publièrent la réclame suivante :

« Livre d'une dimension gigantesque. Le livre de la plus grande dimension qui ait été mis sous presse paraîtra en 1832 à Londres. Il aura pour titre *Panthéon des Héros anglais*. Chaque page aura quatre toises de hauteur et deux de largeur, et les lettres auront la dimension d'un demi-pied. Il a fallu confectionner une mécanique exprès pour la fabrication du papier. L'impression de cette œuvre gigantesque se fait au moyen d'une machine à vapeur ; et au lieu d'encre noire, on emploie un vernis d'or. Il n'en sera tiré que cent exemplaires qui ne sont destinés qu'aux principales bibliothèques d'Angleterre. »

D'après l'inventaire de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, on voit que la plupart des livres étaient in-folio. Les bréviaires, les livres d'heures et d'oraisons devaient être in-4° ou in-8°. Quant à ceux qui sont

* Douze volumes, minuscules gravés, *Calendrier de tous les saints*, illustré par Michel fils aîné, gravé par Lechard, font partie des collections de Mme Ve Vallerant. Ces volumes qui mesurent 18mm × 12mm, ont dû être imprimés vers le milieu de ce siècle, nous les croyons d'une grande rareté. Les gravures les composant sont collées dos à dos et montées sur onglet. Chaque volume contient un mois de l'année et est relié en chagrin, avec fleur de lys à chaque angle du premier plat. Les douze mois sont renfermés dans un étui divisé en douze cases.

Fig. 62 à 75. — Minuscules français reproduits en vraie grandeur.
Les plus petits livres du monde représentés en vraie grandeur.
Chemin de la croix figuré ouvert.
Couvertures d'argent du Chemin de la croix et d'un Paroissien.

Fig. 76 à 89. — Minuscules allemands. — Minuscules anglais. Almanach allemand de 1827 avec lithographies de Senefelder. Almanach minuscule allemand de 1818, avec son étui.

désignés seulement sous le titre de *Un petit livre*, il est probable qu'ils étaient petit in-8° ou in-12.

Au XVIe siècle, dans le principe, on regardait avec mépris les livres d'un petit format. « Scaliger, dit Baillet, raille Drusius pour la petitesse de ses livres; et J. Morel, l'un des plus grands imprimeurs de son temps, se plaignait au savant Puteanus, rival de Juste Lipse, que ses livres étaient trop petits pour la vente, et que les chalands n'en voulaient pas. »

Au collège d'Édimbourg, on commença à imprimer les *Thèses philosophiques* en 1596; elles avaient d'abord le format in-8°; en 1612, elles passèrent à l'in-4°; en 1641, elles devinrent grand in-folio. Ce dernier format était encore adopté pour les thèses soutenues dans les Facultés de Paris au XVIIIe siècle. On connaît les prouesses du chanoine Fabri, que Boileau, au chant V du *Lutrin*, nous représente terrassant ses adversaires au moyen d'un vieil *Infortiat*. Nous ne savons pas si le poète avait eu l'intention de faire allusion à l'exploit d'un professeur de droit, Christophe de Longueil, qui avait terrassé ses élèves sous le poids de trois énormes volumes de l'*Infortiat*.

Sous Louis XIV, le commerce clandestin des livres se faisait sur une grande échelle, et pour mieux en favoriser l'introduction en France, on perfectionna le genre des petits formats, faciles à dérober aux regards des argus guettant leur passage aux frontières, ou faciles à dissimuler par le lecteur, craignant d'être surpris dans sa lecture, nouveau fruit défendu. La décadence des grands formats et des formats gigantesques commença; les volumes grand in-folio furent

détrônés. Un format mixte s'interposa : l'in-quarto fut la livrée artistique des beaux ouvrages publiés depuis en France. Au XVIIIe siècle, le format in-4° était adopté pour les poésies en Hollande, où il est remplacé aujourd'hui par l'in-8°. Depuis quelques années, on a essayé de presque tous les formats, mais c'est l'in-8°, auquel on revient de préférence.

A la Bibliothèque de Stuttgard, se trouve un manuscrit d'une grandeur extraordinaire et d'une proportion telle que le vélin sur lequel il est écrit ne peut être que de peau d'âne : il est composé de 40 cahiers de quatre feuilles chacun; les deux feuillets de chaque feuille étant d'une seule pièce, cela fait huit feuillets, par conséquent 16 pages, et en tout 640 pages*.

En ce qui concerne les petits formats *Cazin*, nous ne pouvons mieux faire que de signaler les intéressants travaux de M. Corroënne, le bibliographe des petits formats Cazin, que nous avons publiés**.

IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES

Les livres imprimés avec des caractères d'une finesse extrême sont un objet de curiosité qui séduit quelques

* Nous en donnerons la description détaillée au Chapitre douzième : Des Manuscrits et de la Peinture des livres.

** Cf. *Manuel du Cazinophile*. Le petit format à figures, collection parisienne in-18 (vraie collection de Cazin). Bibliographie historique, en cinq périodes triennales distinctes, indication de gravures, provenance de chaque édition des ouvrages suivant la publication de cinq séries de Catalogues de cette précieuse collection. Paris, Edouard Rouveyre, 1879, in-32.

Petits formats, dits Cazin. Bibliographie générale. Bulletin du Cazinophile. Années 1877, 1878 et 1879. Période initiale du petit format à vignettes et à figures, collection Cazin, par A. Corroënne. Paris, Edouard Rouveyre, 1880, in-32.

amateurs et, parmi les volumes que leur exiguïté a rendu fort rares ou que la singularité de leur exécution a fait rechercher, il convient de citer, — au XVIe siècle : *M. Tulii Ciceronis Officiorum.* libri. III *Lælius seu de Amicitia* liber. I *Cato maior seu de Senectute.* liber. I *Paradoxa.* liber. I *Somnium Scipionis ex.* VI *de Re.* p. Venetiis, in ædibus Alexandri Paganini, 1515, — au XVIIe siècle, à Sedan, il a été créé vers 1611 une fonderie typographique considérable; en 1615, Jean Jannon fit graver un petit caractère « la petite sedanoise ».

Le premier ouvrage imprimé avec ce caractère est un *Virgile* in-32, de 1625; il y a aussi des exemplaires qui portent la date de 1628; c'est la même édition avec un titre renouvelé, comme cela se pratiquait à cette époque. Le même caractère servit à l'ouvrage suivant : *Quincti* (sic) *Horatii Flacci opera omnia.* Sedani, ex typographia et typis novissimis Joannis Jannoni. 1627, pet. in-32, ainsi qu'à la *Bible* en français. Sedan, 1633*.

De la même imprimerie est sorti imprimé en caractères grecs : *Novvm Jesv Christi Domini nostri testamentum*, ex regiis aliisque optimis editionibus cum cuna expressum. In-64 (572 pages). Sedani, ex typographia et typis novissimis Joannis Jannoni.

Nous devons mentionner aussi le *Senecæ opuscula selecta*, Lugd. Batav., J. Maire, sans date, in-8; le *Rabelais*, sans lieu, 1556, in-12, remarquable par la finesse des caractères; la *Bible de Richelieu*, c'est ainsi qu'on appelle une petite *Bible* exécutée par ordre du duc de Richelieu, format in-12, avec des caractères très fins

* Cf. *Des impressions microscopiques*, par Louis Mohr. Paris, Édouard Rouveyre, 1879, in-8°.

et d'une grande netteté; en voici le titre : *Biblia sacra vulgatæ Editionis* (minutissimis characteribus jussu ducis de Richelieu edita). *Parisiis*, *Martin*, 1656, in-12. Les mêmes caractères ont été employés aussi pour : *Thomas à Kempis, De imitatione Christi, libri IV* (minutissimis characteribus editi). *Parisiis*, *Martin*, in-12; et pour : *Senita paradisi et pugna spiritualis demum latinè redditus. Ar. D. Jod. Lorichio. Parisiis*, *Sebast. Martin*, 1657, in-12.

Plusieurs impressions microscopiques furent exécutées à Amsterdam au XVIIe siècle. Nous citerons : *Anicii Manlii Torquati Severini Boelhii de consolatione philosophiæ, libri V*. Amstelodami, Apud Ioan. Ianssonium. Anno 1653 (titre gravé à la Sphère) in-64, 207 pp. et 8 feuillets (hauteur de la page, encadrée 60^mm; largeur, 32^mm); le *Tite-Live* de Daniel Elzévier, publié à Amsterdam en 1678, offre les mêmes particularités.

Au XVIIIe siècle nous mentionnerons : *Phædri fabulæ et Publii Syri sententiæ*. Parisiis, ex typographia Regia, 1729, in-24, 2 feuillets, 86 pp. avec frontispice gravé par Ph. Simonneau (hauteur de la composition 34 lignes 62^mm, reliure originale en veau rouge).

De la même imprimerie est sorti un spécimen de caractère microscopique*, sous le titre : *Épreuve* du premier alphabet, droit et penché, orné de cadres et cartouches. Gravé par ordre du roi pour l'imprimerie

* En 1740, Luce, graveur de l'imprimerie du Louvre, grava un caractère remarquablement menu, pouvant porter 3 points 1/2 romain et italique. On peut juger des efforts que Louis Luce a faits dans l'art de la gravure en voyant son caractère nommé *la perle*, le plus petit caractère qui ait jamais été gravé et fondu, et dont le modèle se trouve dans l'ouvrage

royale, par Louis Luce, et fini en 1740, 8 feuillets, format in-32 (grandeur 6 cent. sur 10 cent.). Il contient une introduction, plusieurs fables de la Fontaine et des vignettes.

Les imprimeurs de Paris et d'Orléans publièrent : *M. Tulli Ciceronis* Cato major ad P. Tomponium atticum. Lutetia, typis Josephi Barbou, 1758. In-64, portrait d'après Rubens, gravé par Huot. — *Q. Horatii Flacci* poemata, scholiis sive annotat. instar commentarii illustr. à Joa. Bond. Aurelianis typis Couret de Villeneuve, 1767 (Jolie édition imprimée avec le caractère microscopique fondu par Fournier). — *Phædri fabulæ*, l'Annaei Senecœ ac publii Syri sententiæ. Aureliæ, Couret de Villeneuve. 1773, in-18.

Au commencement du XIXe siècle, l'éditeur Fournier commençait la publication d'une *Bibliothèque portative* de voyage, format in-48. Composition de 34 lignes par page, hauteur 69^mm sur 45^mm. Nous donnons

ayant pour titre : *Essai d'une nouvelle typographie* (c'est-à-dire, caractères d'imprimerie), *ornée de vignettes, de fleurons*, etc., *inventés, dessinés et exécutés par Luce, graveur du roi, commencé en* 1740 *et fini en* 1770. Paris, Barbou, 1771, in-4. M. Didot, dans son *Épître sur les progrès de l'imprimerie*, a critiqué les productions de Luce : « Parmi les caractères généralement mauvais que Luce a gravés, dit-il, et dont heureusement on ne se sert point à l'Imprimerie royale, il a pris plaisir à en faire un si petit qu'il échappe à la vue, et il lui a donné son nom. A la vérité il a mieux réussi dans un grand nombre de fleurons qui cependant ne seront jamais adoptés par un imprimeur qui aura véritablement du goût. » Vers 1786, F.-A. Didot l'aîné forma le projet d'une collection d'ouvrages de littérature les plus agréables, imprimée en un format de la grandeur d'une carte à jouer avec un caractère extrêmement fin. Cette publication, bien difficile à exécuter et nuisible pour les yeux des lecteurs, resta à l'état de projet.

ci-après le titre de deux de ces volumes : I. *Les amours pastorales de Daphnis et Chloé*. 232 pages. Paris, (1802).

II. *Œuvres du Cardinal de Bernis*. 184 pages. (1802). Chez J.-B. Fournier, père et fils.

Dans cette catégorie, trouve place une publication de la même grandeur : *Lettres à Émile sur la mythologie*, par C.-A. Demoustier, 4 volumes in-64. Paris, chez Lemoine, 1826.

L'éditeur anglais, Pickering, a commencé en 1822 la publication d'une série de petites éditions, en différentes langues, avec des caractères très petits et pourtant très lisibles, dont les titres suivent : *Cicero de officiis*, de senectute et de amicitia. Londini, 1822, in-64 av. portrait gravé. — *Publius Virgilius*, Maro. Londini, 1822, in-64 av. portrait gravé. — *La Gerusalemme liberata* di Torquato Tasso, in-64, 405 pp. portr. d'après Raphaël Morghen et titre gravé. Londra, 1822. — *La rime* del Petrarca, in-64, Londini, 1822. — *Quintus Horatius Flaccus*, in-64, 192 pp. avec front. gravé, 2e édit. 1824. Nouv. édition, 1826. — *Publius Terentius*, Afer, in-64 av. portrait. 1822. Nouv. édit. 1825. — *La divina Comedia* di Dante, 2 vol. in-64 avec portrait, titre gravé, 1822. — *Catullus*, *Tibullus et Propertius*, in-64. London, 1824. — *Novum Testamentum* græcum, in-64, front. gravé, d'après Léonard de Vinci, 4 feuil. 512 pp. 1828. — *Homère*, Iliade et Odyssée. Texte grec. 2 vol. in-64, 1831, Tom. I, 2 feuillets, 351 pp. av. portr. Tom. II, 2 feuillets 272 pp. (Execudebat Carolus Whillingham, London).

Les éditions Pickering sont recherchées ; elles portent la marque des Alde « Ancre avec le Dauphin ». Tous

ces volumes, à l'exception de l'*Iliade et Odyssée*, sortent de la typographie C. Corrall de Londres.

Jules Didot aîné avait commencé en 1825 la publication par souscription des : *Œuvres complètes de Voltaire*, un seul vol. in-8. Édition dédiée aux amateurs de l'art typographique (70 livraisons à 5 francs). Impression in-8°, des deux volumes avec caractères microscopiques; titre dessiné par Desenne et gravé par Tompson et portrait.

A cette publication suivirent plusieurs du même genre, de même format et caractère : *Molière*, œuvres complètes, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par Simonin. Paris, 1825, gr. in-8° à 2 col. av. portr. — *Plutarque*. Hommes illustres, trad. du grec par D. Ricard. Paris, Brière, 1827. In-8° à 2 col. — *Collection* des classiques français : *Première partie*. Poésie : cont. Voltaire, J.-B. Rousseau, La Fontaine, Molière, Boileau, J. Racine, Corneille, Malherbe, L. Racine, Gresset, Regnard, Destouches, etc., 2 feuillets, 1547, pages à 2 col. av. frontisp. Portraits dessinés par A. Desenne, gravés par Hopood. — *Seconde partie*. Prose : cont. Voltaire, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fénelon, Massillon, Fléchier, Bossuet, Montesquieu, Pascal et Le Sage. 2 feuillets, p. 1549 à 2544, avec frontispice. Portrait dessiné par J. Bailly, gravé par A. Bailly. Imprimé par Jules Didot aîné. Paris, Dufour et Cie, 1828, gr. in-8°. — *Voltaire*, œuvres poétiques. Édition dédiée aux amateurs de l'art typographique, in-8° à 2 col. Paris, Lebigre, 1832.

Pour les deux ouvrages microscopiques suivants, les caractères ont été gravés par Henri Didot : *Maximes et*

Réflexions morales du duc de La Rochefoucauld, in-64. Paris, 1827 (26 lignes de 44 lettres par page). — Quinti Horatii Flaccii, *Opera omnia recensuit Filon*. Parisiis, 1828. Imprimerie de Henri Didot. In-64*.

Ce sont des chefs-d'œuvre d'impression.

Quelques années plus tard, la fonderie typographique de Laurent et Deberny gravait les caractères de deux volumes microscopiques :

Fables de J. de La Fontaine. Édition miniature in-128 de 256 pages, imprimée par Plon frères, à Paris (Composition par page 50 lignes, hauteur 52mm, largeur 30mm).

La même fonderie a édité, en 1855, un autre volume dans un format encore plus petit : *Gresset*, *Ver-Vert*, suivi de la *Chartreuse*, *l'Abbaye* et autres pièces. Édition Mignardise, 2 feuill., 160 p. et table (33 lignes, hauteur 38mm, largeur 22mm) **. Typ. Ernest Meyer, rue de l'Abbaye, 3, à Paris.

Le caractère qui a servi à ces deux ouvrages a été gravé par Ramé et fondu par Laurent et Deberny, sur *quart de onze*, soit 2 points 3/4, comme le précédent,

* Le caractère qui a servi à ces deux ouvrages ainsi qu'à celui cité page 73, *De Imitatione Christi*, 1858, a été gravé par Henri Didot et fondu par lui sur *quart de onze points* (4 au 11, style de fondeur), soit 2 points 3/4, et sur la hauteur de 48 points. Les pages, une fois composées, étaient placées dans une boite-châssis de cuivre, dont le fond portait 14 points d'épaisseur : en sorte que la lettre se trouvait exhaussée à la hauteur ordinaire des caractères.

L'*Horace* est composé plein; le *La Rochefoucauld* est interligné de 1 point; l'*Imitation* est interlignée de 1/2 point.

** De cette édition minuscule, et comme caractère et comme format, M. Gustave-Alf. Rouveyre possède un des rares exemplaires imprimé sur papier rose.

A gens peu curieux de goûter le trepas.
Dans cette intention, une vieille amasse
Fait le accès ou devait se passer l'aventure.
Il y porte une corde, et veut avec un clou
Au haut d'un certain arbre attacher le licou.
La muraille, vieille et peu forte,
S'écroule au premier coups, tombe avec un trésor
Notre désespéré le ramasse, et l'emporte,
Laisse le licou, s'en retourne avec l'or.
Sans compter : rendu au nom, la somme plut au sire
Tandis que le galant n'grande pas se retire,
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Absent.
Quoi, dit-il, sans mourir je perdrai cette somme !
Je ne me pendrai pas ! Et vraiment si ferai,
Ou de corde je mangerai.
Le lacs était tout prêt ; il n'y manquait qu'un homme
Celui-ci se l'attache, et se pend bien et beau.
Ce qui le consola peut-être
Fut qu'un autre eut, pour lui, fait les frais du cordeau
Aussi bien que l'argent le lieu trouva maître.

L'avare rarement fait ses jours sans pleurs ;
Il a le moins de part au trésor qu'il enserre.
Thésaurisant pour les voleurs,
Pour ses parents, ou pour la terre.
Mais que dire du trac que la fortune fit ?
Ce soit le de ses traits ; elle s'en diverti :
Plus le tour est bizarre, et plus elle est contente
Cette déesse incontinente
Se mit alors en l'esprit
De voir un homme se pendre ;
Et celui qui se pendit
N'a devait le moins attendre.

XVII. — LE SINGE ET LE CHAT.

Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat,
Cheminaient d'un logis, étaient un commun maître.
D'animaux, maintenant c'était un très-bon plat :
Ils n'y craignaient tous deux aucun, quel qu'il pût être.
Trouvait-on quelque chose au logis de gâte,
L'un ne s'en prenait point aux gens du voisinage ;
Bertrand dérobait tout ; Raton, de son côté,
Était moins attentif aux souris qu'au fromage.

Un jour, au coin du feu, nos deux maîtres fripons
Regardaient rôtir des marrons.
Les marrons était une très-bonne affaire ;
Nos gaillards y voyaient double profit à faire,
Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.
Bertrand dit à Raton : Frère, il faut aujourd'hui
Que tu fasses un coup de maître ;
Tire-moi ces marrons. Si Dieu m'avait fait naître
Propre à tirer marrons du feu,
Certes, marrons verraient bien peu.
Aussitôt fait que dit : Raton, avec sa patte,
D'une manière délicate,
Ecarte un peu la cendre, et retire les doigts ;
Puis les reporte à plusieurs fois ;
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque,
Et cependant Bertrand les croque.
Une servante vient : adieu mes gens. Raton
N'était pas content, ce dit-on.

Ainsi ne le sont pas le plupart de ces princes
Qui, flattés d'un pareil emploi,
Vont s'échauder en des provinces
Pour le profit de quelque roi.

XVIII. — LE MILAN ET LE ROSSIGNOL.

Après que le milan, manifeste voleur,
Eut repandu l'alarme en tout le voisinage,
Et fait crier sur lui les enfants du village,
Un rossignol tombe dans ses mains par malheur.
Le hérault du printemps lui demande la vie.
Aussi bien, que manger en qui n'a que le son ?
Ecoutez plutôt ma chanson :
Je vous raconterai Terre et son cuvée. —
Qui Terre ? est-ce un mets propre pour les milans ? —
Non pas ; c'était un roi dont les fers violents
Ne furent remarqués leur seizieme criminelle.
Je m'en vais vous en dire une chanson si belle
Qu'elle vous ravira : mais chant plaît à chacun.
Le milan alors lui replique :
Vraiment, mon valet bien ! lorsque je suis à jeun,
Tu me viens parler de musique ! —
J'en parle bien aussi, moi. — Quand on veut la prendre,
Tu peux lui conter ces merveilles :
Pour un milan, il n'en rire.
Vouter affamé n'a point d'oreilles.

Tout vu tout est divers : êtes-vous de l'esprit
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre.
L'Empédocle de cire au brasier se fondit :
Il n'était pas plus fou que l'autre.

XIII. — JUPITER ET LE PASSAGER.

Oh ! combien le péril enrichirait les dieux,
Si nous nous souvenions des vœux qu'il nous fait faire
Mais, le péril passé, l'on ne se souvient guère
De ce qu'on a promis aux cieux ;
On compte seulement ce qu'on doit à la terre
Jupiter, dit l'impie, est un bon crédancier ;
Il ne se sert jamais d'huissier.
Et qu'est-ce donc que le tonnerre ?
Comment appelait-tons ces avertissements ?

Un passager pendant l'orage
Avait voué cent bœufs au vainqueur des Titans.
Il n'en avait pas un : vouer cent éléphants
N'aurait pas coûté davantage.
Il brûla quelques ne quand il fut au rivage :
Au net de Jupiter la fumée en monta.
Sire Jupin, dit-il, prends mon vœu ; je vaile :
C'est un parfum de bœuf que la grandeur respire.
La fumée eut la part ; je ne le dois pas rien
Jupiter fit semblant de rire ;
Mais, après quelques jours, le dieu l'attrapa bien.
Envoyant un songe lui dire
Qu'un tel trésor était en tel lieu. L'homme au vœu
Courut au trésor comme au feu.
Il trouva des voleurs ; et, n'ayant dans sa bourse
Qu'un sou pour toute ressource,
Il leur promit cent talents d'or,
Bien comptés, et d'un tel trésor !
On l'avait enterré dedans telle bourgade. !
L'endroit parut suspect aux voleurs ; de façon
Qu'à notre promoteur l'un dit : Mon camarade,
Tu le moques de nous ; meurs, et va chez Pluton
Porter ton cent talents au don.

IV. — LE GLAND ET LA CITROUILLE.

Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la trouve.
Un villageois, considérant
Combien ce fruit est gros et sa tige mesure ;
A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela ?
Il a bien mal placé cette citrouille-là !
Eh parbleu ! je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà ;
C'est été justement l'affaire :
Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Gare, que ta n'a point entré
Au conseil du ciel qui pèche tes cure ;
Tout en eût été mieux : car pourquoi, par exemple,
Le gland, qui n'est pas gros comme mon petit doigt,
Ne pend-il pas au cet endroit ?
Dieu n'est méprés : plus je contemple
Ces fruits mal placés, plus il semble à Gare
Que l'on a fait un quiproquo.
Cette réflexion embarrassant notre homme :
Où ne dort point, dit-il, quand on a tout d'esprit.
Sous un chêne mesdité il va prendre son somme.
Un gland tombe : le sen du dormeur en pâlit.
Il s'éveille ; et, portant la main sur son visage,
Il trouve encor le gland pris au poil du menton.
Son nez meurtri le force à changer de langage.
Oh ! oh ! dit-il, je saigne ! et que serait-ce donc
S'il fut tombé de l'arbre une masse plus lourde.
Et que ce gland eut été gourde ?
Dieu ne l'a pas voulu : sans doute il eut raison ;
J'en vais bien à présent la cause.
En louant Dieu de toute chose,
Gare retourne à la maison.

V. — L'ÉCOLIER, LE PÉDANT, ET LE MAITRE D'UN JARDIN.

Certain enfant qui sentait son collége,
Doublement sot et doublement fripon
Par le jeune age et par le privilége
Qu'ont les pédants de gâter la raison,
Chez un voisin dérobait, ce dit-on,

Fig. 90. — Impression microscopique (Caracteres mobiles).
Fables de La Fontaine.
Reproduction de l'original par la photogravure.

XIV. — LE CHAT ET LE RENARD.

Le chat et le renard, comme beaux petits saints,
N'en allaient en pèlerinage.
C'étaient deux vrais tartufes, deux archipatelins,
Deux frères patte-pelus, qui, des fruits du voisin,
Croquant maints volailles, escroquant maint fromage,
S'indemnisaient à qui mieux mieux.
Le chemin étant long, et partant ennuyeux,
Pour l'accourcir ils disputèrent.
La dispute est d'un grand secours :
Sans elle on dormirait toujours.
Nos pèlerins s'égaillèrent.
Ayant bien disputé, l'un parle du prochain.
Le renard au chat dit entre :
Tu prétends être fort habile;
En sais-tu tant que moi? j'ai cent ruses au sac.
Non, dit l'autre : je n'ai qu'un tour dans mon bissac :
Mais je soutiens qu'il en vaut mille.
Eus de recommencer la dispute à l'envi.
Sur le que si, que non, tous deux étant sinsi,
Une meute apaisa la mêlée.
Le chat dit au renard : Fouille en ton sac, ami;
Cherche en la cervelle mitrée
Un stratagème sûr : pour moi, vaille le mien.
A ces mots, sur un arbre il grimpa bel et bien.
L'autre fit cent tours inutiles,
Entra dans cent terriers, mit cent ruses en défaut
Tous les coulevres de Briffaut.
Partout il lassa des sullas;
Et ce fut partout sans succès;
La femme y pourvut, ainsi que les bassets.
Au sortir d'un terrier deux chiens sur pieds agiles
L'étranglèrent du premier bond.
Le trop d'expédients peut gâter une affaire :
On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.
N'en ayons qu'un; mais qu'il soit bon.

XV. — LE MARI, LA FEMME, ET LE VOLEUR.

Un mari fort amoureux,
Fort amoureux de sa femme,
Bien qu'il fût jouissant, se croyait malheureux.
Jamais rillade de la dame,
Propos flatteur et gracieux,

L'artisan exprima si bien
Le caractère de l'idée,
Qu'on trouva qu'il ne manquait rien
A doubler que la parole :

Même l'on dit que l'ouvrier
Eut à peine achevé l'image,
Qu'on le vit trembler le premier,
Et redouter son propre ouvrage.

A la faiblesse du sculpteur
Le poète entrefois n'en dut guère,
Les dieux dont il fut l'inventeur
Craignant la haine et la colère.

Il était enfant en cela;
Les enfants n'ont l'âme occupée
Que de continuel soucy
Qu'on ne fache point leur poupée.

Le cœur naît nécessairement l'esprit :
De cette source est découlée
L'erreur païenne, qui se vit
Chez tant de peuples répandue.

Ils embrassaient violemment
Les intérêts de leur chimère :
Propagation devint aimant
De la Vénus dont il fut père.

Chacun tourne en réalités,
Autant qu'il peut, ses propres songes
L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour les mensonges.

VII. — LA SOURIS MÉTAMORPHOSÉE EN FILLE.

Une souris trouva du bec d'un chat-huant
Je ne l'oseas pas ramendre;
Mais un hérault le fit : je le crains désormais;
Chaque pays a sa prudence.
La souris était fort la mienne.
De cette sorte de prochain
Nous nous avertions peu; mais le peuple brumin

Et fleurs et fruits. Ce voisin, en automne,
Des plus beaux dons que nous offre Pomone
Avait la fleur, les autres le fruit.
Chaque saison apportait son tribut,
Et au printemps il jouissait encore
Des plus beaux dons que nous présente Flore.
Un jour dans son jardin il vit notre écolier,
Qui, grimpant sans égard sur un arbre fruitier,
Gaiait jusqu'aux boutons, donne et frêle espérance,
Avant-coureurs des biens que promet l'abondance :
Même il ébranlait l'arbre; et il tint à la fin
Que le possesseur du jardin
Envoya faire plainte en matière de la chose.
Celui-ci vint suivi d'un cortège d'enfants :
Voilà le verger plein de gens
Pires que le premier. Le pédant, de sa grâce,
Accrut le mal en sincrasé
Cette jeunesse mal instruite :
Le tout, à ce qu'il dit, pour faire un châtiment
Qui pût servir d'exemple, et dont toute sa suite
Se souvînt à jamais comme d'une leçon.
La-dessus il cita Virgile et Cicéron,
Avec force traits de science.
Son discours dura tant, que la maudite engeance
Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin.

Je hais les pièces d'éloquence
Hors de leur place, et qui n'ont point de fin :
Et ne sais bête au monde pire
Que l'écolier, si ce n'est le pédant.
Le meilleur de ces deux pour voisin, à vrai dire,
Ne me plairait aucunement.

VI. — LE STATUAIRE, ET LA STATUE DE JUPITER.

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
Qu'en ferai-dit, mon ciseau?
Sera-t-il dieu, table, ou cuvette?

Il sera dieu : même je veux
Qu'il ait sa main au tonnerre.
Trembles, humains! faites des vœux :
Voilà le maître de la terre.

Mot d'amitié, et doux sourire,
Deffient le pauvre sire,
N'avaient fait soupçonner qu'il fut vraiment chéri.
Je le crois; c'était en mari.
Il ne fait point à l'hymenée
Que, contrat de sa destinée,
Il n'en remercrist les dieux.
Mais quoi! si l'amour n'assaisonne
Les plaisirs que l'hymen nous donne,
Je ne vois pas qu'on en soit mieux.
Notre épouse étant donc de la sorte haïe,
Et n'ayant cure de son mari de sa vie,
Il en faisait sa plainte une nuit. La voleur
Interrompit la doléance
La pauvre femme est si grand'peur
Qu'elle chercha quelque assurance
Entre les bras de son époux.
Ami voleur, dit-il, sans toi ce bien si doux
Me serait incomme; Prends donc en récompense
Tout ce qui peut chez nous être à la bienséance;
Prends le logis aussi. Les voleurs ne sont pas
Gens honteux, ni fort délicats :
Celui-ci fit sa main.

J'idée de ce conte
Que la plus forte passion
C'est la peur; elle fait vaincre l'aversion,
Et l'amour quelquefois : quelquefois il la dompte;
J'en ai pour preuve cet amant
Qui brûle sa maison pour embrasser sa dame,
L'emportant à travers la flamme.
J'aime mieux cet emportement;
Le conte en va plus toujours infiniment :
Il est bien d'une bonne engeance,
Et plus grande encore que belle.

XVI. — LE TRÉSOR ET LES DEUX HOMMES.

Un homme n'ayant plus si crédit ni ressource,
Et longtemps le diable en sa bourse,
C'est-à-dire n'y logeant rien,
S'imagina qu'il serait bien
De se pendre, et finir lui-même sa misère.
Puisque sous bien sous lui la faim le viendrait faire
Guère de mort qui ne doit pas

Fig. 90 *bis*. — Impression microscopique (Caractères mobiles).
Fables de J. de La Fontaine.
Reproduction de l'original par la photogravure.

mais sur la hauteur ordinaire des caractères de 62 points 1/2. A cette époque, le corps de 11 points était une espèce d'unité de mesure typographique, comme l'est aujourd'hui le corps de 12 points.

Le *La Fontaine* est composé plein (il a été composé par M. J. Lecerf, alors employé dans la fonderie Laurent et Deberny et, par la suite, maître imprimeur à Rouen); le *Gresset* est interligné de 1/4 de point.

Les deux caractères qui précèdent, gravés par H. Didot et Ramé, sont la propriété de MM. Deberny et Cie.

Le bibliographe-libraire Edwin Tross publiait, il y a quelques années, une édition : *De Imitatione Christi*, Libri Quatuor. Paris, 1858. Impressum typis Guiraudet et Jouaust, à Paris, avec frontispice Salvator mundi, gravé sur bois. Titre et 155 pages (38 lignes par page, hauteur 47^{mm}, largeur 30^{mm}).

Une impression microscopique remarquable a été faite par l'Oxford-Presse, en 1876 : *The Holy Bible*, containing the old and new Testaments : translated out of the Original Tongues and with the former translations diligently compared and revised. By His Majesty special command. Appointed to be read in churches. Oxford Printed at the university Press (N° 26 diamant, 24mo). Chaque page 2 col. de 70 lignes, hauteur 116^{mm}, largeur 55^{mm}, et épaisseur du vol. relié 13^{mm}. Le volume pèse 95 grammes.

Parmi les produits typographiques qui figuraient en 1878 à l'Exposition universelle de Paris, la section italienne comprenait une édition de *La Divina Comedia* di Dante qui est, sous le rapport du format et du caractère typographique, un des plus petits livres

du monde; il n'est guère plus grand qu'une breloque de montre, et on ne peut le lire qu'en employant la loupe.

Déjà, à une exposition antérieure, quelques journaux mentionnaient qu'une fonderie ou imprimerie de Madrid exposerait une édition complète du *Don Quichotte* de Cervantès, formant trois volumes de l'épaisseur de trois cahiers de papier à cigarettes; nous n'avons pu découvrir cette édition.

Ce cas toutefois ne s'est pas présenté pour le *Dantino* cité plus haut; cette œuvre lilliputienne, qui n'a que le quart de la grandeur de l'édition Diamant de Barbera, éditeur à Florence, a été éditée par G. Gnocchi, à Milan, et imprimée par MM. Salmin frères à Padoue.

Dans sa lettre imprimée*, M. Liugi Salmin réclame pour la ville de Padoue la priorité de l'impression des éditions du Dante en caractères microscopiques. M. le Dr Scartazzini a publié, à ce sujet, dans la *Gazette d'Augsbourg*, un travail auquel nous empruntons quelques détails.

« Le caractère fut gravé en 1834 par Antonio Farina, qui lui donna le nom « L'ochio di mosca ». La fonderie Corbetta, à Milan, acheta les poinçons et le sieur Giacomo Gnocchi en commanda une fonte. La composition a été recommencée à plusieurs reprises, mais aucun compositeur ni correcteur ne put résister à la fatigue; presque tous furent affectés d'une maladie des yeux après y avoir travaillé. Les caractères voyagèrent pendant plus de vingt ans, d'une imprimerie à l'autre, sans pouvoir arriver à un résultat d'exécution. Après la mort du sieur G. Gnocchi, son fils Giovanni

* *Il Dantino*. Rivendichiamo i nostri diritti. Padova, 7 marzo 1895.

reprit le projet, et fit, le 1er mars 1873, un traité avec les frères Salmin, imprimeurs à Padoue, pour l'impression de cette édition. L'impression dura cinq ans, ce qui prouve les énormes difficultés auxquelles on se heurtait. Le sieur Giuseppe Geche s'était chargé de la composition, il s'est attiré également une maladie des yeux; le sieur Luigi Busato en fut correcteur et le sieur Luigi Baldan, l'imprimeur. Les caractères ont été anéantis après le tirage, qui a été fait à 1000 exemplaires*. »

Comme étant la plus petite édition de Dante connue jusqu'alors, M. Scartazzini cite celle de Londres, en 2 volumes de 374 pages, parue en 1822-1823. Hauteur 8 centimètres; largeur 4 centimètres 1/2. Chaque page contient 52 versets. La lettre de Galilée : *Galileo a madama Cristina di Lorena*, 1615, composée en caractères microscopiques, mesure 10 millimètres sur 6,

* En comparant entre eux les caractères microscopiques, gravés par Henri Didot, par Laurent et Deberny et par Antonio Farina, on reconnaît :

1° Que l'œil du *Dantino* est le plus petit des trois, quant au bas de casse;

2° Que l'œil du *La Rochefoucauld* et autres est plus petit que l'œil du *La Fontaine*, quant au bas de casse :

3° Que les capitales sont de la même dimension *dans les trois types*;

4° Que la fonte du *Dantino* étant d'un corps plus fort que la fonte des autres livres, tandis que l'œil de la lettre est plus petit, le texte paraît fortement interligné, quoique plein.

Nous négligeons, bien entendu, la question du format, dont la notice italienne sur le *Dantino* se préoccupe : le format d'un livre peut être d'une exiguïté excessive, sans que le caractère soit petit.

Le principal mérite de l'exécution de ces petits caractères appartient aux graveurs, et leur travail est d'autant mieux apprécié que les fondeurs ont mis plus de soin à la fonte d'aussi petites lettres.

contient 9 lignes et environ 95 à 100 lettres. Ainsi que le *Dantino*, elle a été éditée par G. Gnocchi et sort des presses des frères Salmin à Padoue.

Un ouvrage pratique rentrant, sous tous les rapports, dans la catégorie des éditions en miniature, c'est : *Le vrai Dictionnaire de poche* (français-anglais et anglais-français), avec les deux parties imprimées sur la même page. De nombreux conseils de prononciation et de tableaux comparatifs des mesures et des monnaies, par John Bellows (de Glocester). Revu et corrigé par Aug. et Alex. Beljame et John Sibree. Printed by John Bellows, steam Press, Gloucester, from types cut specially for the work by Miller et Richard, type-founders to the Queen, Edinburgh, 1873. 6 feuilles, XVI et 548 pp.

Imprimé à 2 colonnes avec encadrement rouge; hauteur de la composition, 99 millimètres, largeur 59 millimètres. L'impression de cette édition a duré huit ans ; une nouvelle édition vient de paraître dans un format un peu agrandi et dans laquelle on a espacé un peu la composition, les pages sont presque de 1 centimètre plus hautes et de 5 millimètres plus larges.

La photogravure donne aujourd'hui le moyen d'agrandir ou de réduire à volonté les caractères; de sorte qu'on peut obtenir, par ce moyen, des éditions microscopiques du type le plus menu qu'il soit possible. Pendant l'Exposition de 1889, à Paris, M. C. Motteroz a imprimé, à la machine, deux *Guides Conti* en format in-64. L'un d'eux, *Paris-Diamant*, est une composition typographique en 4 et en 5, avec quelques pages de photogravure; l'autre, l'*Exposition en miniature*, est

la réduction, toute en photogravure, d'un volume in-18 carré en in-64 raisin. Sans doute un livre obtenu par ce procédé mécanique n'aura jamais la valeur d'une composition typographique originale, qui se recommande par la difficulté vaincue; mais il lui faut reconnaître un mérite, bien précieux à notre époque, celui d'être accessible à toutes les bourses.

En Angleterre, outre les éditions de Pickering que nous avons citées précédemment, on a aussi publié des éditions de la *Bible* et de quelques auteurs classiques en caractères extrêmement fins. La plus ancienne édition des *Primer or Prymer*, en petits caractères, est celle que cite Lowndes sous ce titre : *The Prymer of Salysbury use*, Paris, 1490, in-64, *with the fifteen Oo's and other prayers in english**.

Quelques Bibles anglaises, in-24 et in-32, exécutées avec des types très fins et très nets, sont mentionnées par J.-Ch. Brunet dans son *Manuel du libraire.*

Ajoutons que, pour la Grande-Bretagne, le Shakespeare a été le prototype des *Éditions Diamant* et *Microscopiques.*

Le plus petit journal du monde est le *Little Standard*, de Torquay (Angleterre). Il mesure 75 millimètres de large sur un peu moins de hauteur. Il est écrit, imprimé, par M. H. Tockelt, sous les auspices du *Dexon*

* Cf. Lowndes (W. T.). — The Bibliographers' Manual of English Literature, containing an account of rare, curious, and useful books, published in, or relating to, Great Britain and Ireland, from the invention of printing; with bibliographical and critical notices, collations of the rarer articles, and the prices at which they have been sold. New edition, with an appendix relating to the books of literary and scientific societies by H. G. Bohn. London, 1857-1864. 13 parts in 6 vols. 8vo.

County Standard, dont il est l'abrégé. On ne peut le lire qu'à la loupe*.

Après nous être occupé des impressions microscopiques, nous allons donner quelques notes sur la micrographie.

MICROGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE

Claude Elien parle d'un homme qui, après avoir écrit un distique en lettres d'or, pouvait le renfermer dans l'écorce d'un grain de blé. Un autre calligraphe traçait des vers d'Homère sur un grain de millet. Cicéron, dit Pline, rapporte avoir vu l'*Iliade* d'Homère écrite sur parchemin et pouvant se renfermer dans une coquille de noix. « *In nuce inclusam Iliada Homeri carmen, in membrana scriptum, tradit Cicero***. » Ce dernier fait a trouvé bien des incrédules parmi les modernes, malgré une expérience que fit un jour le savant Huet devant le dauphin et sa cour, auxquels il démontra qu'un morceau de vélin, assez mince, de 27 centimètres de haut sur 21 et demi de large, pouvait des deux côtés contenir environ 15000 vers et se renfermer facilement dans une coquille de noix de moyenne grandeur. Il suffit d'admettre, ce que certainement personne ne songera à contester, que l'on puisse donner à l'écriture le même

* On pourra, sur les éditions en petits caractères, consulter la très documentée *Bibliographie des éditions microscopiques*, par Ch. Nauroy, Paris, Charavay frères, petit in-12. Tiré à 218 exemplaires.

** Cf. *Histoire naturelle*, § xxi, livre VII, où Pline traite des phénomènes incroyables de la vue

degré de finesse qu'aux plus petits caractères d'imprimerie. Or, l'*Iliade* se compose de 15 210 vers, et chaque vers d'environ 33 lettres; ce qui donne un total de 501 930 lettres : si on prend un carré de papier de 435 millimètres de côté, c'est-à-dire de 189 225 millimètres carrés, le verso et le recto en contiendront le double, soit 378 450. On trouvera par un calcul très simple que cette superficie est plus que suffisante pour renfermer l'*Iliade* entière; et rien n'est plus facile que de faire tenir un papier de pareille dimension dans une de ces noix où, il y a quelques années, les femmes mettaient leurs gants de bal. Il est bien entendu qu'il n'est pas nécessaire de faire le moindre usage d'abréviations.

Les calligraphes des temps modernes et les micrographes contemporains ne sont point inférieurs à ceux de l'antiquité.

On a montré, et l'on montre probablement encore aujourd'hui, au collège Saint-Jean à Oxford, un croquis de la tête de Charles Ier composé de caractères d'écriture qui, vus à une très petite distance, ressemblent à des effets de burin; les traits de la figure et de la fraise contiennent les *Psaumes*, le *Credo* et le *Pater*.

Au British Museum à Londres, il y a un dessin de la largeur de la main représentant le portrait de la reine Anne : des lignes d'écriture sont tracées sur ce dessin, et chaque fois qu'on le montre on a soin de faire voir en même temps un fort volume in-folio dont il renferme exactement le contenu.

« J'ai vu, dit Ménage, des figures et des portraits au naturel, faits de cette manière, comme celui de feu madame la Dauphine, tirée sur un char, couronnée

par une Victoire. Il y avait aussi d'autres figures hiéroglyphiques qui avaient rapport à madame et à monseigneur. Tout cela formait un tableau en carré d'un pied et demi ; et ce qui paraissait être fait de traits et de linéaments ordinaires, ne l'était que de petites lettres majuscules d'une délicatesse si surprenante, qu'il n'y avait point de taille-douce qui fût plus belle, et dans les figures et dans le visage même de madame la Dauphine, qui était très ressemblant. Enfin, toutes ces lettres composaient un poème italien de plusieurs milliers de vers à la louange de cette princesse. L'auteur était un officier du nonce, le cardinal Ranucci. »

On cite un grand nombre de dessins de ce genre. Tels sont le portrait du général Kœnigsmark, portrait renfermant en latin la vie de ce guerrier, et le *Christ*, de Pozzo, où on lit la Passion selon saint Jean.

P. Bales, célèbre calligraphe anglais, présenta en 1575, à la reine Élisabeth, une bague dont le chaton, de la grandeur d'un demi-sou anglais, contenait écrits d'une manière très lisible le *Pater*, le *Credo*, les dix *Commandements*, deux courtes prières latines, son nom, une devise, le jour du mois, l'année de Jésus-Christ et celle du règne d'Élisabeth.

Il existe à la Bibliothèque impériale de Vienne un feuillet manuscrit d'environ 58 centimètres de hauteur sur 44 centimètres de largeur, qui contient sur un seul côté cinq livres de l'Ancien Testament, savoir : *Ruth*, en allemand ; l'*Ecclésiaste*, en hébreu ; le *Cantique des Cantiques*, en latin ; *Esther*, en syriaque, et le *Deutéronome*, en français.

Parmi les manuscrits orientaux d'une valeur inesti-

mable, qui sont à la Bibliothèque Nationale, se trouve un *Coran* en écriture microscopique du XVIIe siècle.

Il y a quelques années (en 1892), le journal *L'Éclair* institua un concours micrographique*.

« La plupart des envois, lit-on dans ce journal, sont des cartes postales couvertes. On a choisi d'ordinaire ce format — quoique toute latitude fût laissée aux concurrents — parce que tout le monde sait quelle est la grandeur d'une carte postale. Mais à l'exécution, beaucoup furent arrêtés par la nature du papier, qui met au bout des fines plumes de désagréables fils. Certains, cependant, sont parvenus à vaincre cette difficulté, sans que leur écriture — qui semble à une courte distance un délicat semis brun sur fond chamois — en soit en quoi que ce soit altérée.

« Des paresseux ont eu l'ingénieuse idée de couvrir un fragment de la carte et de faire cette petite règle de proportion : Étant donné que j'ai mis tant de lettres sur une surface de tant, j'en eusse mis tant sur la surface totale. Ce n'était pas de la micrographie, c'était de l'arithmétique : le jury l'a pensé ainsi, et il a écarté ces spécimens un peu subtils. On se demandera comment le jury a pu procéder pour rechercher le vainqueur d'un concours où la palme revenait à celui qui écrirait le plus fin. Il s'est servi d'instruments d'une grande précision, que la maison Mirand fils a mis gracieusement à sa disposition.

« Voyons le concours des principaux lauréats. La

* Nous devons à l'obligeance de M. Guillaume Sabatier, Directeur de *L'Éclair*, l'autorisation de présenter à nos lecteurs cinq pièces micrographiques choisies parmi celles que la photogravure pouvait reproduire, aussi bien qu'il était possible.

grande médaille d'or est échue à M. Caille (de Paris). Sur une surface plus restreinte que celle d'une carte postale, il a fait tenir, respectant son « œil », sa forme typographique, les deux pages de *l'Éclair* (fig. 92), avec le portrait, et, comme la matière de ces deux pages ne lui suffisait pas pour couvrir ce territoire minuscule, il a emprunté du texte à la troisième page. Ce travail est d'une netteté irréprochable; malgré son extrême finesse, il se lit à l'œil nu. C'est l'une des tentatives les plus originales et les plus charmantes que le concours ait inspirées. Six médailles de vermeil ont été distribuées. Les titulaires sont d'abord M. Carabeuf (de Brest). Sur 4 parallélogrammes de 3 centimètres 1/2 sur 9, il a reproduit la délicieuse nouvelle d'About : les *Jumeaux de l'Hôtel Corneille*, et une biographie du conteur, soit 16 258 mots et 71 300 lettres.

« Mme Camille Chibrac (de Paris) a envoyé une superbe carte postale; M. Gavois (de Paris) a imité, avec des encres variées, un émail de Limoges. Les lettres, par le plus ou moins de leurs pleins et déliés, forment le modelé d'une gracieuse figurine. Dans la circonférence d'une pièce de cent sous, M. Carapin a fait tenir 8 494 lettres et exécuté aux deux encres dans la perfection un calendrier grand comme le pouce, avec ses douze mois, ses saints, ses quantièmes, ses changements de lune.

« Voici une belle page irréprochable : elle a le format d'une carte postale. Savez-vous ce qu'on y peut lire? Le roman de François Coppée : *Henriette*, soit un volume de 193 pages comportant 19 029 mots... (fig. 93). M. Albert Gallois, sur une carte postale a fait tenir

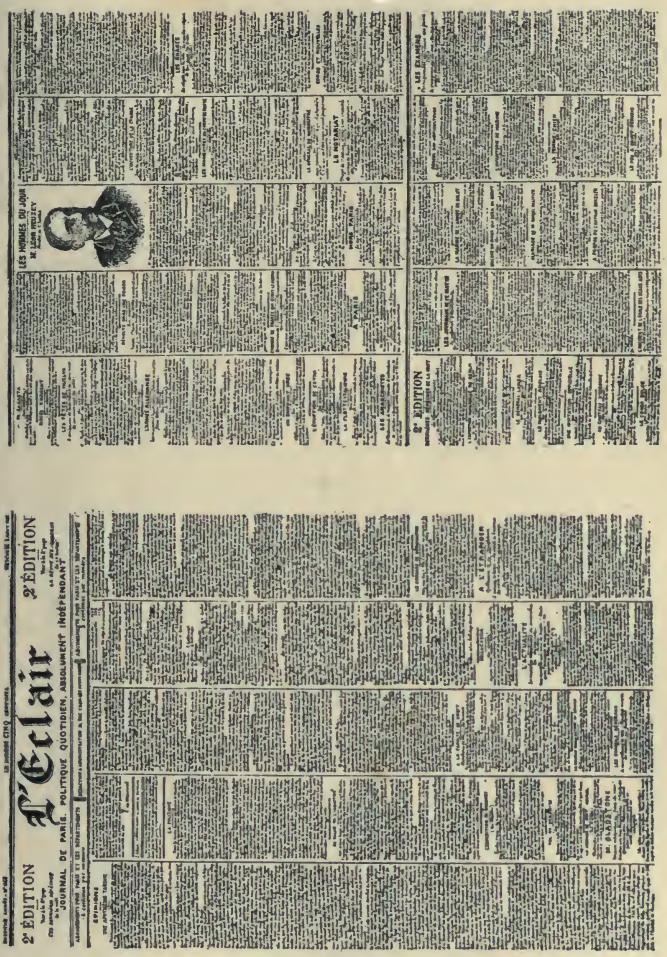

Fig. 91 et 92. — Deux pages de *L'Éclair*, micrographie exécutée par M. Caille. Médaille d'or du concours micrographique de *L'Éclair*.
(GRANDEUR DE L'ORIGINAL.)

L'encre employée par le micrographe étant très pâle à de certains endroits, notre reproduction se ressent de ce défaut dans l'original.

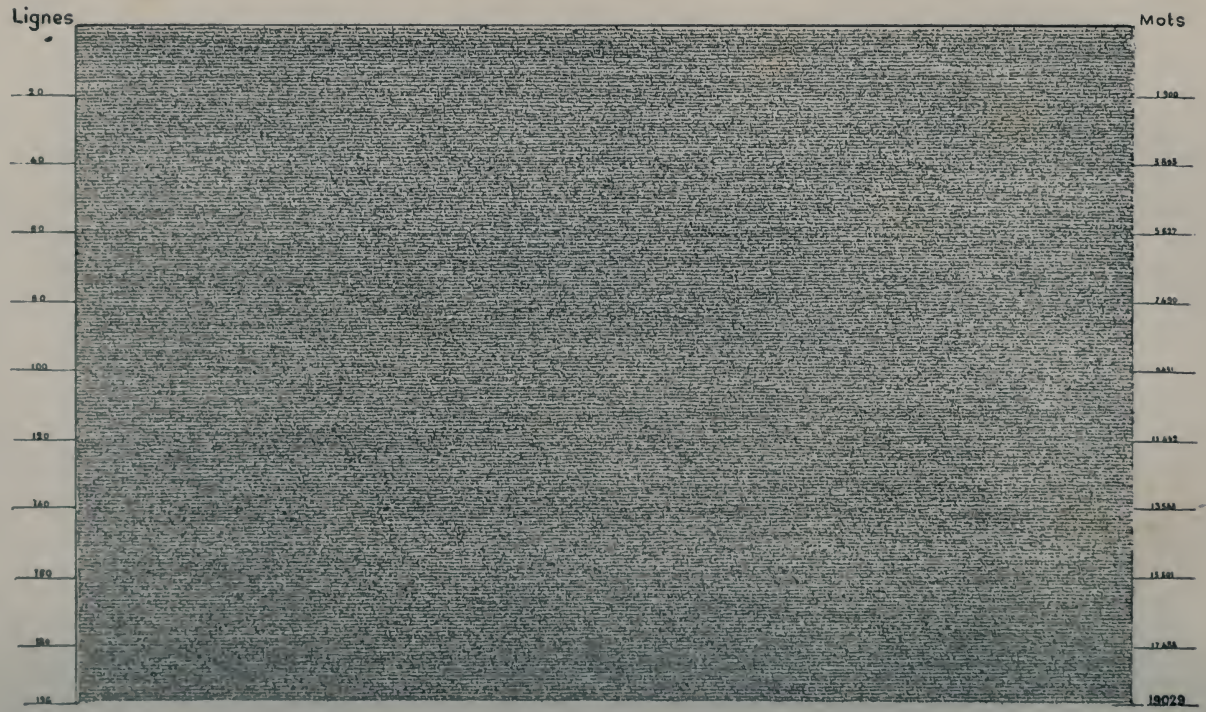

Fig. 93. Micrographie. — *Henriette*, de François Coppée. Volume de 193 pages de texte, soit 19029 mots (Carte postale).
(GRANDEUR DE L'ORIGINAL.)
L'encre employée par le micrographe étant très pâle à de certains endroits, notre reproduction se ressent de ce défaut dans l'original.

53 pages in-18 jésus extraites des œuvres de Buffon, qui représentent 19 300 mots — ce qui revient à dire que la moyenne en lettres, par millimètre carré, est de six lettres un dixième....

« On n'avait pas assigné aux concurrents une formule et une copie uniformes pour leur permettre précisément la plus libre fantaisie. Il a semblé que dans une expérience de ce genre l'imprévu avait son charme. On lui doit des travaux ravissants qui sont surtout des petites merveilles de goût, comme l'envoi de M. Senné, de Bordeaux, ou de cet autre qui a fait tenir dans une pièce de deux sous 60 proverbes et maximes sur la vanité des biens de ce monde.

« Un concurrent des plus heureux est M. Batteault, de Bondy, qui dans un parallélogramme de 18 millimètres sur 9 millimètres a fait tenir le *Credo*, le *Pater* et une foule d'explications, « car il avait de la place de reste ».

« Les idées cocasses foisonnent, mais l'étendue nous manque pour en parler comme nous le voudrions. Les concurrents ne savaient sur quoi écrire pour attester une originalité tranchée. On reçut alors des œufs sur lesquels on peut lire, par exemple, l'histoire du navigateur qui découvrit l'Amérique, — l'œuf de Colomb, quoi! des noyaux de pêche qui racontent des légendes; des noyaux de cerise presque aussi lettrés. Et si le moindre grain de mil faisait mieux votre affaire, vous n'auriez plus rien à souhaiter, car il y en a, à ce concours, à revendre, qui sont savants comme des livres. Si, parfois, les concurrents écrivent sur les noyaux, d'autres fois ils insèrent dedans des banderolles —

ainsi en sept grains de millet étaient les sept couplets de la *Marseillaise*. « Permettez-moi, nous dit un concurrent, de vous adresser copie des articles ci-après : un de Mme Séverine, un de Tolstoï, deux politiques, cinq hommes et une femme du jour; les noms de tous les sénateurs et députés. » Et il ajoute : « Toute cette copie, 31 088 lettres, est renfermée dans une petite noisette des bois. » Un des concurrents s'est dit qu'il était banal d'écrire sur le champ du papier : savez-vous ce qu'il a fait? Il a écrit sur la tranche. » Et, comble des combles : ça se lit! Mais le vertige vous vient comme il est venu au jury. A certain moment, les têtes des membres qui le composaient menaçaient de se révolter. Ce fut alors que sur une toute petite enveloppe, tombée de Lilliput, on trouva... quoi? Une aile de mouche, sur laquelle un patient micrographe avait tracé quelques mots de bienvenue! Ils ont mérité, ceux-là, convenez-en, les très belles médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et les superbes diplômes que *l'Éclair* leur a largement distribués. Les médailles sont aussi des bijoux; elles pourront se porter à la chaîne de montre. Elles seront pour leurs glorieux possesseurs un témoignage de goût, d'application et de patience. »

Le choix des formats, leur convenance, leur mise en harmonie avec l'ouvrage que le volume renferme, ont été judicieusement remarqués par Berlioud-Mermet *.

« De quoi ne s'est-on pas avisé, écrivait-il, pour faire du nouveau, du merveilleux, et pour exciter la curiosité

* *De la Bibliomanie*. A la Haye, M.DCC.LXI, in-12.

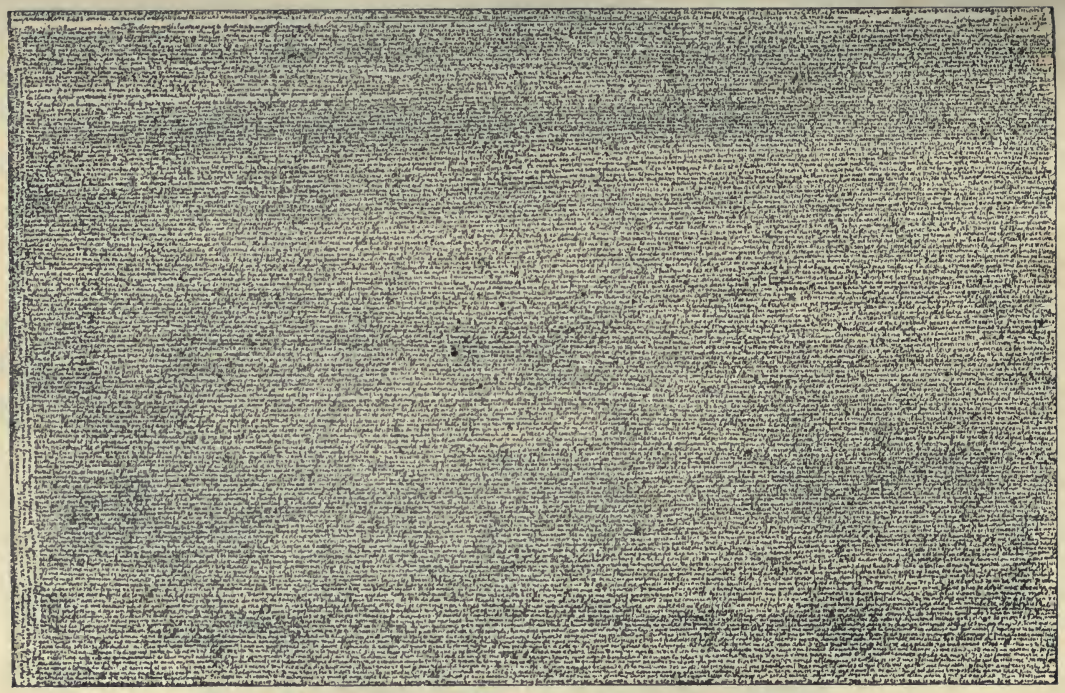

Fig. 94. Micrographie. — 8683 mots, extraits de *Gil Blas de Santillane*,
(La figure 93, de même grandeur, en contient 19029.)
(GRANDEUR DE L'ORIGINAL.)
L'encre employée par le micrographe étant très pâle à de certains endroits, notre reproduction se ressent de ce défaut dans l'original.

Fig. 95. — Surface d'une carte postale. 8514 mots, extraits des *Misérables*, de Victor Hugo. Moyenne par centimètre carré : 68 mots 25.

L'encre employée par le micrographe étant très pâle à de certains endroits, notre reproduction se ressent de ce défaut dans l'original.

publique? On a imaginé d'employer à l'impression de quelques livres choisis des caractères si menus que leur aspect offense les yeux, et qu'on ne sauroit les lire longtemps sans risquer de perdre la vue : caractères si délicats qu'ils ne peuvent soutenir l'effort de la presse. Par cette raison, les éditions ont été réduites à un petit nombre d'exemplaires devenus rares et chers*.

« Le goût des extrêmes s'est jeté du petit au grand**. On imprime en plusieurs tomes in-folio des livres que nous avions vu de tout temps sous la forme d'un seul volume in-12 ou in-24. L'*Imitation de Jésus-Christ*, imprimée au Louvre en grand format et en gros caractères, est une pure curiosité de cabinet. Je ne

* *Phædri Fabulæ* et *Pub. Syrii Sententiæ*. Parisiis, e Typographia Regia, 1729, in-32. *Quint. Horatii Flac. opera*. E. Typ. Reg., 1733, in-32. *M. Tul. Ciceronis de Amicitia dialogus*. Parisiis, Bauche, 1750, in-32. *M. Tul. Ciceronis Cato major*, Parisiis, Barbou, 1758, in-32.

** Cf. *Le livre et la petite bibliothèque d'amateur*, par Gustave Mouravit. Paris, Auguste Aubry, 1869, in-12. « Il serait curieux de suivre, dans les variations du format des livres, les changements et le caractère du goût du public bibliophile à diverses époques : voilà matière à un chapitre neuf et instructif sur l'amour des livres. On y verrait le petit in-octavo, plein de cette sévère élégance qu'aime l'étude sérieuse, régner, sous l'inspiration des Alde et des Gryphe, durant le XVIe siècle ; puis, lorsque la passion cherche dans l'exiguïté du volume la possibilité de multiplier ses richesses, les petits formats épuiser, au profit d'un amour encore sincère, toutes ces séductions de la coquetterie et de la grâce dont le XVIIe siècle vit les Elzevier assurer le triomphe. Le XVIIIe siècle, frivole et blasé, laissa nonchalamment traîner sur ses meubles l'in-douze agrandi et alourdi, trop mesquin pour figurer avec honneur dans une bibliothèque, trop disgracieux et incommode pour être un compagnon assidu et le favori de l'intimité : piètre produit, dont les tranches rouges et la livrée uniforme inspirent l'ennui et le dégoût qui semblent avoir présidé à son invention. »

crois pas que personne fasse sa lecture de piété dans un livre si monstrueusement grossi, et qui, pour la commodité des lecteurs, devoit rester dans le rang des petits manuels. Le recueil des fables de La Fontaine, destiné à être mis entre les mains de la jeunesse, n'avait d'abord paru qu'en un volume de petit format; mais l'amour de la singularité et de la magnificence en a fait exécuter une nouvelle édition de l'étendue de quatre grands volumes in-folio, où l'art a si curieusement travaillé que l'acquisition en est interdite à beaucoup de gens. Le mérite de cet ouvrage étoit trop connu; cette métamorphose gigantesque n'a rien ajouté à la réputation de l'auteur, ni à l'estime que ses écrits lui ont justement acquise.

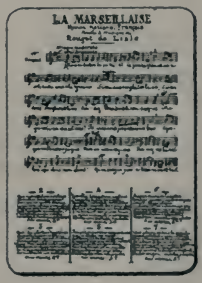

Fig. 96. — Micrographie. *La Marseillaise.*
(GRANDEUR DE L'ORIGINAL.)

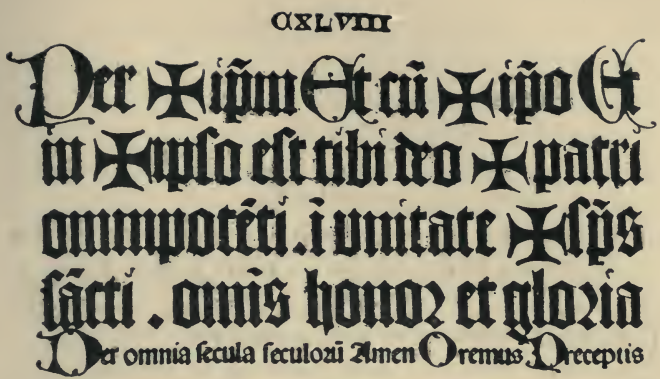
CXLVIII

Per ipsum et cum ipso et
in ipso est tibi deo patri
omnipotenti in unitate spiritus
sancti omnis honor et gloria
Per omnia secula seculorum Amen Oremus Preceptis

Fig. 97. — Exemple de Folio (xve siècle) tiré du *Liber Missalis*. In civitate Babenbergensi impressus, 1481.

DU COLLATIONNEMENT DES LIVRES DE LA MANIÈRE DE PROCÉDER A CETTE OPÉRATION SES DIFFICULTÉS — SES RÉSULTATS

Les libraires et les bibliophiles se rendent quelquefois acquéreurs d'un ouvrage dont certaines pages sont transposées, les cahiers ne se trouvent plus à leur place, c'est-à-dire que pour un in-4°, les périodes de 8 pages ne concordent plus, après la page 8 on se trouve en présence de la page chiffrée 17 au lieu de la page 9; dans l'in-8°, si la feuille est en un seul cahier, ces faits se reproduisent avec une périodicité de 16 pages. Comment pareille chose peut-elle se produire? tout simplement par une distraction de l'ouvrier brocheur. Au moment de l'assemblage, ayant les feuilles étalées les unes à côté des autres, par paquets égaux au nombre de feuilles devant former un volume, il

suffit que la personne chargée de ce travail oublie un paquet et prenne deux feuilles sur le paquet suivant; il en résultera qu'un exemplaire aura deux fois la même feuille et sera incomplet d'une autre. Pour les ouvrages récents, l'erreur est réparable ; l'acquéreur n'aura qu'à faire demander par son libraire la feuille manquante (en spécifiant bien la signature ou les pages extrêmes), et quelques jours après il recevra le *défet*, ainsi s'appelle toute feuille remplacée après coup.

En parcourant un exemplaire, en le vérifiant et en constatant qu'il y manquait des pages, l'amateur ou le libraire auront simplement collationné ce livre, dans le sens le plus large du mot*. Ainsi donc, le collationnement consiste à vérifier un ouvrage pour savoir s'il est absolument complet et en bon état de propreté. Il doit être examiné cahier par cahier, feuille par feuille et même page par page. On s'assurera si les cahiers suivent bien l'ordre des signatures, si les planches, lorsque l'ouvrage doit en avoir, ne manquent pas, sont en bon état de tirage et bien à leur place**.

Cette opération est d'une importance plus grande pour

* L'*Harmonie étymologique des langues*, où se démonstre évidemment, par plusieurs antiquitez curieusement recherchées, que toutes les langues sont descenduës de l'hébraïque, par Estienne Guichart, Paris, 1618, petit in-8, est un livre curieux et rare, offrant une particularité assez singulière dans sa pagination, qui saute sans motif et sans qu'il manque rien à l'ouvrage, de la page 480 à la page 600.

Dans l'édition du *Traité de la Peinture*, par Léonard de Vinci, Paris, P.-F. Giffart, 1716, in-12, on remarque, entre la page viii et la page xix, une lacune qui ne peut être qu'une imperfection de l'édition; car elle existe dans tous les exemplaires, du moins dans tous ceux que nous avons collationnés.

** Un volume fort rare : Cent cinquante-sept estampes représentant les troubles et massacres occasionnés par les guerres

le relieur; il importe que ce travail soit bien fait, qu'il ne manque ni planches, ni tables à un volume, que les titres soient bien ceux du livre, que tous les fascicules d'un ouvrage s'y trouvent. Généralement, le relieur procède deux fois au collationnement des ouvrages, d'abord lorsqu'il les découd et en second lieu lorsque les cahiers ont été battus, les planches mises à leurs places et le livre prêt à être cousu.

En ce qui concerne les livres anciens, le libraire doit les collationner; non seulement afin de pouvoir garantir leur état complet, mais encore pour être certain qu'ils sont en bon état *.

Par la collation on s'assure que l'ouvrage est complet, et qu'il n'a ni transposition, ni taches, ni piqûres de vers, ni déchirures, enfin qu'il n'y existe aucune

de religion dans le XVIe siècle tant en France qu'en Belgique et en Hollande, in-fol. oblong, se compose de plus ou moins d'estampes. Ce recueil doit être de 380 planches, et les numéros d'ordre de 1 à 380 que portent les estampes indiquent un tirage inférieur, tandis que dans les exemplaires du premier tirage, qui a été publié par séries, les numéros recommencent plusieurs fois comme pour des publications séparées.

* Un livre est en mauvais état : 1° lorsque le titre ou quelques feuillets manquent; 2° lorsqu'un feuillet est en partie déchiré, de manière qu'une portion de l'impression, quelque légère qu'elle soit, ait été emportée; 3° lorsqu'il a été tellement rogné que le texte est endommagé; 4° lorsqu'il est piqué de vers, surtout dans le texte; 5° lorsqu'il s'y trouve des taches d'huile, de graisse, de tabac, etc.; 6° lorsqu'il est mouillé ou attaqué de moisissure; 7° s'il y a une transposition dans les cahiers, quoique rien ne manque, parce qu'on est obligé de sacrifier la reliure pour la rétablir, ce qui diminue la grandeur des marges; 8° lorsque dans un exemplaire en grand papier, on trouve quelques feuillets en petit papier, ou bien un cahier de papier ordinaire; 9° lorsque les notes marginales et les soulignures, soit au crayon, soit à l'encre, ont été atteintes par le couteau du relieur.

imperfection qui puisse en diminuer la valeur. Il y a lieu d'examiner aussi s'il n'y a pas de feuilles déplacées, si toutes les gravures s'y trouvent, si les cartes et les grandes feuilles sont toutes montées sur onglets et pliées de manière que l'on puisse les développer avec facilité et sans risquer de les déchirer*.

Parmi les différentes manières de collationner un livre, la plus usitée est celle qui se fait par le moyen des signatures et des chiffres de pagination**. Mais pour éviter toute méprise, surtout en ce qui concerne les livres anciens, on doit consulter la réclame***.

Pour ce genre de collationnement, on le fait plus commodément en mettant le livre à plat sur une table,

* *Les Songes drolatiqves de Pantagrvel*, ou sont contenues plusieurs figures de l'inuention de maistre François Rabelais, et derniere œuure d'iceluy, pour la recreation des bons esprits. A Paris, par Richard Breton, m.d.lxv, pet. in-8, est fort difficile à trouver complet. Ce petit volume a des signatures de A à G par 8. La signature G est double; mais dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, ce dernier cahier n'a que 7 feuillets, ce qui réduit le nombre des planches à 118 au lieu de 120 que contiennent les exemplaires complets. Ces planches grotesques gravées sur bois sont imprimées des deux côtés des feuillets, et sans texte. Les trois premiers feuillets sont occupés par le titre et par l'épître *Au lecteur salut*. Rabelais, dont ce livre porte le nom, n'y a aucune part, mais ses ouvrages en ont donné l'idée.

** Selon La Serna Santander, les chiffres de pagination ne datent que de 1471, puisqu'ils se voient pour la première fois, disait-il, dans le *Liber de remediis utriusque fortunæ* (non pas celui de Pétrarque, mais celui d'Adrien le Chartreux). *Coloniæ, Arn. Therhoernen*, 1471, *die octava Februari*, in-4°. Malgré cette assertion, cet ouvrage n'a plus l'autorité pour les chiffres puisqu'on en a trouvé un autre du même imprimeur, également chiffré et publié à Cologne en 1470, intitulé *Sermo prædicabilis in festo præsentationis beatissimæ Mariæ, Per impressionem multiplicatus, sub hoc currente anno M° CCCC° LXX°*, petit in-4° composé de 12 feuillets et de 27 lignes à la page.

*** L'une et l'autre de ces deux méthodes ne sont pas toujours suffisantes pour s'assurer si un ouvrage qui a paru complet,

Fig. 98. — Exemple de l'ordre des 40 planches de la *Biblia Pauperum* établi par une Lettre mise entre l'entablement du type et les figures supérieures. Les vingt premières sont inscrites de A à U, après quoi l'alphabet recommence; seulement les lettres de la seconde série sont comprises entre deux points. La figure reproduite ci-dessus ·e· est donc la 25ᵉ.

¶ Folio ij°

¶ Here begynneth the book of the subtyl historyes and Fables of Esope whiche were translated out of Frenshe in to Englysshe by wyllam Caxton at westmynstre In the yere of oure Lorde. M. CCCC. lxxxiij.

First begynneth the lyf of Esope with alle his fortune how he was subtyll/wyse/and borne in Grece/not ferre fro Troye the graunt in a Towne named Amoneo/ whiche was a nonge other dyfformedy and euylle shapen/ For he hadz a grete hede/ large vysage/longe Jowes/sharp eyen/a short necke / corbe backedz/grete bely/ grete legges/andz large feet/ Andz yet that whiche was werse he was dombe/andz coude not speke/but not withstondyng al this he had a grete wytte & was gretely Ingenyous/subtyll in cauyllacions / Andz Jo[illegible] wordes

¶ This historye conteyneth/How he excused hym of that was Imposedz to hym/that he shold haue eten the fygges of his lord

a ij

Fig. 99. — Exemple de Folio (xve siècle), tiré de *Æsop's Fables*. Imprimé par Caxton, 1483.

et on se sert de la pointe d'une aiguille, d'un canif ou d'un poinçon. On tient la pointe de la main droite et le livre sous la gauche; et, piquant très légèrement le coin du bas et à droite d'une feuille, on lève chaque fois les feuillets de chaque cahier qui portent des signatures commençant par la lettre A ou le chiffre 1. Quand on ne voit plus de signature, on tourne les feuillets, on renverse le cahier à gauche, mettant toujours la bonne lettre contre la table et la dernière page de la feuille à découvert. On fait la même opération sur la feuille suivante qui est signaturée B ou 2, et on continue ainsi jusqu'à la dernière feuille. On vérifie le collationnement au moyen des chiffres qui se trouvent en haut des pages*. Cette façon de collationner un livre, au moyen d'une pointe quelconque, est la plus expéditive; et, avec un peu d'habitude, on peut arriver au collationnement d'un ouvrage de plusieurs feuilles en peu de temps. Le collationnement d'un ouvrage exige plus que des notions générales

l'est réellement. Dans un ouvrage de plusieurs tomes, dans l'in-quarto, par exemple, la signature A ou 1 finit à la page 8, celle B ou 2 commence à la page 9, et ainsi de suite jusqu'à la fin; or, la même signature porte aussi les mêmes chiffres de pagination dans les tomes suivants, et si, par hasard, un relieur a mis un cahier d'un tome dans un autre, et que ce soit la même lettre paraissant devoir occuper cette place, alors il devient difficile de collationner. Pour obvier à cet inconvénient, les imprimeurs contemporains ajoutent, vis-à-vis la signature de la feuille, le numéro du tome, si l'ouvrage est divisé en plusieurs tomes.

* En consultant l'ouvrage de Laire, *Index librorum ab inventa typographia ad annum* 1500, que nous avons cité dans le chapitre précédent, nous avons remarqué que le cahier P était paginé par erreur 325 à 340 au lieu de 225 à 240, et les pages 242 et 243, 246 et 247, 256 et 257, 254 et 255 du cahier Q sont aussi paginées, par erreur, 342, 343, etc. On voit que le collationnement, par les signatures et par les folios, est nécessaire.

sur le livre; il faut avoir de grandes connaissances en bibliographie, et dans la technique du livre, pour juger une bonne collation ou la faire soi-même.

La connaissance du livre à toutes les époques est indispensable; la forme des caractères employés à l'origine de l'imprimerie doit être bien étudiée, pour contrôler les erreurs qui se commettraient en intercalant dans un exemplaire des cahiers d'un autre, et aussi pour se mettre en garde contre des exemplaires complétés au moyen de reproductions artificielles par les procédés héliographiques ou anastasiques*.

Dans la collation des livres modernes, c'est-à-dire pour ceux compris depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, on s'attachera plus particulièrement aux signes suivants : 1° la signature; 2° la réclame; 3° la pagination et enfin la tomaison et les tables de matières.

Pour les incunables, dont la difficulté de collation est réelle, il faut consulter soigneusement le registre ainsi que les catalogues spéciaux, s'assurer de la description du même ouvrage et alors seulement procéder à une vérification plus complète. Si l'on peut se procurer un autre exemplaire dont le collationnement

* La reproduction de feuillets anciens, manuscrits ou imprimés, se fait de nos jours, avec une habileté extrême. On pourra juger du résultat obtenu en examinant le fac-similé d'un cahier original de Léonard de Vinci que nous avons reproduit dans la publication que nous en avons faite sous ce titre : *I manoscritti di Leonardo da Vinci*. Codice sul volo degli uccelli e varie altre materie. Publicato da Teodoro Sabachnikoff Trascrizione e note di Giovanni Piumati. Traduzione in lingua francese di Carlo Ravaisson-Mollien. Parigi, Edoardo Rouveyre, editore. MDCCCXCIII. Accompagné de la reproduction fac-similé du manuscrit original.

Nous ne croyons pas qu'un semblable résultat de reproduction en fac-similé ait été obtenu jusqu'à ce jour.

Parys die königlich vnd hohberümbt stat der Gallier in dem Senonischen land gelegen het nach der Troyanischen vberlag im anfang gehabt. dann do Paris der troyaner mit Enea auß Troya wiche vnnd mitsampt Francone Hectors sun in Galliam zohe do setzet er sich bey dem fluß Sequane genant nider vnd machet daselbst ein volck. vnnd nennet des nach im Parisier. Also das die Franzosen vom vrsprung Troyaner sind. die nach der zerstörung Troye auß belaytung irs hawptmans Priami. des großen Priam eincklein durch das Eurinisch meer vñ die Meotthidischen pfülschen oder see in Scythiam komen. vnd haben daselbst ein stat (die sie Sycambriam nennten) gepawen. vnd wuchssen zu einem grossen volck. vnnd büben den römern zunsper wie andere suther bis an die zeit Valentiniani des kaisers. do begunden die Alani das römisch reich anzefechten. vnd auff dz irw der kaiser die grausamkeit der Alanier geschwaigen möcht. so verhieß er den ihenen. die ime widerstand tetten freyung auff. r. iar. Also auß sölcher begabung warden die sicambri gerayzt. des sie sich mit weer vnnd waffen wider die Alanier setzten vnd sie mit kreg vberwunden vnd abtilgten. darümb warden sie mit freyung begabet vnd deßhalb nach verwandeltem namen genant Frãci. das sunl ist nach attici shem gezüng als. frayssam graw sam oder edel vnd nach welscher zungen frey. Als irw nach verschenung der. r. iar die römer die gewönlichē zins vnd tribut widerfoderten. do warden die Franci von sölcher freyung wegen wöllpennig worden vnd widersetzten sich gehorsam zesein. Do irw diß geslecht der Francier auß scythia in teütsche land kome vnd daselbst langezeit gewonet het da wardt es teütsch. Aber do das römisch reich wuchse. do name auch Francia zu. Alles das schier das gantz Gallia vnd ein grosser teyl teütscher land von dem pirrenischen gepirg bis zu end des Pannonischen lands Francia genant wardt. dañ alles das das vnnder den Francern was. das ward Francia genant. vñ dasselb Frãcia was in zwey teyl geteylt. dañ Gallia hieß das occidentisch oß hinder franckreich. vñ Germania das orientisch oder vorder franckreich oder Franckenland. Diß volck hat vnder dem grossen Karl das römisch reich verdient. ß dañ den hab sölchen stülder mit dem Lampertischen kreg lang bekümert wardt, getröster hat. Vil sind die wöllen das allem die Die vmb Parys wonen Franci seyen. vnd denselben das römisch reich gegeben sey worden. Aber dieselben heißt man billicher Francigenas. als Franzosen in Franckreich gepom. In diser statt haben die könig vil zeit irñ hoff vnd wonung gehalten vnd sie damit groß vnd mechtig gemacht. Vnd Karolus der groß hat nach empfagung seiner kaiserlichen kron derselben stat von irer wolgelegenheit wegen ein gemeine hohe schul aller römischen auffgerichtet. vñ von dionisio Areopagita dem Bisthoff. der vondē aposteln daselbst hin mitsampt Rustico vnd Eleiterio von predigens wegen gesendet ward. das heilig ewangelii Cristi empfangen hat. Daselbst hat auch sand Dionisius die kron der marter erstritte. Diß allerbrümbst stat ist gezier et mit dē heiligthum Bathildis der königin. vnd Anna der mutter frawen vnd ander vil martrer. Parys

Fig. 100. — Exemple de Folio (xve siècle), tiré de la *Chronique de Nurenberg*. (Édition allemande.)

Te mael veel goets
heeft v minnēde sie
le mijn gheselle dē
sesten oudē geleert
voer mi hoe ghi vā
buten leuen selt vo
re den mēschen tot
enen goeden exempel te geuen Ech
ter ick seuende oude wil v minnende
siel leren die const die v inwendich eñ
wtwēdich nut eñ nootruftich is daer
ghi mede ghestoert moecht werden
dat v leuen den gulden throen mach
v̄dienen des ewighen leuens Want
nv te mael veel goets eñ veel quaets
ontspringhet ende gegeuen wert vā
quaden ghedachten eñ woerden . eñ
dat daer toe horet dat seer veel is soe
is minnende siel seer nootruftich dz
ghi gheestelike dingē daer in wel be
siet daer om dat ghi toecomende sca-
de des te bet ontlopen ende ontuliē
moghet Dat seyt iheronimus totter
ioncfrouwen demetriades Also wat
ghi v scamet te seggē dat seldi v oeck
scamen te dencken eñ een seker eñ eē
volcomen ghewoentheit houdē dat
uwe moet vlitich si eñ wakende eñ be
hoedich hoe ghi wel bekennen mo-
ghet alsulcke ghedachten . welc men
behouden sel . of welck men verwer-
pen sel Of echter dat ghi quade ghe
dachten verdriuet eñ goede gedach-
ten vaste behout want dencken is eē
oersprōc ende beghinsel alre daden
ende oec boser sonden . Eñ wat goed
of quader wercken ÿmmermeer ghe
daen werden dat wert voer ontfan-
ghen ind̄ becoringhen der ghedach-
ten . Daer om raet ons cesarius wa-
ringhe eñ spreect Wi sellen aenuaen
goede gedachten te hebben eñ te mi
nen soe werden wi verledicht vandē
bosen ghedachten die ons aen woer
den ende aen wercken aen siel eñ aen
lijf ghescaden moghen want nv dÿe
ghedachten sijn een oersproncke ende
een saeck van vele goets eñ quaets.
eñ hoer nÿemāt in deser tÿt can noch
en mach ledich staen Soe leer ic seuē
de oude v minnēde siel hoe ghi in al-
len ghedachten houdē selt eñ welc v
goet sijn of scadelic sijn wāt tē is ghe
ne dinc soe goet ghi en moecht daer
quaet wt dencken eñ sondelike ghe-
dachten daer wt treckē eñ maken en
de die wise comen vā des mēschen ō-

Fig. 101. — Exemple de Folio (xve siècle), placé au bas de la page en regard de la signature, tiré de : *De Boec des Gulden Throens.* Imprimé à Haarlem, en 1484.

a été fait, on possédera une garantie plus grande de sécurité après avoir vérifié sur le texte même. La collation des ouvrages porte sur les cas suivants :

1° COLLATIONNEMENT D'UN OUVRAGE SIMPLE EN UN SEUL VOLUME.

Il n'existe aucune difficulté si l'ouvrage est moderne; on peut voir par les folios et les signatures si les pages et les cahiers se suivent bien, et si le titre et les tables se trouvent à leur place.

2° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES EN DEUX OU PLUSIEURS VOLUMES.

Les anciens ouvrages en deux ou plusieurs volumes doivent être examinés au point de vue de la signature d'abord, de la pagination ensuite; enfin, pour les livres rares et précieux, au bas de chaque cahier il faut s'assurer si la réclame concorde avec le premier mot, ou avec la fin d'un mot, commençant à la page suivante.

De nos jours, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, les imprimeurs mettent en ligne de queue à la première page d'un cahier et à côté de la signature, un chiffre désignant la tomaison. Exemples : Tome I (I... 1). Tome II (II... 1).

3° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES EN FASCICULES.

La difficulté de vérifier ces sortes d'ouvrages est presque la même que pour ceux du précédent paragraphe*. Comme ces sortes d'ouvrages sont de publication récente, l'imprimeur ajoute presque toujours

* La collection complète de *La Caricature*, par exemple, n'est complète qu'avec 251 numéros, 4 novembre 1830, 27 août 1835; la *Bibliographie des livres illustrés du* XIX*e siècle*, par JULES BRIVOIS, Paris, Librairie L. Conquet, 1883, in-8, en donne la liste des gravures, et contient de longs détails sur cette publication.

l'indication du fascicule dans l'angle gauche, en haut ou en bas, de la première page du cahier.

4° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES A GRAVURES.

Les ouvrages qui doivent être ornés de figures demandent une grande attention, parce que ces figures sont susceptibles de diverses modifications, soit quant au nombre, soit quant à la qualité*. Quant au nombre, parce qu'il serait possible qu'on en eût égaré quelques-unes qui n'auraient paru qu'après l'ouvrage terminé et livré; quant à la qualité, parce qu'elle consiste dans des épreuves qui sont avant la lettre, sur chine ou sur autre papier, ou du moins en premières épreuves, avec les remarques qui servent à les distinguer. Ces remarques feront l'objet du chapitre neuvième de notre travail : *De la gravure et de ses états.*

Il est nécessaire de connaître le nombre de figures qui enrichissent un ouvrage, ainsi que l'endroit où elles doivent être placées**; il faut les examiner et les compter; il faut surtout prendre garde qu'il ne s'en

* Comme exemple de la difficulté du collationnement des ouvrages à gravures, nous citerons le *Recueil de* 285 *estampes*, gravées à l'eau-forte par les plus habiles artistes du temps, d'après les dessins des grands maîtres, que possédait autrefois M. Jabach, et qui sont au cabinet du roi (*sans date*), in-fol. obl. Ce recueil est formé de la réunion des planches qu'avait fait graver M. Jabach, il a d'abord paru en 5 cahiers de 49 estampes chacun, suivis d'un 6e, composé de 51 estampes. Les épreuves distribuées du vivant de Jabach sont sans numéros et sans lettres.

** Par exemple : l'*Orlando furioso adornato di fig. di rame da Gir. Porro, de l'Arioste*, Venetia, 1584, où la figure du 34e chant manque presque toujours; mais, pour masquer ce défaut, on a mis à sa place celle d'un autre chant. Dans d'autres ouvrages, il y a des figures qui doivent être doubles, ou du moins, porter les remarques qui indiquent que ce sont des premières épreuves.

Tacte auxaruo rum ꝛc: S. Mirc ieeraurit il lum versu. Quid faciat lętas segetes: quo sydere terram: In hoc auctor libro exequitur culturam agri consistq oim arborꝫ cōsiset genera. Et sciēdū ē Virgilū, vites quoq; arbores dicere: vt nec secēs omis in vnguē arbonꝫ posuit secto via limite quadret. A. Huius quoq; secundi voluminis argumentum carminibus patet. Sed cur poeta ab agrorum cultura incoepit: postea vitium de exortio scribens apparuit: vbi de vitium arborumq; culturas Emolphum Athenienſem primū inuenisse: Plinio referente edocuit. OR. Quoniā poterat est curare vt sequtes libri antecedentibus ānexant. Facit hoc Maro plurimū p cōstructionem: vt. Te quoq; magna pales. Et alibi. Postq; res asseruerat. At regina graui iandudum saucia cura: & sic fa

publii Virgilij Maronis Geor. Liber Secundus.

Hactenus aruorꝫ cultus: et sydera cœli:
Nunc te bacchę canam: nec non syluestria tecum

tur lachrymarū; Hic vero vt idem sitet vtū colore Rhetorico: quā transitionem appellant: quo facile his quę dicta sunt: ea quę dicenda restant adnectuntur. In secundo igitur libro. de aruorū cultu: de ea q ad rationem syderum pertinet: disseruisse. Nunc quod secundo loco sibi propositum erat explicat: sustinet vinū: q adiungere vitis ꝛc.

a Hactenꝰ. S. vt multi voluit est vna partiū oratio et est aduersus signifcās huicusq: alii duas res esse voluit. et aduersus: vt sit tenus hac. sicut Cursū tenꝰ ameto palaemo pendet: sed melius est vna accipe peroratione. hactenus. A. Hactenꝰ. cocinnat. sed enim Meso zeugma.

b Sydera coeli. S. Pleonasmos. nec enim sunt alibi q in coelo sydera. A. Pleonasmus. est in duobus coelis: id est superabundansa. de qua late Fabius libro. ix. c Te bacche. SER. Iuuenes. p vitib⁹ posuit. de quibus carpsochera

Fig. 102. — Exemple de Folio (commencement du XVIe siècle), tiré de *Publii Virgilij Maronis Geor.* Liber Secundus, Imprimé à Strasbourg, en 1502.

Fig. 103. — Exemple de Folio (xvie siècle), tiré des *Heures de Notre-Dame*, traduites en vers par Pierre Gringoire, 1525.

trouve quelqu'une répétée à la place de celle qui doit s'y trouver, ce qui arrive quelquefois.

Ces figures peuvent encore être tirées en couleur, ou bien coloriées à la main, comme dans la plupart des ouvrages sur l'histoire naturelle : dans tous ces cas, il est nécessaire d'apporter une grande attention, pour éviter toute surprise, soit dans la défectuosité des gravures, soit dans leur absence.

5° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES NON ACHEVÉS.

On a deux ressources dans ce cas ; l'une, de collationner avec un exemplaire, *qui a été reconnu complet*, renfermant bien exactement tout ce qui a paru de l'ouvrage ; et l'autre, au moyen des bibliographies spéciales dans lesquelles on peut en trouver une description.

6° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES DÉTACHÉS OU DE MONOGRAPHIES DONT L'ENSEMBLE FORME UN TOUT.

Il y a des ouvrages composés de pièces différentes, de monographies partielles imprimées dans un format identique, sur même papier, mais avec une pagination et des signatures différentes *; ces ouvrages sont très difficiles à collationner, à moins que l'on ait des rensei-

* Parmi ces ouvrages, on peut citer : *Historiæ sive synopsis methodicæ conchyliorum, quorum omnium pictura ad vivum delineata exhibetur, libri IV, cum appendicibus*, auct. (Martinus) Lister. Londini, 1685-1693, petit in-fol. — *Harmonie universelle*, contenant la théorie et la pratique de la musique, où il est traité de la nature des sons et des mouvements, des consonnances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants et de toutes sortes d'instruments harmoniques, par Marin Marsenne. Paris, Sébastien Cramoisy, ou Richard Charlemagne ou Pierre Baltard, 1636-1637, 2 tomes in-fol., fig., etc.

La dénomination des *grands* et des *petits voyages* dont voici le titre : *Collectiones peregrinationum* in Indiam orientalem et in Indiam occidentalem, xxv partibus comprehensæ, etc. cum figuris æneis fratrum de Bry et Meriani. Francofurti ad Mœnum,

gnements positifs sur l'ordre d'assemblage par rapport au temps où ils ont été composés ou aux matières dont ils traitent; ou ce qui vaut mieux, un exemplaire complet du même livre. Cependant, comme il n'est pas toujours possible de vérifier sur un second exemplaire, on peut consulter une bibliographie détaillée de ces sortes d'ouvrages : *J.-Ch. Brunet* et *Graese* pour les ouvrages anciens, *Lorenz*, *Louandre* et *Bourquelot* pour les ouvrages récents. Il existe des bibliographies étrangères qui peuvent rendre les mêmes services.

Il n'est pas très facile de collationner les ouvrages de certains auteurs, qui ont composé un grand nombre de pièces peu volumineuses sur diverses matières, lesquelles ont été imprimées à des époques éloignées l'une de l'autre*.

7° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES CARTONNÉS.

Une autre espèce d'ouvrages, bien plus difficile à collationner, est celle dans laquelle se trouvent des cartons,** et qui doivent, pour être complets, contenir

typis Jo. Wecheli, sumptibus vero Theod. deBry, 1590-1634, 25 parties in-fol. fig., ne consiste que dans la différence du format qui est plus grand pour les Indes occidentales et plus petit pour les Indes orientales.

* Tels sont ceux de Catharinot, de Bernard, de Bluet d'Arberes, qui prenait le titre de *Comte de Permission*, et de quelques autres originaux *ejusdem farinæ*, dont les productions sont difficiles à trouver complètes. Nous citerons encore comme exemple, le volume : *Opere di Giulio Cesare Cortese* in lingua napoletana. Napoli, 1666, in-12. Édition la plus complète des œuvres de ce poète, qui sont écrites en *dialecte napolitain* et dans laquelle on trouve : *la Rosa, favola*, une des meilleures pièces de ce genre qu'ait produites l'Italie; *la Vaiasseide, poema héroïco*, et plusieurs autres petits poèmes qui ont chacun un titre spécial et une pagination séparée

** Les cartons sont des feuillets qu'on veut substituer à quelques autres, soit en vue de remédier à quelques erreurs

des feuillets supprimés ou ajoutés, des gravures dont les planches ont été, ou modifiées, ou détruites après un premier tirage, etc.

8° COLLATIONNEMENT DES OUVRAGES DEVANT AVOIR UNE SUITE.

Il existe d'autres ouvrages dont la collation présente aussi de grandes difficultés; ce sont ceux qui, étant terminés et n'ayant rien pour indiquer qu'ils doivent avoir une suite, passent néanmoins pour imparfaits lorsqu'on n'y a pas joint un traité, une dissertation ou quelques autres pièces données après coup et que l'on a l'habitude d'y joindre. Tels sont, par exemple, le *Lib. V, qui est de serpentum natura; adjecta est ad calcem scorpionis insecti historia*, qui est la suite de l'ouvrage de *Conr. Gesnerus : Historia animalium.* Tigurini, Froschover, 1551-87, in-fol. — La *Dissertation historique sur quelques monnoyes de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, etc., frappées dans Rome.* Paris, J.-B. Coignard, 1689, in-4°, fig., qui doit être jointe au *Traité historique des monnoyes de France avec leurs figures, par Fr. le Blanc.* Paris, J. Boudot, 1690, in-4°, fig., etc.

9° COLLATIONNEMENT DES INCUNABLES.

C'est là réellement que réside toute la difficulté du collationnement*. A l'origine on ne trouve ni titre, ni

typographiques, trop considérables pour pouvoir être renvoyées à l'*errata* qui se met à la fin de l'ouvrage, pour obéir aux exigences de la censure ou pour des considérations analogues. D'autres cartons, au contraire, servent dans quelques ouvrages pour l'impression de passages libres, et qui ne se vendent que sous le manteau. Nous parlerons plus longuement des cartons dans un prochain chapitre.

* On peut avoir recours, pour la collation de ces livres, au registre qui se trouve à la fin des ouvrages du xve siècle. Le *registre* (registrum chartarum) consistait à rappeler, dans une table, les premiers mots des feuilles. Malheureusement peu

signature, ni réclame, ni registre, et souvent ni le nom de l'imprimeur et le lieu d'impression. De plus, le format n'est jamais régulier, les cahiers variant beaucoup d'épaisseur; et quelquefois le caractère typographique est de grosseur différente*. On s'attachera donc, pour les plus anciens monuments typographiques, et en dehors des détaîls bibliographiques**, à lire les dernières lignes des cahiers et les premières des autres afin de les rassembler selon le sens de la phrase. On pourra les grouper dans l'ordre du *registrum*, et, lorsque les signatures paraissent, la difficulté sera déjà moindre.

Les notes des catalogues mentionnent quelquefois les feuillets blancs pour établir un principe qui paraît incontestable, savoir : qu'un livre qui ne contient pas tous les feuillets (blancs ou imprimés) qu'il avait lorsqu'il est sorti de l'imprimerie, est plus ou moins incomplet. Depuis longtemps, on s'est accoutumé à

d'ouvrages, pour lesquels avaient été imprimés ces registres, les possèdent. Le feuillet sur lequel ils étaient imprimés se trouvait à la fin du livre; et, une fois que le relieur s'en était servi, il était le plus souvent exposé à être déchiré. Cf. Chapitre deuxième. *Du Format des livres.*

* La pagination du *Psaltorium latine* imprimé par Schoiffer en 1502, in-folio, est imprimée jusqu'au folio cxxxvij, et cesse ensuite. Dans l'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque nationale, et qui provient de la collection du duc de La Vallière, une note manuscrite, détachée, dit que le texte des seize premiers feuillets est pareil à celui de la première édition de 1457. Le gros caractère s'arrête au folio 155, où le texte finit tout à coup par le mot *qui*. Le verso de ce feuillet et le suivant sont blancs. Le petit caractère occupe ensuite vingt-et-un feuillets.

** Cette ressource, lorsqu'il est encore possible de se la procurer, est infiniment précieuse; et il est bon de consulter en pareil cas les ouvrages de Maittaire, Panzer, La Serna, Hain, etc., sur les ouvrages des xve et xvie siècles.

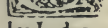

En Ian. M.CCCCC.XXII. ou mois daoust la Tressacree Imperiale et catholicque magesle luy estant en sa cite de Palãce en Castille/cust nouuelles des marches ysles et terre ferme occeanes/que lon appelle et nõme vulgairemẽt les Indes, pource q̃ vne partie dicelles est et confronte enuers lesd̃ indes. Lesquelles Indes et terres sont este nagaires conquestees descouertes et trouuees au parauant incongneues et sans denomination. Car les Cosmographes et geographes anciens nen ont fait aucune mention Iasoit ce q̃ bien le meritassent et ne fait adoubter quilz ne leussent passe en obly et taciturnite silz en eussent en la congnoissance et notice. Commilz nauoient en iugant et p̃sumant du clinat on lesd̃ ysles sont autrement q̃ la verite. La q̃lle lexperiãce p̃sente demõstre et donne a congnoistre a ceulx de ce temps quest auec la grace Imperiale que dieu le tout puissant fait a sa dicte tressacree mageste, et a la naciõ Despaigne/que en leur temps et par eulx ceste tant admirable ouuerture et accroissance du mõde soit aduenue les turbes et multitudes infinies dames des peregrinans esd̃ marches et contrees a pardicion par ydolatrie et bestialite en doctrine et reduictz a la lumiere cõgnoissance et creãce de la foy xp̃ienne vraye voye de salut. Et les espaignes voyre la grãgneur partie de la xp̃iennite pour nehues et enrichies cõme de bien en mieulx incessanment elles enrichissent et beaucop plus enrichiront cy apres de lor/ espiceries / auec autres maintes estranges et p̃cieuses choses de diuerses qualitez et gendres venãs dicelles ysles que lon dit apporte esd̃ espaignes quest aussi lenseigne et impressiõ Induisant a tout mains maintes de croyre desd̃ ysles ce qui en est autremẽt a iamais ne le confesseroiẽt pour la merueille, et comme lesd̃ nouuelles disoient lestandue desd̃ terres et ysles populaciõs et richesses dicelles sont si grandes quelles passent celles dasie anciennemẽt descouuertes Europe et Aphrique anciennement descouuertes aussi. Dont meritoiremẽt sa dicte tressacree mageste sen pouuoir intituler Empereur et grant monarque par aussi bõne raison et meilleure raison que de Rõme, et Germanie. Et de tout et q̃ Lempereur Romain peult cõprandre et a cõprins des terres et prouinces cogneues.

¶ La substance desd̃ nouuelles est que Fernande cortes lung des cappitaines desad̃ tressacree mageste es parties et marches de la mer occeane/ qui auparauant auoit descouuert vne region et terre que lon nõme Oyoucatan de p̃nt intitulee et nommee la neufue espaigne. Et au cõmãcemẽt dicelle terre a la coste de la mer du coste ou il entra auec ses gẽs gaigna vne ville/alaquelle il auoit impose nom La ville de la vraye croix, ou il a fait ediffier et construire vne forteresse et habiter aulcungs espaignolz ou semblablemẽt il reseda pluisrs iournees attirant et reduisant par bõs moyens les subgectz et paysans dillec et de toute la p̃uince a lobeissance

A ij

Fig. 104. — Ce feuillet d'un opuscule, *seul exemplaire connu*, étant signaturé Aij, un feuillet Ai soit blanc, soit imprimé, devait le précéder (Voir Note *, page 111).

regarder comme faisant partie intégrante d'un volume les feuillets blancs situés au milieu d'autres feuillets imprimés; les feuillets blancs placés au commencement ou à la fin du volume n'en font pas moins partie. Sans parler des feuillets blancs qui complètent des livres tels que *Homère* de 1488* et le *Decor Puellarum*** et donnent un prix inestimable aux exemplaires uniques ou très rares dans lesquels on les rencontre encore, comment pourra-t-on s'assurer qu'un ancien livre dont le premier feuillet du texte porte, par exemple, la signature Aii ou même Aiii est complet*** et qu'il ne

* *Homeri opera, græce.* Florentia, sumptibus Bern. et Nerii Nerliorum, 1488, 2 vol. in-fol. A la fin de cette édition, on trouve un feuillet blanc qui complète le cahier de 6 feuillets portant la signature ET ET, et qui manque presque toujours.

** Le neuvième feuillet d'un livre précieux, qu'une faute d'impression a rendu célèbre : *Decor Puellarum, questa sie una opera la quale se chiama decor puellarum : zoe honore delle donzelle.* Venetia, Nicolas Jenson, in-4, manque souvent. Ce défaut tient principalement à ce que ce neuvième feuillet, étant le correspondant d'un feuillet blanc qui doit se trouver au commencement, il arrive que lorsque celui-ci est enlevé dans un exemplaire, le neuvième feuillet n'a plus rien qui le maintienne et se perd facilement.

La première signature *ai* de la *Biblia Bohemica*, imprimée en 1488, in-folio, une des plus rares versions imprimées du texte de l'Écriture, est en blanc; sur le feuillet *aij* commence un prologue ou préface. Les signatures sont placées comme il suit : *a* à *g* inclusivement, par dix feuillets; *h* huit; *i* à *z* compris, par dix (*t*, *v*, *x* se suivant ainsi). Ensuite A, dix feuillets; B, quatre; C à Z inclusivement, par dix. Puis AA, BB, par dix; CC, huit; plus loin *aa* à *mm*, par dix; *nn*, huit; et enfin *i* avec huit feuillets. Les huit derniers feuillets sont imprimés en rouge et noir alternativement pour chaque ligne, et forment une espèce d'Index. La souscription en dix-neuf lignes est placée au bas de la seconde colonne sur le verso du feuillet *mm viij*.

*** Les bibliographes donnent 85 feuillets seulement au volume *M. T. Ciceronis orationes philippicæ.* Venetiis. Joh. de Colonia, etc., 1474, in-4, qui réellement en a 88. A la vérité, les trois feuillets supplémentaires sont blancs, mais ils n'en sont pas moins

devrait pas être précédé d'un titre, si les feuillets, blancs ou imprimés, qui se trouvaient au commencement ont été enlevés *? Il est souvent arrivé que, supposant le premier feuillet qui manquait devoir être blanc, des bibliographes ont été amenés à donner un titre qui n'avait rien de commun avec le véritable titre placé sur le feuillet qu'on croyait être blanc; d'autres ont remarqué que des ouvrages très rares, tels que ce même *Decor Puellarum* que nous venons de citer, manquaient souvent à l'intérieur d'un feuillet déterminé. Or, l'explication de cette singularité se trouve précisément dans le feuillet blanc qui devait être

nécessaires, les deux premiers pour compléter le cahier *a*, dont le texte commence avec *a*3, et le dernier pour compléter les 8 feuillets que doit avoir le cahier *l*.

* L'opuscule *Des Marches, îles et pays trouvés et conquits par les capitaines* du tres illustre et tres puissant Charles Ve de ce nom et principalement la prise et conquête de la cité de Temistitan située en la nouvelle terre de Yucatan, maintenant appelée Nouvelle Espagne, estimée plus grande que Espagne, France et Allemagne, sans les îles. Imprimé en Anvers, par Michiel de Hoocstraten, s. d. (vers 1552), in-4 de 15 ff., qui traite surtout de Temistitan (Mexico) et de sa conquête par Cortès, paraît être le premier ouvrage de Cortès qui ait été publié. Il a dû être rédigé à l'aide des deux premières lettres de ce capitaine. On ne le connaît aujourd'hui que par deux versions, celle en français et celle en hollandais citée par M. Harrisse (*Bibl. Americana, Addenda*, n° 72). L'exemplaire en français qui se trouvait en vente chez MM. Damascène Morgand et Fatout, et que nous décrivons est le *seul connu*; il a été cité par MM. Harrisse et Deschamps d'après le catalogue de M. Tross de 1866.

Le texte commence au feuillet Aij que nous reproduisons (voir fig. 104) par : *En l'an* 1522 *ou mois daoust, la Tressacree Imperiale et catholicque mageste luy estant en sa cite de Palãce en Castille, eust nouvelles des marches ysles et terre ferme occeanes....* Le titre donné plus haut est la copie d'une ancienne inscription manuscrite qui se trouve sur un feuillet blanc et remplace le titre qui n'existe *peut-être* pas autrement, le papier de ce feuillet étant le même que celui du restant de cet exemplaire.

les dates, sur les reliures, sur les formats, sur les gravures, sur les papiers, sur les caractères d'imprimerie, sur les impressions, et enfin sur tous les termes qui se retrouvent fréquemment et d'une manière constante dans les catalogues.

Il y a quelques avantages pour l'amateur de connaître ces abréviations ; bien souvent il démêlera dans leur lecture quelque remarque intéressante pour la détermination d'un ouvrage, et quelques variantes d'édition pourront l'intéresser.

Comme ces abréviations ne sont pas assez connues et qu'un grand nombre de bibliophiles et de libraires pourraient se trouver embarrassés pour les distinguer, nous allons les indiquer ci-dessous :

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES USITÉES EN FRANCE.

A	pour	anno ou année.
à comp.	—	à compartiments.
à fr.	—	à froid.
A. L.	—	avant-lettre.
Av. let.	—	avec-lettre.
anc. rel	—	ancienne reliure.
anc. rel. à nerf . .	—	ancienne reliure à nerf.
ant.	—	antiqué.
app.	—	appendice.
aquar	—	aquarelles.
atl.	—	atlas.
aut.	—	auteur.
auto.	—	autographe

autog.	pour	autographes.
autogr.	—	autographié.
av. rem.	—	avec remarque.
bas.	—	basane.
bas. gran.	—	basane granitée.
bl.	—	blanc.
blas.	—	blason.
br.	—	brun.
bro.	—	broché.
broc.	—	brochure.
c.	—	coins.
Ca.	—	circa.
car. elz.	—	caractères elzévieriens.
car. goth.	—	caractères gothiques.
car. ital.	—	caractères italiques.
car. micros.	—	caractères microscopiques.
car. rom.	—	caractères romains.
cart.	—	carton.
carton. Brad.	—	cartonnage Bradel.
carto.	—	cartonné.
carto. n. r.	—	cartonné non rogné.
c. d. R.	—	cuir de Russie.
c. et ferm.	—	coins et fermoirs.
Cf.	—	confer, c'est-à-dire consultez, voyez.
C. f.	—	cum figuris.
chag.	—	chagrin.
chi.	—	chine.
Ch. M.	—	charta magna.
chiff.	—	chiffré.
chromolith.	—	chromolithographie.

les dates, sur les reliures, sur les formats, sur les gravures, sur les papiers, sur les caractères d'imprimerie, sur les impressions, et enfin sur tous les termes qui se retrouvent fréquemment et d'une manière constante dans les catalogues.

Il y a quelques avantages pour l'amateur de connaître ces abréviations ; bien souvent il démêlera dans leur lecture quelque remarque intéressante pour la détermination d'un ouvrage, et quelques variantes d'édition pourront l'intéresser.

Comme ces abréviations ne sont pas assez connues et qu'un grand nombre de bibliophiles et de libraires pourraient se trouver embarrassés pour les distinguer, nous allons les indiquer ci-dessous :

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES USITÉES EN FRANCE.

A	pour	anno ou année.
à comp.	—	à compartiments.
à fr.	—	à froid.
A. L.	—	avant-lettre.
Av. let.	—	avec-lettre.
anc. rel	—	ancienne reliure.
anc. rel. à nerf . .	—	ancienne reliure à nerf.
ant.	—	antiqué.
app.	—	appendice.
aquar	—	aquarelles.
atl.	—	atlas.
aut.	—	auteur.
auto.	—	autographe

autog.	pour	autographes.
autogr.	—	autographié.
av. rem.	—	avec remarque.
bas.	—	basane.
bas. gran.	—	basane granitée.
bl.	—	blanc.
blas.	—	blason.
br.	—	brun.
bro.	—	broché.
broc.	—	brochure.
c.	—	coins.
Ca.	—	circa.
car. elz.	—	caractères elzévieriens.
car. goth.	—	caractères gothiques.
car. ital.	—	caractères italiques.
car. micros.	—	caractères microscopiques.
car. rom.	—	caractères romains.
cart.	—	carton.
carton. Brad.	—	cartonnage Bradel.
carto.	—	cartonné.
carto. n. r.	—	cartonné non rogné.
c. d. R.	—	cuir de Russie.
c. et ferm.	—	coins et fermoirs.
Cf.	—	confer, c'est-à-dire consultez, voyez.
C. f.	—	cum figuris.
chag.	—	chagrin.
chi.	—	chine.
Ch. M.	—	charta magna.
chiff.	—	chiffré.
chromolith.	—	chromolithographie.

colon.	pour	colonnes.
comp.	—	compartiments.
coul.	—	couleur.
couv.	—	couverture.
cplt.	—	complet.
Cus.	—	custodes.
d.	—	de.
d.-b.	—	demi-basane.
d.-ch.	—	demi-chagrin.
déd. aut.	—	dédicace autographe.
déd. imp.	—	dédicace imprimée.
dent.	—	dentelles.
dent. int.	—	dentelle intérieure.
des.	—	dessins.
d.-m.	—	demi-maroquin.
dou.	—	doublé.
d.-r. ou *dem.-rel* . .	—	demi-reliure.
dor. s. tr.	—	doré sur tranches.
Dup.	—	duplicata.
d.-v.	—	demi-veau.
éb.	—	ébarbé.
éc.	—	écaille.
éd.	—	édition.
édit.	—	éditeur.
E. F.	—	eau-forte.
encad.	—	encadrement.
ent.	—	entrelacs.
env. d'aut.	—	envoi d'auteur.
épr.	—	épreuves.
est.	—	estampé.
esta.	—	estampe.

ex.	pour	exemplaire.
extr.	—	extrait.
F., *fasc*	—	fascicule.
facs.	—	fac-simile.
fr.	—	fers.
fr. a	—	fers azurés.
fr. à fr	—	fer à froid.
fr. d	—	fers dorés.
feu.	—	feuillage.
ferm.	—	fermoirs.
f.	—	feuille.
fe.	—	feuillet.
ff..	—	feuillets.
ff, *chiff*.	—	feuillets chiffrés.
fe, *nchiff*.	—	feuillet non chiffré.
ff, *nchiff*.	—	feuillets non chiffrés.
fig.	—	figure.
figg..	—	figures.
figg. col..	—	figures coloriées.
figg. s. b.	—	figures sur bois.
fil.	—	filets.
fil. à comp.	—	filets à compartiments.
fil. comp.	—	filet composés.
fil. dor.	—	filets dorés.
fil. dor. s. l. p. . . .	—	filets d'or sur les plats.
fil., *tr. d*.	—	filets, tranches dorées.
fl. d. l.	—	fleurs de lis.
for.	—	format.
for. obl.	—	format oblong.
for. atl.	—	format atlantique.
f° ou *in-fol*.	—	format in-folio.

4° ou *in*-4°	pour	format in-quarto.
8° ou *in*-8°	—	format in-octavo.
12 ou *in*-12.	—	format in-douze.
16 ou *in*-16.	—	format in-seize.
18 ou *in*-18.	—	format in-dix-huit.
in-24.	—	format in-vingt-quatre.
in-32.	—	format in-trente-deux.
in-64.	—	format in-soixante-quatre.
fro.	—	froid.
front. gra.	—	frontispice gravé.
fx. tit.	—	faux titre.
gf., *gauf*.	—	gaufré.
goth.	—	gothique.
gr.	—	grand.
gra.	—	gravé.
grav.	—	gravure.
gr. marg.	—	grandes marges.
gr. p. ou *gr. pap*. .	—	grand papier.
héliogr.	—	héliogravure.
illus.	—	illustré.
illustr.	—	illustration.
imp.	—	imprimeur.
impr.	—	imprimé, imprimerie.
impr.-édit.	—	imprimeur-éditeur.
Impr. nat.	—	Imprimerie nationale.
inc.	—	incomplet.
Incun.	—	incunable.
int.	—	intérieur.
jans.	—	janséniste.
l.	—	lavé.
larg. dent	—	large dentelle.

La Val.	pour	La Vallière.
libr.	—	libraire.
libra.	—	librairie.
libr.-édit.	—	libraire-éditeur.
lig.	—	ligne.
lim.	—	liminaires (feuillets).
lithog.	—	lithographie.
liv.	—	livre.
livr.	—	livraison.
m., ou *mar.*	—	maroquin.
m. ant.	—	maroquin antiqué.
marb.	—	marbré.
m. b.	—	maroquin bleu.
m. bl.	—	maroquin blanc.
m. citr.	—	maroquin citron.
m. du L	—	maroquin du Levant.
m. d. ou *d. m.*	—	maroquin doublé de maroquin.
m. d. ou *d. t.*	—	maroquin doublé de tabis.
m. j.	—	maroquin jaune.
m. jans.	—	maroquin janséniste.
m. l.	—	maroquin lilas.
m. n.	—	maroquin noir.
m. o.	—	maroquin olive.
m. pl.	—	maroquin plein.
m. r.	—	maroquin rouge.
m. v.	—	maroquin vert.
m. viol.	—	maroquin violet.
micr.	—	microscopique.
mil.	—	milieux.

min.	pour	miniature.
minu.	—	minuscule.
mosaï.	—	mosaïque.
mouill.	—	mouillures.
mouill. et piq.	—	mouillures et piqûres.
Ms.	—	manuscrit.
Mss.	—	manuscrits.
n°.	—	numéro.
not. mss.	—	notes manuscrites.
n. rog.	—	non rogné.
obl.	—	oblong.
or.	—	or.
orig.	—	original.
orn	—	orné.
orne.	—	ornement.
p.	—	page.
pp.	—	pages.
pap.	—	papier.
pap. méd.	—	papier médium
pap. moy.	—	papier moyen.
pap. v.	—	papier vergé.
pap. vél.	—	papier vélin.
pap. de Ch.	—	papier de Chine.
pap. de Holl.	—	papier de Hollande.
pap. du Jap.	—	papier du Japon.
pap. Wh.	—	papier Whatmann.
parch.	—	parchemin.
part.	—	partie.
pe. de tr.	—	peau de truie.
perc.	—	percaline.
pet.	—	petit.

pet. fr.	pour	petits fers.
pet. for.	—	petit format.
pet. pap.	—	petit papier.
piq. d. v.	—	piqûres de vers.
pl.	—	plats.
pla.	—	planche.
pla. enl.	—	planches enluminées.
plaq.	—	plaquette.
point.	—	pointillé.
ptr.	—	portrait.
portr.	—	portraits.
qq.	—	quelques.
qq. mouill.	—	quelques mouillures.
r°	—	recto.
récl	—	réclames.
régl.	—	réglé.
rel.	—	reliure.
rel. anc.	—	reliure ancienne.
rel. ang.	—	reliure anglaise.
rel. à n.	—	reliure à nerfs.
rel. en bois.	—	reliure en bois.
rel. en ch.	—	relié en chagrin.
rel. jans.	—	reliure janséniste.
rel. pe. de tr.	—	reliure en peau de truie.
rel. ple.	—	reliure pleine.
relié.	—	relié.
rem	—	remarque.
rép.	—	réparé.
répé.	—	répétition.
reprod.	—	reproduction.
r. et n.	—	rouge et noir.

rog.	pour	rogné
s. d	—	sans indication de date.
sig.	—	signé.
sign.	—	signet.
signa	—	signature.
s. l.	—	sans indication de lieu.
s. l, n. d.	—	sans lieu, ni date.
s. l, n. d, n. typ. . . .	—	sans indication de lieu, ni de date, ni de typographe.
s. l, n. d, n. typ, n. libr.	—	sans indication de lieu, ni de date, ni de typographe, ni de libraire.
s. l, n. typ. (ou *n. t.*).	—	sans indication de lieu, ni de typographe.
s. typ.	—	sans indication de typographe.
supp.	—	supplément.
tabl. généalog.	—	tableau généalogique.
tête dor.	—	tête dorée.
tête jasp.	—	tête jaspée.
tit. gr.	—	titre gravé.
tit. r. et n.	—	titre rouge et noir.
T. ou *to.*	—	tome.
To. ou *tom.*	—	tomes.
trad.	—	traduit.
tradu.	—	traduction.
tr. cis.	—	tranches ciselées.
tr. dor.	—	tranches dorées.
tr. j.	—	tranches jaspées.
tr. marb.	—	tranches marbrées.

tr. p.	pour	tranches peignées.
tr. r.	—	tranches rouges.
tr. s. d.	—	tranche supérieure dorée.
typ.	—	typographe.
typo.	—	typographie.
typog.	—	typographique.
v.	—	veau.
v. ant.	—	veau antiqué.
v. b.	—	veau bleu.
v. br.	—	veau brun.
v. éc.	—	veau écaille.
v. esta.	—	veau estampé.
v. f.	—	veau fauve.
v. f. ant.	—	veau fauve antiqué.
v. fil.	—	veau, avec filets.
v. j.	—	veau jaspé.
v. marb.	—	veau marbré.
v. p.	—	veau porphyre.
v. rac.	—	veau racine.
v. v.	—	veau vert.
v. viol.	—	veau violet.
v°.	—	verso.
vél.	—	vélin.
vél. de Holl.	—	vélin de Hollande.
vign.	—	vignettes.
V. ou *vol.*	—	volume.
Wh.	—	Whatmann.

QUELQUES EXEMPLES :

1563. 1 vol. in-8°, ancienne reliure, maroquin rouge doublé de maroquin noir, dentelle intérieure, filets à

compartiments sur les plats, tranches dorées, reliure janséniste (Bel exemplaire).

1563. 8°. anc. rel., m. r. dou. d. m. n., dent. int., fil. à comp. sur les pl., tr. dor., rel. jans. (Bel ex.).

1835. 4 vol. in-12, demi-reliure maroquin bleu, tranches peignées (Quelques mouillures).

1835. 4 vol. in-12, dem.-rel. m. b., tr. p. (qq. mouill.).

1855 à 1867. 12 vol. in-4°, demi-reliure et coins maroquin rouge, tête dorée, non rogné.

1855 à 1867, 12 vol. 4°, d. r. et c. m. r., tête d. n. rog.

Nous devons aussi mentionner quelques-unes des abrévations usitées dans les manuscrits, et dans les imprimés du xve siècle.

Pour les abréviations hébraïques, on devra consulter les planches des ouvrages de Mercerus, David de Pomis, Schindler, Buxtorf, etc.

Pour les abréviations des manuscrits grecs, consulter les planches du *Lexicon diplomaticon de Jos. Walther*, in-folio, 1745 à 1747, ouvrage très estimé.

Pour les abréviations des manuscrits latins, et avoir une idée de celles en usage au ixe siècle, consulter les planches gravées dans les *Traités de diplomatique* de dom Mabillon et des bénédictins : *Verbo* Abréviations, et la planche publiée * dans les *Annales de philosophie*

* Tome XIV, p. 353-354.

chrétienne. On trouvera trente tableaux d'abréviations latines, rangées par ordre alphabétique, dans l'ouvrage de Baringius, intitulé : *Clavis diplomatica*, in-4°, vers le milieu du volume.

Ces abréviations sont extraites des manuscrits des auteurs latins et des diplômes du xve et du xvie siècle.

On pourra également consulter les ouvrages de Sertorius Ursatus, Valprobus, Mango, Manutius, etc.; et, pour les abréviations plus récentes dans les manuscrits et dans les titres, les ouvrages de La-Curne-de-Sainte-Palaye, Ducange, Lacombe, D. Toustaint et D. Tassin, D. Devaines, Lemoine, Batteney, etc.*

Dans les abréviations les plus communes, on conservait une partie des lettres d'un mot, et on substituait certains signes à celles que l'on supprimait; ainsi *Dms* ou *Dns* était écrit pour *Dominus*. Dans les manuscrits les plus anciens, l'*m* ou l'*n*, à la fin de la ligne, est désignée par une petite barre horizontale — ou par une *s* couchée ∞, seule ou accompagnée de deux points, l'un supérieur, et l'autre inférieur. Le mot *est* (du verbe *esse*), rendu par ce signe ÷, désigne une antiquité de sept à huit cents ans. La lettre *n*, servant d'*abréviation* pour un nom d'homme inconnu, a lieu, selon Mabillon, dès le ixe siècle. C'est dans le même temps qu'on abrégeait *ille* par *ill*. Les abréviations étaient déjà communes après le vi^e^ siècle : elles le furent davantage au viiie, encore plus au ixe; elles se multiplièrent à l'infini au xe; dans le xie il n'y a pas de ligne où il n'y ait jusqu'à huit et dix abrévations; enfin, dans les xiie, xiiie, xive et xve siècles, l'usage des abréviations

* Voyez Act. SS. Bened., tome V, page 291.

fut porté à l'excès, même dans les manuscrits en langue vulgaire, et dans les premiers ouvrages imprimés. Dès le XIVe siècle (en 1304), Philippe le Bel rendit une ordonnance pour bannir des minutes des notaires, et surtout des actes juridiques, toutes les abréviations qui exposaient les actes à être mal interprétés ou à être falsifiés.

Le parlement, par arrêt de 1552, bannit également les *etcœtera* qui avaient été jusqu'alors en usage, et qui étaient également sujets à de grands abus.

Les abréviations de *per*, de *pro* et de *præ* sont sujettes à être confondues, voici comme on les distingue : *Per* est abrégé par *p*, dont la queue est coupée par un trait; *pro*, par *p*, dont un trait courbe sort de la tête de ce *p*; et *præ*, par un trait supérieur qui ne touche point à la lettre.

INDICATION DE QUELQUES ABRÉVIATIONS LATINES.

AB. *Abdicavit.*

AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab augustobriga millia passuum decem.*

ABN. *Abnepos.*

AB. U. C. *Ab. urbe condita.*

A. C. P. VI. *A capite vel ad caput pedes sex.*

A. D. *Ante diem.*

ADJECT. H-S. IX. ∞. *Adjectis sestertiis novem mille.*

ÆD. II. $\overline{\text{II}}$. VIR. II. *Ædilis iterum, duumvir iterum.*

A. K. *Ante kalendas.*

ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesima trium hîc situs est.*

ANN. PL. M. X. *Annos vel annis plus minus decem.*

ANN. Θ XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*
ANN. V. XX. *Annos vixit vigenti.*
A. P. M. *Amico posuit monumentum.*
A. RET. P. $\overline{\text{III}}$ S. *Antè retro pedes tres semis.*
AR. P. *Aram posuit.*
ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
A. R. S. H. *Anno reparatæ salutis humanæ.*

B. A. *Bixit annis, id est vixit annis.*
B. M. P. *Benè merito posuit.*
B. M. P. C. *Benè merito ponendum curavit.*
B. M. S. C. *Benè merito sepulcrum condidit.*
BN. H. I. *Bona hîc invenies.*
B. RP. N. *Bono republicæ natus.*
BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos septem, menses sex. Dies septem decim.*

C. D. *Comitialibus diebus.*
CC. VV. *Clarissimi viri.*
CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quinquennale romæ conditum.*
COSS. *Consules.*
COST. CUM. LOC. H-S ∞ D. *Custodiam cum loco sestertii mille quingentis.*
C. V. *Centum viri.*
C ∞ IX. *Nongenti novem.*

D. B. I. *Diis benè juvantibus.*
D. D. D. D. *Dignum Deo domum dedicavit.*
D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis Deabusque omnibus, hunc locum sacrum esse voluit.*

D. M. S. *Diis manibus sacrum.*

D. O. M. Æ. PP. *Deo optimo maximo æterno perpetuo.*

D. S. P. F. C. *De suâ pecunia faciendum curavit.*

D. V. C. *Dicat, vovet, consecrat.*

EX. A. D. K. *Ex ante diem kalendas.*

EX. H-S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.*

EX. H-S. N. CC. L. ∞ D. XL. *Ex sestertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.*

F. F. F. *Ferro, flammâ, fame, fortior, fortunâ, fato.*

F. R. *Forum romanum.*

H. M. E. H-S. CCIↃↃ· CCIↃↃ·IↃↃ· M. N. *Hoc monumentum erexit sestertiis vigenti quinque mille nummûm.*

I. D. *Inferis diis, jovi dedicatum, isidi deæ, jussu Dei.*

I. M. CT. *In medio civitatis.*

IN. V. I. S. *Inlustris vir infra scriptus.*

K. *Cæso, Caïus, Cœlius, Carolus, Cohors, Carthago,* etc.

L. AP. *Ludi, Apollinares.*

L. L. *Sestertius magnus.*

MES. VII. DIEB. XI. *Mensibus septem, diebus undecim.*

N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*

OB. C. S. *Ob cives servatos.*
O. E. B. Q. C. *Ossa ejus benè quiescant condita.*

P. A. F. A. *Postulo an fias auctor.*
PAT. PAT. *Pater patriæ.*
PED. CXV. S. *Pedes centum quindecim semis.*
P. II. ℘. L. *Pondo duarum semis librarum.*
P. II. S. : : *Pondo duo semis et triente.*
P. P. P. C. *Propriâ pecuniâ ponendum curavit.*
P. R. V. X. *Populi romani vota decennalia.*
PS. *Passus, plebescitum.*

Q. B. *vel* V. AN XXX. *Qui vel quæ Bixit, id est, vixit annos trigenta.*
Q. Q. *Quinquennalis.*
Q. R. *Quæstor reipublicæ.*

ROB. *Robigalia, Robigo.*

S. EQ. Q. OD. ET. P. R. *Senatus, equesterque ordo, et pop. Rom.*
S. P. Q. R. *Senatus populusque romanus.*
S. E. T. L. *Sit ei terra levis.*
SSTVP. XVIIII. *Stipendiis novem-decim.*
ST. XXXV. *Stipendiis triginta-quinque.*

TR. PO. *Tribunitia potestas.*
Θ. TH. AN. $^{X}_{X}$ III. *Mortus annis viginti tribus.*

V. B. A. *Viri boni arbitratu.*

VI. V. VII. V. VIII. VIR. *Sextum-vir, septem-vir, octum-vir.*

X. V. *Decemvir.*
XV. V. *Quindecim-vir.*
Xp. *Christus.*
Xpiani. *Christiani.*
Xposor.9 *Christophorus.*

Nous ajouterons, à cette nomenclature, un exemple d'autres abréviations latines* tirées des trois premières lignes d'un monument de l'église de Saint-Martin de Tours (1375). Dans les soixante-quatorze mots qui composent ces trois lignes, il n'y en a que treize qui sont écrits tout au long, dont la moitié est composée de monosyllabes; tout le reste est en abrégé.

In noie. dm. am. anno incarnatois.9 eidem.
In nomine Domini amen anno incarnationis ejusdem

dmj. m.° ccc LXX V
Domini millesimo trecentesimo septuagesimo quinto

ind. x iij die xx j. mes.
indictione decimâ tertiâ die vigesimâ prima mensis

apl. horâ ipsi.9 diei cca. tciam. pont.
aprilis, horâ ipsius diei circa tertiam; pontificatus

S. in x° P. et d. n. dni.
sanctissimi in Christo patris et Domini nostri Domini

* Un éditeur italien, bien connu par son érudition, M. Ulrico Hoepli, vient de publier dans sa collection de manuels, un *Dizionario di abbreviature latine ed italiane*, dû au savant archiviste M. Adriano Cappelli, et illustré de 15 000 reproductions documentaires.

Gre. di. P. ppe. xj. anno qnto.
Gregorii divinâ Providentiâ papæ undecimi anno quinto

in captlo. ecc.^{e} Tur.^{s} plibs. can.^{cis}
in capitulo ecclesiæ Turonensis, pluribus canonicis

ipi.^{s} ecclie. xmo qi. os. can.^{ci} tuc. i. Tur.
ipsius ecclesiæ; ymo qui omnes canonici tunc in Turone

resid. plit.^{a} in ipo. cap.^{o} ad sonu. capan.
residebant pluraliter in ipso capitulo ad sonum campanæ

p. ut mor. est ad capit.^{m} facien. cg^{e}gatx.
pro ut moris est ad capitulum faciendum congregati,

vid. Dns. jo.
videlicet Dominus Johannes.... etc.

D'autres abréviations ont été très usitées, dans les bulles et autres actes émanés de la chancellerie romaine, depuis le xve jusqu'au xixe siècle*, nous allons en donner l'explication :

Alr. als. auct. cen. effus. exit.
Aliter. alias. auctoritate. censuris. effectus. existit.

fres. frum. gnli. infraptum. intropta.
fratres. fratrum. generali. infra scriptum. intro scripta.

lia. liæ. litè. mir. ordio pp.
licentiâ. litteræ. licite. misericorditer. ordinario. papa.

* Ce qui augmente la difficulté des écritures romaines, c'est que les secrétaires de la chancellerie sont dans l'usage de ne marquer l'abréviation d'aucun signe ou trait qui fasse soupçonner que le mot est abrévié; en sorte que ces écritures, plus que barbares, demandent une étude particulière, fondée sur d'autres principes que ceux de l'étude du gothique ordinaire.

pr. pontus. ptus. pntium. pror.
pater. pontificatus. prædictus. præsentium. procurator. præfatus.

qmlibet. tm. thia. tli.
quomodolibet. tantum. theologia. tituli. tamen.

En outre des notes qui précèdent, et que M. Gustave Brunet nous avait communiquées, Gabriel Peignot, dans son *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, a donné des renseignements intéressants sur les espèces de signes sténographiques, par le moyen desquels les Latins écrivaient d'une manière très rapide et très abrégée. « Chaque note était ordinairement composée de deux ou de plusieurs lettres qui, réunies dans un seul signe, et ne ressemblant à aucune des lettres qui le composaient, exprimaient un mot, et même quelquefois plusieurs mots. Rien de plus difficile à déchiffrer que les notes tironiennes, soit parce que des traits semblables signifient des lettres différentes, soit parce qu'un point, placé d'une façon ou d'une autre, change entièrement la nature des mots; par exemple, la Note de Tiron figurée par un U et un B, dépourvu de son jambage droit, lequel B est attaché dans l'intérieur de l'U au jambage à gauche, cette note, dis-je, signifie *vobis*; en plaçant un point au haut du côté droit de la note, elle signifie *vobis videntibus*; le point mis au côté gauche sur le premier jambage, marque *vobis audientibus*; au milieu, du côté droit, il signifie *vobis præsentibus;* au milieu, du côté gauche, *vobis absentibus;* sur le milieu de la note, *vobis superius;* sous la note, *vobis inferius*. Il se trouve

aussi des enclaves dans les notes de Tiron, connues dans les anciennes écritures ; dès lors une lettre presque défigurée ou tronquée emporte quelquefois avec elle d'autres lettres précédentes ou subséquentes; il arrive aussi que la première ou même les premières lettres d'un mot se trouvent souvent transposées dans le corps du mot, pour la facilité des conjonctions. Ces difficultés, qu'il est impossible de surmonter, rendront toujours les recherches sur les Notes de Tiron, sinon infructueuses, du moins incomplètes. L'alphabet tironien de dom Carpentier est un très bel ouvrage; mais il est insuffisant, parce qu'il lui a été impossible de le compléter, et que l'explication des notes qu'il rapporte ne peut servir à rien pour l'explication de celles qui ne se trouvent pas dans son alphabet. Selon saint Isidore, c'est Ennius qui inventa, le premier, onze cents notes; Tiron, affranchi de Cicéron, en inventa un plus grand nombre, et régla le premier comment les écrivains en notes devaient se partager, et quel ordre ils devaient observer pour écrire les discours qu'on prononçait en public. Persannius fut le troisième inventeur de notes, mais seulement de celles qui exprimaient les prépositions. Philargirus et Aquila, affranchi de Mécène, en augmentèrent le nombre; Sénèque en ajouta d'autres; en sorte qu'il en forma un recueil en ordre de cinq mille. Saint Cyprien mit en notes les expressions particulières aux chrétiens. Si l'on en croit Diogène Laerce, l'invention des notes tironiennes doit être attribuée aux Grecs; il atteste que Xénophon fut le premier des Grecs qui s'en soit servi, s'il n'en est pas lui-même l'inventeur. Cicéron est le premier qui

en ait fait usage à Rome, lorsque Caton prononça son discours pour combattre l'avis de Jules César au sujet de la conjuration de Catilina. Cicéron, alors consul, posta, en divers endroits du Sénat, des notaires, c'est-à-dire, des écrivains en notes*, pour copier la harangue. Suétone dit que Tibère écrivait par abréviation aussi vite que l'on pouvait parler. Les notes tironiennes furent d'un usage très étendu en Occident; les empereurs s'en servirent, ainsi que les derniers de leurs sujets : on les enseignait dans les écoles publiques; on s'en servait dans les interrogatoires des criminels et dans les sentences des juges; c'est de là que nous sont venus les actes sincères des martyrs. Dans la suite on s'en servit, sans besoin, à transcrire des manuscrits tout entiers ou en partie, comme on le voit par le grand nombre qui se trouve dans les bibliothèques publiques. On usa également de ces signes pour former des diplômes ou plutôt des protocoles ou formules, comme l'attestent les cinquante-quatre que dom Carpentier a publiés**, et qui appartiennent au règne de Louis le Débonnaire. L'usage des Notes de Tiron cessa en France vers la fin du IXe siècle, et en Allemagne vers la fin du Xe : il n'en reste presque plus de vestiges

* Quelques auteurs attribuent l'invention des notes tironiennes aux Égyptiens qui, les premiers, se servirent de figures symboliques pour exprimer leurs pensées; cet usage passa des Égyptiens aux Grecs, et des Grecs aux Romains.

***Alphabetum tironianum, seu notas Tironis explicandi methodus; cum pluribus Ludovici pii chartis, quæ notis iisdem exaratæ sunt et hactenus ineditæ, ad historiam et jurisdictionem cum ecclesiasticam tum civilem pertinentibus. Labore et Studio* D. P. Carpentier. Lutetiæ Parisiorum, Guerin, 1747, in-fol. Cet ouvrage est très bien gravé et bien imprimé.

dans les monuments depuis le commencement du xe siècle, si ce n'est l'abréviation d'*et* par 7, et d'*us* par 9 à la fin des mots. Les Notes de Tiron ont donné l'idée de la *Sténographie* que l'on pratique aujourd'hui en Angleterre et en France. »

L'usage des abréviations est très commun dans un grand nombre d'éditions du xve siècle ou du commencement du xvie*.

Dans le premier siècle qui suivit l'invention de la typographie, les abréviations furent extrêmement multipliées; elles devinrent telles, dans les livres de droit spécialement, qu'elles rendaient les textes fort énigmatiques pour la presque totalité des lecteurs. Il fallut venir à leur secours en composant un petit traité qui, sous le titre de *Modus legendi scripturas in utroque jure*, eut un succès attesté par des éditions nombreuses.

Les premiers imprimeurs ne firent d'ailleurs que reproduire à cet égard ce que leur offraient les manuscrits. Un des exemples les plus singuliers que nous ayons rencontrés de ces abréviations se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, dans un manuscrit grec des Scholies de Basile de Césarée sur saint Grégoire de Nazianze, cité par M. Boissonade**: le mot μοναχῶν y est représenté par deux *a* surmontés de deux χ.

Le bibliographe Chevillier cite une édition de la *Logica* d'Ockham, imprimée à Paris, en 1488, en beaux caractères, mais où il n'y a peut-être pas un seul mot

* Les divers ouvrages sur la diplomatique, notamment le *Traité de diplomatique*, rédigé par deux savants Bénédictins, Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4°, entrent à cet égard dans des détails étendus.

** Cf. *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, t. XI, IIe partie, p. 68.

qui ne soit abrégé Voici un exemple pris dans le texte de la page 121 : *Sic hic e fal im qd ad simplr a e pducibile a Deo g a e et silr hic a n e g a n e pducibile a Deo.* Ecrit tout au long, ceci se traduit de la sorte : *Sicut hic est fallacia secundum quid ad simpliciter. A est producibile a Deo. Ergo A est. Et similiter hic A non est. Ergo A non est producibile a Deo.*

A l'origine de l'imprimerie, et même pendant la première moitié du XVIe siècle, le désir des typographes était de mettre le plus de matière possible dans un espace resserré; pour atteindre ce but, ils supprimaient souvent les voyelles, qui étaient remplacées par des accents.

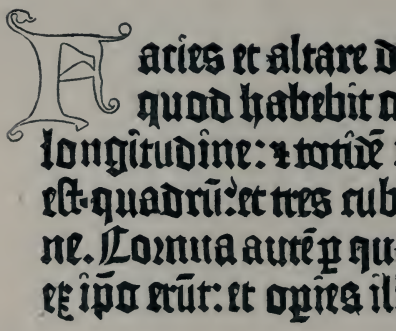

Facies et altare de lignis sethim·
quod habebit ouīq; cubitos in
longitudine: ⁊ totidē in latitudine id
est·quadrū: et tres cubitos in altitudi-
ne. Cornua autē ꝑ quatuor angulos
ex ip̄o erūt: et opies illud ere. Faciesq;

Fig. 107. — Exemple des abréviations usitées à l'origine de l'imprimerie. Tiré de la *Bible* de Gutenberg. (Sans date.)

Fig. 108. — Titre du *Missale Ad usum celeberrime ecclesie Eboracensis* (*York*).

DES SIGNES DISTINCTIFS DES ANCIENNES ÉDITIONS

Pour déterminer un incunable, affirmer son authenticité et sa date, on admet, en bibliographie, une série de règles, que nous indiquerons plus loin, et qui servent de bases à ces déterminations. Nous nous occuperons, en premier lieu, des divers *caractères* employés pour l'impression. On a prétendu, et cette assertion se trouve dans les *Études sur la Typographie* de Crapelet, que les noms de *Cicero* et de *Saint-Augustin* venaient de ce que les introducteurs de l'imprimerie en Italie, Sweynheym et Pannartz, avaient fait, pour la première fois, usage de ces caractères dans des éditions de ces

deux auteurs publiées à Rome en 1467. Dans ses *Origines de l'imprimerie*, A. Bernard a combattu cette assertion ; et voici quelle est son opinion à ce sujet : « Il est fort possible que le nom de *Saint-Augustin* vienne à la rigueur du caractère qui a servi à imprimer la *Cité de Dieu*, quoiqu'il eût près de seize points au lieu de treize, mais il n'est pas possible d'admettre que celui de *cicero* ait été emprunté au caractère qui a servi à imprimer les *Épîtres* de Cicéron données la même année par ces imprimeurs: ce caractère a près de quinze points au lieu de onze. D'ailleurs il semble que ces dénominations techniques, qui sont évidemment empruntées à la langue des ouvriers, n'ont pu avoir cours dans l'atelier de Sweynheym et Pannartz par la raison que le caractère qui avait servi dans la *Cité de Dieu* n'a plus été employé par eux à partir de leur installation à Rome où il ne fut probablement pas apporté; il était donc inutile d'établir une distinction, puisque cette imprimerie n'avait qu'un caractère. Au contraire, Ulrich Han avait deux caractères romains parfaitement appropriés à ces deux dénominations; l'un qui lui servit à imprimer, en 1468, une édition de Cicéron et qui n'avait que douze points typographiques; l'autre avec lequel il imprima, en 1474, la *Cité de Dieu*, et ayant treize points. Il est naturel de penser que, suivant un usage encore pratiqué aujourd'hui dans les imprimeries pour des cas analogues, les ouvriers donnèrent à chacun de ces caractères le nom de l'auteur le plus célèbre qui l'avait mis en lumière, que ces noms se transmirent traditionnellement dans les ateliers aux caractères de même force,

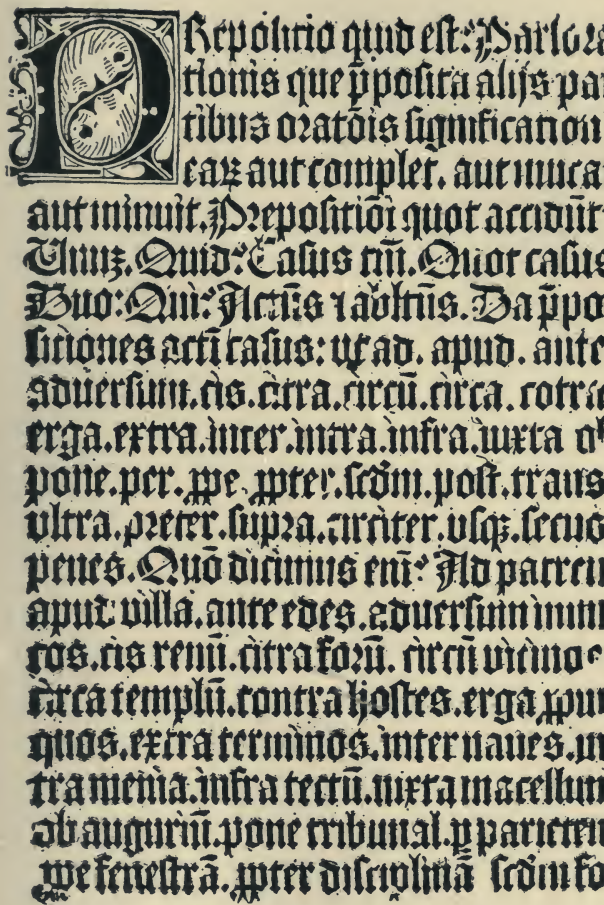

Fig. 109. — Caractères d'un *Donat* d'après une épreuve tirée sur un xylographe original, conservé à la Bibliothèque nationale.

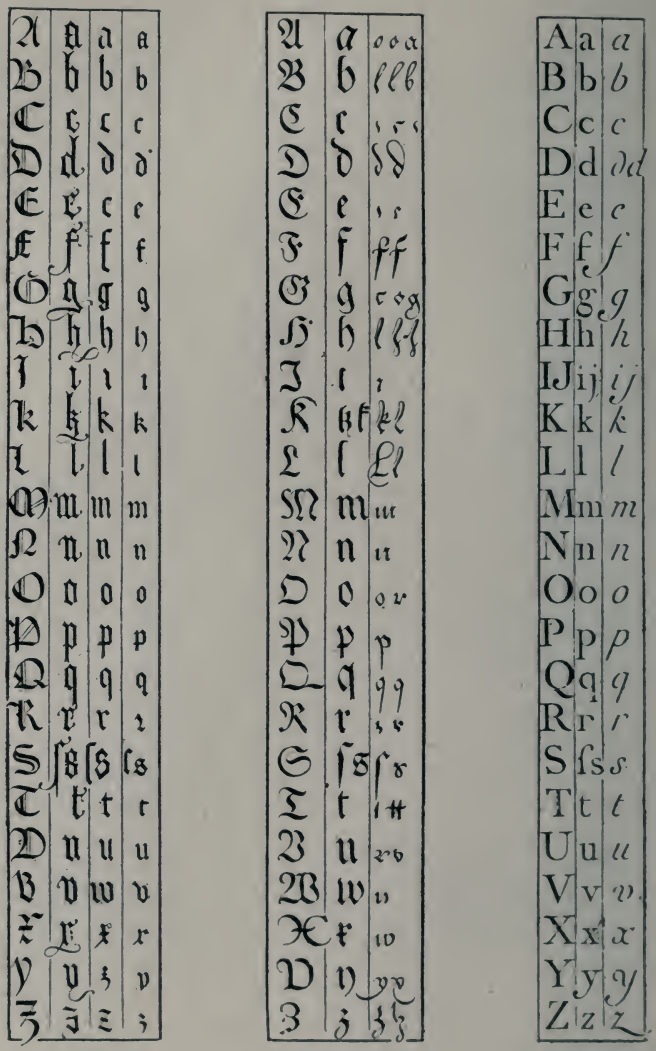

Gothique. Allemand. Français.

Fig. 110. — Alphabets comparatifs pour les caractères employés de l'origine de l'imprimerie à la fin du XVIIIe siècle.

et qu'ils passèrent plus tard de la langue technique dans celle des érudits. »

Les caractères gothiques employés dès l'origine de l'imprimerie et dans les éditions du xve siècle, dit P. Lambinet*, n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne. Celui dont Ulphilas, évêque arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*, composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la consommation de la décadence de l'écriture dans les xiiie, xive et xve siècles.

Né dans le moyen âge, avec la scolastique, époque de la décadence des arts et des bonnes études, il est le fruit de la bizarrerie ; c'est l'écriture latine dégénérée et chargée de traits superflus. Ce gothique, qui avait déjà paru dans le xiie siècle, s'étendit dans tous les États de l'Europe dès le commencement du xiiie. Les monnaies, les sceaux, les médailles, les monuments lapidaires, les cloches en furent empreints ; les États du Nord en conservent encore aujourd'hui l'usage.

Ce goût d'écriture se multiplia et fut diversifié selon le génie des peuples et le caprice des copistes dans les manuscrits et les abréviations. Ces caractères, dans l'imprimerie**, sont connus sous le nom de

* *Remarques sur les éditions du* xve *siècle* et sur le mode de leur exécution. Réimprimé dans les *Miscellanées Bibliographiques*. Paris, Edouard Rouveyre, 1878, in-8°.

** Il existe quelques ouvrages avec gravures qui peuvent donner une idée de la marche progressive de cet art célèbre. Nous citerons celui du docteur Dibdin : *Antiquities typographical*, 4 vol. in-4° ; *Bibliographical Decameron*, 3 vol. in-8° ; *Bibliotheca Spenceriana* et ses supp., 6 vol. in-8° ; de Heinecken, *Idée générale*

lettres de forme à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étaient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, les livres d'images. La *Bible des pauvres*, l'*Histoire de Saint-Jean*, le *Donat* (fig. 109), et plusieurs autres ouvrages ont été exécutés avec cette espèce de caractères, avant l'invention de la typographie*. Gutenberg,

d'une collection complette d'estampes, in-8°; celui de Jensen, *Essai sur l'origine de la gravure sur bois*, etc., 2 vol. in-8°; celui de Langlois, du Pont-de-l'Arche, *Essai sur la calligraphie au moyen âge*, Rouen, 1834, in-8°.

Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, par le comte Léon de Laborde, fac-similé; Paris, 1840, in-4°, rempli d'écriture, vignettes gravées en bois, de belles lettres majuscules, etc. On y trouve une dissertation sur la célèbre gravure du saint Christophe de la Bibliothèque nationale de Paris (voir fig. 129) comparée avec celle du British Museum à Londres, etc. Les planches sont dessinées et gravées par l'auteur même du Mémoire.

Vue intérieure d'une imprimerie, gravure en bois tirée d'une *Danse macabre*; Lyon, 1499, petit in-folio, cité dans le catalogue de Mac-Carthy, n° 2841.

Diverses gravures en bois publiées par Dibdin, *Bibliographical Decameron*, t. II, p. 118, 119, 120 et 121, d'après des titres de livres de 1500 à 1520.

Dans le livre de Schopperus et Jost Amman, *Panoplia sive de artibus mechanicis*, in-12, pl. XIX (voir fig. 38).

Intérieur d'une imprimerie à gravures, planche de la suite, intitulée : *Nova reperta...*, composée par Jacques Stradan, et gravée par lui-même, Philippe Galle et quelques autres. Cf. l'œuvre de Stradan (et voir fig. 121).

Autre intérieur d'imprimerie, dans l'œuvre d'Abraham Bosse, faisant partie de la suite intitulée : *Essai de la gravure sur bois*.

* Jeté en molle, fondu dans un moule. On s'exprimait ainsi pour désigner d'abord le moule, puis les pièces fondues, et plus tard l'impression et les livres imprimés sur caractères fondus. On dit encore en province d'une belle écriture, se rapprochant de la régularité de l'impression : *c'est moulé* et d'un enfant qu'il ne lit pas encore l'écriture, mais qu'il lit *le moulé*. On remarquera que les fondeurs avaient le droit de fondre des lettres isolées,

Fust, Schoiffer et la plupart des imprimeurs du xve siècle, ont employé, dans leurs éditions, les *lettres de somme*, moins chargées d'angles et de pointes que les lettres de *forme*. Les Anglais les désignent sous celui de *black-letter*; les Flamands sous celui de *lettres*

et cela en 1260 : c'est une preuve de l'usage des caractères mobiles de l'imprimerie avant la découverte de l'impression.

1227. *Item molle ferreum, cum quo fiunt ostie.* (Inventaire de Saint-Martial de Limoges.)

1260. Nus lormiers ne puet ne ne doit mètre en œvre nule manière d'œvre getée en molle, quar èle est fausse. (*Livre des Métiers.*)

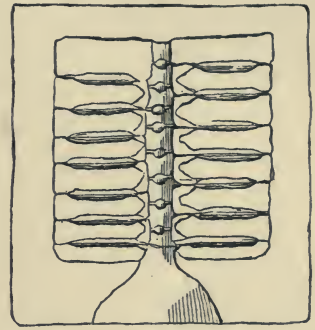

Fig. 111. — Moules employés par les Romains pour la fonte des monnaies, conservés au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

1269. Nus molères ne puet moler ne fondre chose là où il i ait leitres et se il le fesoit, il seroit en la merci le Roi de cors et d'avoir, hors mise leitres, chascune par li, mès en scel ne en deniers, ne en chose qui porte soupeçon, ne puent il moler ne fondre.

1445. Item pour j doctrinal getté en molle, envoyet quérir à Bruges, par Marquat, écripvain à Vallenciennes. (*Mémoriaux de Jean le Robert.*)

1460. ij grands molles de cuivre à faire plombets pour les grandes coulevrines et iv petits pour les petites. (*Chambre des comptes de Nantes.*)

1474. (Les lettres de naturalisation des trois fondateurs de l'imprimerie à Paris leur sont données) pour l'exercice de leurs ars et mestiers de faire livres de plusieurs manières d'escriptures en mosle et aultrement.

1476. *Item plus unum molle fusti, cum quo est assuetum facere candelas sepi.* (Inventaire ap. Du Cange.)

1496. Pour cent sols unes heures en parchemin escriptes en moule. A Estienne Joudelle cx sols pour unes autres heures en parchemin escriptes en moulle qu'il a baillées pour MDS. (*Comptes du duc d'Orléans.*)

1498. Plusieurs livres, tant en parchemin que en papiers, à ia

Saint-Pierre; et la plupart des autres peuples sous celui de *caractères Flamands* ou *Allemands.* La *bâtarde* ancienne, en usage en France dans les XIVe et XVe siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits; la *ronde financière*, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans

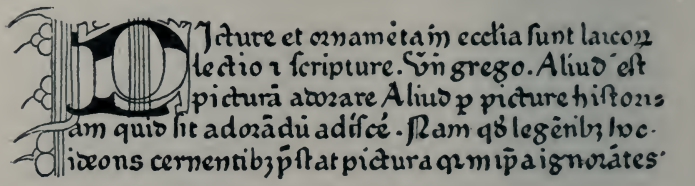

Fig. 112. — Caractères du *Durandi Rationale Div. off.* 1459.

le livre de la *Civilité* que l'on donne aux enfants pour les préparer à la lecture des vieilles écritures; nous mentionnerons quèlques-uns de ces ouvrages dans un

main et en mosle, tant d'églises que autres, qui estoient audit château d'Amboise. (*Inventaire d'Anne de Bretagne.*)

1498. Il (Savonarole) les a faict mettre en molle et se vendent. (Philippe de Commines.)

1500. Le petit roole ay voulu concepvoir
Sur vostre cas, afin qu'on le recolle
Enprainte en mosle, en note, en prothocolle,
A vostre escolle. (J. G. ALIONE.)

1502. Priez pour celui qui a translaté ce présent traicté de latin en françois et la faict mettre en moule pour le salut des ames. (Imprimé au verso du titre d'un livre de morale intitulé : *Livret de consolation.* Paris, 12°, 1502, pour Geoffroy de Marnef.)

1523. La Destruction de Troyes la grande, rythmée, historiée en molle et parchemin. (*Inventaire des livres du chasteau de Molins.*)

1555. Ils ont (les Turcs) une forme taillée en bois, où il y a quelque belle fleurette, laquelle forme ils frottent de couleurs, comme quand l'on imprime quelque chose en moule. (Belon.)

1566. Cinq livres escriptz à la main — sept autres petits livres en mole. (*Inventaire du chasteau de Nevers.*) Cf. *Glossaire français du moyen âge*, par Léon Delaborde.

prochain chapitre. L'*italique* tire son origine des lettres *cursives*, employées dans la chancellerie romaine; on les appelle aussi lettres *vénitiennes*, les premiers poinçons en ayant été gravés à Venise; *aldines*, parce que Alde Manuce en est l'inventeur; mais le nom d'*italique* a prévalu, ce caractère ayant été d'abord usité en Italie : presque toutes les nations l'ont adopté.

Le pape Jules II, dans son privilège du 27 janvier 1513, accordé au premier Alde Manuce, relativement à son invention des caractères *cursifs* ou de chancel-

ELLEM mihi quoniam ueritas in obscuro latere adhuc existimat̃: uel errore atq; impitia uulgi uariis et meptis superstitiõibus seruientis: uel philosophis prauitate ingenioꝝ turbantidus eam pocius q̃ illustrantibus. et si nõ quali m Marco Tullio fuit: quia p̃cipua & admirabilis

Fig. 113. — Caractères du *Lactance* imprimé à Rome en 1465.

lerie, dit que dans l'impression on les prendrait pour l'écriture. *Cum tu... græcorum et latinorum auctorum volumina summa cura et diligentia castigata a paucis annis ad communem omnium literatorum utilitatem characteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchre curaveris, ut calamo conscripta esse videantur.* Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana*, dit qu'Alde Manuce donnait tant de soins à la correction des épreuves qu'il n'imprimait que deux feuilles par semaine.

Le *caractère romain* fut renouvelé, en Italie, dans les sceaux des papes vers l'an 1430; l'empereur Frédéric III fit graver le sien en Allemagne, en 1470, en même caractère; en France, sous Louis XI, on employa dans

les fabriques de monnaies. Bientôt ces caractères furent imités dans les autres États.... Gunther Zayner est le premier qui, dans l'imprimerie, ait introduit l'usage de ce caractère en Allemagne, vers 1472*.

Un Français, Nicolas Jenson, graveur de la Monnaie royale de France, fut envoyé, en 1462, à Mayence par Louis XI, pour y apprendre les secrets de l'art naissant de l'imprimerie. Les troubles civils l'ayant empêché d'exercer cet art en France, ce fut à Venise qu'il grava, pour l'imprimerie qu'il y établit, les beaux

Altera ē hec: de qua queri ſepe ſoleo: quod ceterarū homines artium ſpectati & ꝓbati: ſi quando aliquid minus bñfecerint quam ſolent aut noluiſſe: aut ualitudine impeditos nō potuiſſe conſequi id quod ſcirēt putantur. Noluit inquiunt hodie agere roſcius: aut crudior fuit. Oratoris peccatum ſi quod ē:

Fig. 114. — Caractères du *De officiis* de Cicéron, imprimé à Rome en 1466.

types de caractères romains que Garamond prit ensuite pour modèles sous le règne de François Ier, et dont on ne saurait s'écarter sans tomber dans le bizarre ou le mauvais goût; les matrices de ces beaux types existent encore à notre Imprimerie nationale.

Ce furent Friburger, Guering, Crantz et, après eux, Simon de Coline, Robert Estienne et Michel Vascosan qui contribuèrent le plus à l'abolition du gothique en France. Il fut toujours usité en Allemagne, en Hollande, en Flandre, et n'y différait que par ses formes plus ou moins grossières, plus ou moins carrées ou angulaires,

* On trouve dans quelques ouvrages la représentation de tailleurs de lettres ou caractères d'imprimerie. Voir le livre de Jost Amman, intitulé : *de Artibus mechanicis et illiberatibus, autore Hartmanno Schopero*, etc., in-12 (Cf. Fig. 38).

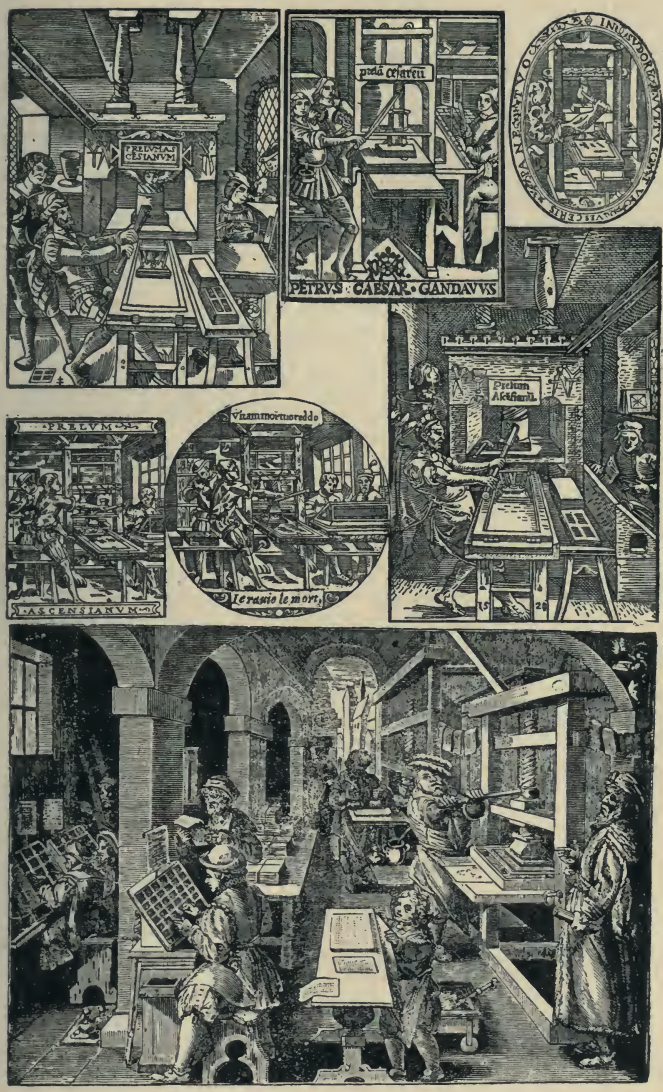

Fig. 115 à 121. — Imprimeries françaises et hollandaises des XVIe et XVIIe siècles.

oderũt te: in medio solẽnitatis tue·
olueruũt signa sua signa: ⁊ nõ co
gnouerũt sicut in exitu super sũmũ
uasi in silua lignorũ securibus
exciderũt ianuas eius in ipsũ: in
securi ⁊ ascia deiecerũt eam incẽ·
derũt igni sanctuariũ tuũ: in terra pol
luerunt tabernaculũ nominis tui·
ixẽt in corde suo cognatio eorũ
simul: quiescere faciamus oẽs dies
festos dei a terra signa nostra non
vidimus iam non est propheta: ⁊
nos nõ cognoscet ãplius usq; quo
deus improperabit inimicus: irritat
aduersarius nomen tuum in finem
t quid auertis manum tuam ⁊
dexteram tuam: de medio sinu tuo
in finem eus aũt rex noster ãte se

Fig. 122. — Exemple de la place laissée en blanc, à l'origine de l'imprimerie, pour les lettres capitales.

dans les majuscules, les minuscules et les cursives. Les pointes et les angles multipliés, les jambages rompus en angles saillants et rentrants, caractérisent le *gothique majuscule*. Les angles, les pointes et les carrés constituent le *minuscule*. La cursive, composée de ces deux éléments, est formée de lettres liées et jointes avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble, et chargée d'abréviations qui la rendent

E VSEBIVM Pamphili de euangelica præparatione latinum ex græco beatiſſimę pater iuſſu tuo effeci Nam quom eum uirum tum eloquētia: tū multarꝝ rerum peritia: et igenii mirabili flumine ex his quæ iam traducta ſunt præſtātiſſimum ſanctitas tua iudicet: atq; ideo quæcūq; apud græcos ipſius opera extēt latina facere iſtituerit: euangelicā præpatione quæ in urbe forte reperta eſt: primum aggreſſi tra/

Fig. 123. — Caractères de l'*Eusèbe* de Jenson. (Venise, 1470.)

presque indéchiffrable. En un mot, le gothique majuscule répond au *parangon flamand*, le gothique minuscule répond au *saint-augustin flamand*, le gothique *cursif* répond au *cicéro* et *philosophie* flamands. Les figures de ces caractères n'ont point pris naissance si précisément avec un siècle, qu'on ne les trouve dans le précédent. Elles n'ont point non plus fini tout à coup avec le même siècle : elles se sont perdues insensiblement, au commencement ou au milieu du siècle suivant.

En Angleterre, Caxton adopta un genre de caractères imitant l'écriture du xve siècle, pour l'impression des ouvrages de chevalerie. Antoine Vérard employait en

France, à la même époque, des caractères à peu près semblables, mais mieux gravés et mieux fondus. L'un et l'autre semblent avoir voulu donner des fac-similés de manuscrits du temps.

Les formes romaines, adoptées par les Alde et par les Estienne, firent tomber en désuétude ces formes semi-gothiques, et ce fut Alde l'ancien qui créa le caractère *italique*, gravé par François de Bologne d'après la belle écriture de Pétrarque. Les Elzévier et les Plantin se servirent, pour leurs éditions, des caractères gravés par Garamond, par Sanlecque et Le Bé. Ibarra en Espagne, Baskerville en Angleterre et Enschédé à Harlem, modifièrent la forme des types d'après le goût de l'époque. Les caractères gravés par Fleischmann, à Harlem, pour la fonderie d'Enschédé sont très remarquables. Baskerville gravait lui-même ses caractères.

A l'origine de l'imprimerie, les lettres initiales furent laissées en blanc dans les livres; des copistes les dessinaient à la main, les ornaient de figures et d'arabesques, comme on avait eu longtemps l'usage de le faire pour les manuscrits. (Voir fig. 122.)

Les *Psautiers* de 1457, 1459 et 1490 offrent de très belles lettres imprimées et ornées. (Voir fig. 124, 146 et 147.)

Erhard Ratdolt, imprimeur à Venise (vers 1477), est le premier typographe qui ait fait des lettres capitales ornées un emploi fréquent; cet usage se répandit ensuite de plus en plus. Des incidents empruntés à l'histoire sacrée et profane, des animaux de tout genre, des images grotesques constituèrent habituellement la décoration donnée aux majuscules ; la *Danse des Morts* fournit en ce genre de nombreux types. Parfois ces

lettres capitales furent introduites dans des ouvrages dont aurait dû les exclure la nature des sujets qu'elles représentaient. Une majuscule, ornée d'une vignette représentant le mythe de Léda, fut, par une étrange inadvertance, placée au commencement de l'Epître de saint Paul aux Hébreux, dans une Bible anglaise imprimée à Londres par Richard Jugge en 1572;

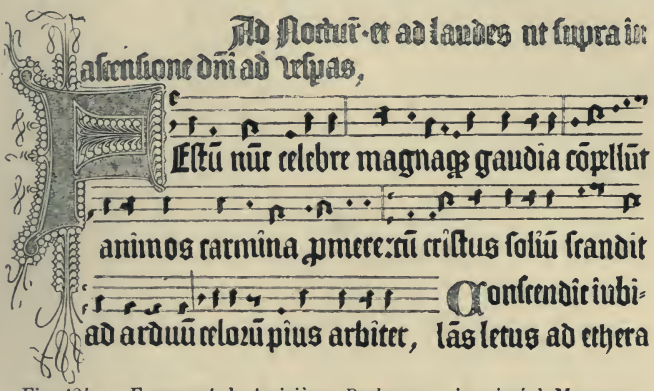

Fig. 124. — Fragment du troisième *Psalmorum*, imprimé à Mayence en 1490, par Pierre Schoiffer. (Voir fig. 146 et 147.)

la même lettre se trouve dans un livre de Prières sorti des presses du même imprimeur. Parfois, dans des livres du xve siècle, les lettres initiales sont d'une très forte dimension et ornées de figures bizarres, de têtes humaines, d'animaux.

Depuis le xve siècle, on a fait usage et avec succès, en Angleterre surtout, des lettres ornées et historiées. L'*History of wines* par Henderson, 1828, in-4°, offre de fort jolies majuscules avec des sujets analogues au contenu du volume. Quelques imprimeurs et éditeurs contemporains font usage de lettres ornées, mais avec

beaucoup de goût et de sobriété. A côté des caractères généraux, qui permettent de reconnaître les incunables, il faut citer aussi les ornements dont ils étaient chargés. De superbes lettres initiales étaient dessinées et miniaturées dans les têtes de chapitre. Des scènes animées, des personnages se jouant dans un fond d'or au milieu des grandes capitales dont les volutes gracieuses, allaient s'enrouler en multiples nœuds dans le bas de la page. Ceci pour les très beaux exemplaires sur vélin ou papier de choix : on se contentait, dans les exemplaires plus ordinaires, de peindre la lettre en rouge, modestement et sans prétentions. Les lettres *tourneures*, ainsi nommées à cause de leurs figures rondes et tournantes, servirent dans les premières impressions, comme elles avaient été en usage dans les manuscrits *. (Voir. fig. 125 et 125[a].)

Les lettres *grises* sont de grandes lettres initiales à la tête des chapitres et des livres, travaillées en marqueterie, en broderie, en points, en perles; historiées ou représentant des figures d'homme, d'animaux, d'oiseaux, de

* Alopa, imprimeur vénitien du xve siècle, possédait très bien les langues grecque et latine. Le célèbre Jean-André Lascaris, critique et poète renommé de ce temps, qui avait à cœur de faire revivre ces deux langues, le choisit pour son imprimeur, et corrigea lui-même ses éditions. On a remarqué que toutes les éditions sorties des presses de Laurent-François de Alopa ont partout des lettres capitales fort belles, ce qui était inconnu jusqu'alors; car on laissait ordinairement en blanc la place où devaient se trouver les capitales, et on les faisait à la main, soit en couleur, soit relevées en or. Maittaire a parlé des éditions de Alopa dans ses *Annales typographiques*, surtout de la première de ses éditions, avec une préface de Lascaris, toute en lettres capitales, mêlée de mots grecs. On a de cet imprimeur cinq éditions toutes en grec : la première est de 1494; la deuxième est de 1496, et les trois autres sont sans date.

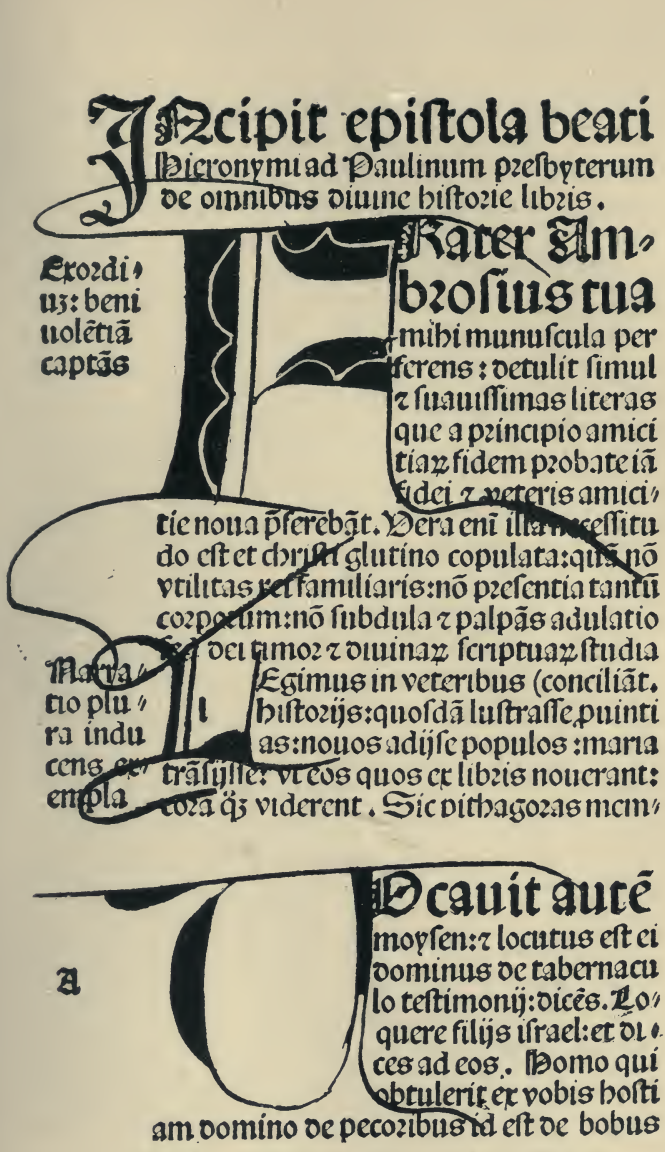

Incipit epistola beati Hieronymi ad Paulinum presbyterum de omnibus diuine historie libris.

Exordiuz: beniuolētiā captās

Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens: detulit simul ⁊ suauissimas literas que a principio amicitiaꝝ fidem probate iā fidei ⁊ veteris amicitie noua p̄ferebāt. Vera enī illa necessitudo est et christi glutino copulata: quā nō vtilitas rei familiaris: nō presentia tantū corporum: nō subdula ⁊ palpās adulatio sed dei timor ⁊ diuinaꝝ scriptuaꝝ studia

Narratio plura inducens exempla

Legimus in veteribus (conciliāt. historijs: quosdā lustrasse ꝓuintias: nouos adijse populos: maria trāsijsse: vt eos quos ex libris nouerant: cora q̄z viderent. Sic pithagoras mem-

A

Vocauit autē moysen: ⁊ locutus est ei dominus de tabernaculo testimonij: dicēs. Loquere filijs israel: et dices ad eos. Homo qui obtulerit ex vobis hostiam domino de pecoribus id est de bobus

Fig. 125. — Exemples de lettres TOURNEURES tirés de la *Bible* dont nous avons reproduit le titre et l'achevé d'imprimer. (Voir fig. 152 et 153.)

Explicit plogus in septē epl'as canoni
cas. Incipit argumentum in easdem.

i Iacob: petrus: iohānes ⁊ iudas se
ptem epl'as ediderunt tam mysti
cas q̄ succinctas ⁊ breues pariter
ac longas. breues in verbis. longas in sen
tentijs: vt rarus sit q̄ ñ ī eaꝝ cecutiat lcōe.

Explicit argumētū ī septē epl'as canonicas. Incipit argumentum in epl'am canonicam beati iacobi apostoli.

i Iacob apl's sctm̄ instruit clerū de
cultura celestiū p̄ceptoꝝ et regula
catholice obseruantie ⁊ de inuicte
patie maiestate ⁊ de reuelatōe plurimorū
⁊ de mendacio magistrorum.

Explicit argumentum. Incipit epistola canonica beati iacobi apostoli.

C. S. Docet apl's tentatōnib; resistere ostendens deū nec esse temptatorē ac autorē peccati atq; veritati acquiescere eam audiendo ac opere adīplēdo. Ca. I

A Iacobus dei ⁊
dñi nostri iesu xp̄i seru⁹
duodecim tribub; q̄ sūt
i in dispsione salutē. Om
gaudiū existimate frēs
mei cū intemptatōnes
varias incideritis. scien
tes q̄ probatio fidei vestre patīam opatur
Ro. 5. a. ‖ Patīa aūt opus pfectū hēat vt sitis pfe
cti ⁊ integri ⁊ in nullo deficientes. Si q̄s
aūt vr̄m indiget sapīa postulet a d̄o q̄ dat

Fig. 125ᵃ. — Exemples de lettres TOURNEURES tirés de la *Bible* dont nous avons reproduit le titre et l'achevé d'imprimer. (Voir fig. 152 et 153.)

fleurs, de feuillages, etc. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, les copistes dans les manuscrits, les imprimeurs dans leurs ouvrages, laissaient en blanc les capitales des livres, ou y mettaient seulement une minuscule afin que l'enlumineur eût la latitude et la liberté d'orner ce cartouche selon son goût. Les imprimeurs, dès l'origine de la typographie, avaient des moules particuliers pour les lettres grises. On remarquera ces lettres dans le *Psautier* de 1457. (Voir fig. 146.)

Les Grecs et les Romains ont séparé chaque mot par un point, quelquefois par deux, dans les inscriptions et les monnaies. Ils ont distingué les pauses et le sens complet ou incomplet du discours de la même manière, et dans l'origine, par un espace en blanc.

On croit que la ponctuation des manuscrits est aussi ancienne qu'Aristophane; on accorde même à ce grammairien l'invention des signes distinctifs des parties du discours. Le point seul, placé tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt au milieu de l'espace, qui suivait la dernière lettre, marquait ces trois sortes de distinction. L'une n'était qu'une petite pause, nommé *komma* chez les Grecs, *incisum* chez les Latins, *virgule* en France.

Dans les éditions du xve siècle, elle est désignée par une ligne oblique. La seconde était une pause un peu plus grande, mais qui laissait encore l'esprit en suspens; on l'appelait *kolon* chez les Grecs, *membrum* chez les Latins : on la note par deux points perpendiculaires. Le demi membrène ou *semi-kolon* est désigné par un point et une virgule. La dernière pause termine le sens complet du discours, et se marque par un point mis au

bas du mot ; dans les imprimés du xve siècle, il a la figure d'une étoile. Charlemagne avait si bien senti la nécessité de la ponctuation pour l'intelligence des auteurs, qu'il la fit rétablir par des règles tirées de la version latine de la *Bible* par saint Jérôme; il en fit même un des points les plus importants de ses Capitulaires. Alcuin les fit exécuter à la lettre dans toutes les écoles des métropoles et des monastères, en plaçant cette inscription au-dessus des bancs où l'on copiait les livres :

> Hic sedeant sacræ scribentes flamina legis...
> Per cola distinguant proprios et commata sensus,
> Et punctosa ponant ordine quisque suo.

Démosthène, Cicéron, saint Jérôme ont introduit les *stiques*, ou divisions en versets ou demi-versets, dans les manuscrits grecs et latins. Les *alinéas* furent désignés d'abord par un vide dans le corps du texte ; puis par une lettre initiale majuscule, qui indiquait le commencement du discours; enfin, dans le même discours, on introduisit trois sortes d'*alinéas*, que l'on trouve dans les éditions du xve siècle et des suivants; ce sont les *alinéas alignés*, qui sont de niveau avec les autres lignes de la page; les *alinéas saillants*, qui outrepassent de quelques lettres les autres lignes; les *alinéas rentrants*, qui laissent un espace vide au commencement de la ligne, comme on les voit dans les éditions modernes.

Les *traits d'union* ont été inventés par les anciens grammairiens pour marquer la jonction des lettres d'un même mot.

On les a rendus par un simple trait horizontal ou par un double =, quelquefois par une espèce de *c* couché ⊂. On les voit dans les premiers livres d'images,

dans les premières impressions de Mayence, et généralement dans celles du xve siècle, désignés par deux petites lignes obliques //, quelquefois par une seule. Il en est de même des *guillemets*, qui portent le nom de leur inventeur, dont on se servait déjà dans les anciens manuscrits, pour distinguer les citations : on les connaissait sous la dénomination d'*anti-lambda*. Leurs signes ressemblaient assez à ceux des traits d'union. Dans l'imprimerie, ils sont désignés par deux petits ɔɔ renversés, ou virgules doubles ". On les remarque déjà dans les premières éditions des bibles. Les anciens se servaient des mêmes signes que les modernes pour exprimer la *parenthèse*. Deux c (le premier en sens naturel, le second en contre-sens) désignaient des propositions incidentes étrangères au sujet, ou qui n'y étaient pas nécessairement liées. Jean de Westphalie, Veldener, Gérard Leeu, Martens d'Alost en on fait usage dans leurs éditions.

Les *astérisques* étaient connus du temps d'Aristophane, d'Origène, de saint Jérôme et de saint Grégoire, dans les manuscrits grecs et latins. Ils étaient figurés, en petite étoile, ou en X cantonné de quatre points. Ils servirent à différents usages; c'était, tantôt une marque d'omission ou de restitution d'un texte; tantôt le signe d'un sens tronqué, ou de phrases dérangées; tantôt un indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage, ou celui d'addition au texte. C'est dans ce dernier sens qu'ils ont été employés, en 1475, par Jean de Westphalie dans le *Breviarium dom. Joan. Fabri super codicem*, afin de distinguer le texte du codex d'avec le commentaire. Les chiffres appelés

par les Latins *custodes paginarum* sont arabes ou romains; les chiffres arabes étaient usités en Europe, avant le milieu du XIIIe siècle, dans les manuscrits pour marquer leurs dates.

On en trouve quelquefois dans les imprimés du XVe siècle qui servent au même usage, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage; mais ils sont rares. Les figures de ces chiffres ont subi le sort de l'écriture; elles ont varié comme elle; il y en a de particulières au XVe siècle dont les diplomatistes ont donné la forme. Les chiffres romains ont été d'un usage presque universel dans les premières éditions, soit pour numéroter les pages au haut du *recto*, ou à la marge, soit pour marquer l'an, le mois, le jour où elles ont été achevées. On croit que le nombre des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de *Tacite*, faite à Venise par Jean de Spire. Elles se trouvent dans les éditions de Ther Hoernen, exécutées à Cologne en 1470 et 1471, marquées en marge; et dans les éditions de la Belgique, marquées en haut de chaque feuillet au recto seulement. Chevillier nous apprend que Crantz, Guering et Friburger ont employé pour la première fois les chiffres au bord supérieur des pages en 1477, dans *Sermones aures fratris Leonardi de Utino, ord. prædic.*

Chaque page, in-folio, in-4°, in-8°, était ordinairement divisée en deux colonnes; très souvent aussi elle était imprimée à longues lignes. Ces lignes variaient de longueur et de nombre dans les pages, parce que les anciens artistes ne savaient pas encore donner à toutes les lettres de fonte une égalité parfaite de corps et de

proportion; ils ne connaissaient pas assez l'*approche*, qui consiste à donner à la tige qui porte les lettres l'épaisseur juste qui leur convient, afin qu'elles soient entre elles à une égale distance; ils ignoraient l'usage des interlignes de fonte, qui sont des lames de métal justes et égales d'épaisseur que l'on emploie aujourd'hui dans l'imprimerie pour élaguer les lignes d'un caractère, et donner à chaque page une dimension géométrique; enfin ils ont employé des caractères d'un œil différent, et fondus dans diverses matrices, pour composer une même forme.

Les *marges* dans les principales éditions étaient fort larges, soit afin que les auteurs ou les lecteurs puissent y ajouter leurs remarques à la plume, soit afin que des possesseurs eussent la faculté de les faire embellir d'ornements de diverses couleurs, comme pour les anciens manuscrits *.

L'encre à écrire, en raison de sa fluidité, ne pouvant servir à imprimer, il fallut en imaginer une plus gluante qui pût tenir sur les caractères; celle que l'on employait dans l'imprimerie tabellaire, pour la confection des images, était claire et pâle. Jean et Hubert Van Eyck, en trouvant l'art de mêler avec les couleurs l'huile de lin ou de noix, pour en faire un corps solide et éclatant, ont probablement donné lieu à l'invention

* Au xve siècle, comme à la fin du xixe, on aimait feuilleter un livre dont les marges, ménagées très largement, étaient ornées d'arabesques, ou quelquefois de dessins appropriés au texte avec une douce harmonie. Loin de nuire à l'impression, cette décoration la rehaussait vigoureusement. Dans le chapitre septième, nous parlerons du décor des marges d'un livre à la fin du xixe siècle.

de l'encre d'imprimerie : elle s'est perfectionnée particulièrement à Mayence, en Hollande, en Flandre, où elle a atteint un noir d'une si grande perfection, qu'elle n'a éprouvé aucune altération, depuis plus de trois siècles, comme on peut s'en convaincre en examinant les premières impressions.

Les ornements typographiques furent employés par les premiers artistes allemands ; on sait aussi que Jean de Westphalie en 1475, Jean Veldener en 1476, Colard Mansion en 1477, Gérard de Leeu, en 1480, et presque tous les imprimeurs du xve siècle, ont enrichi leurs éditions de portraits, d'écussons, d'images, de lettres grises et de figures gravées sur bois.

Quant au nombre d'exemplaires que les premiers imprimeurs tiraient d'un ouvrage, généralement il n'excédait pas trois cents ; le papier, le parchemin, la presse, les enlumineurs, les traducteurs, les correcteurs nécessitaient de grandes dépenses ; de là la rareté, la cherté même des livres en première édition. On imprimait tout au plus trois cents feuilles par jour ; ce petit nombre procédait du défaut des presses anciennes qui n'avaient pas le roulement des modernes. Il est probable que les imprimeurs du xve siècle en employaient plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage ; cette conjecture est fondée sur le récit de Braun qui nous apprend qu'un abbé, Melchior de Stamham, voulant établir une imprimerie dans l'abbaye de Saint-Ulric à Augsbourg, prit en 1472 un habile ouvrier de cette ville, nommé Saurloch. Cet ouvrier employa une année à préparer tous les instruments nécessaires et acheta de Jean Schuessler cinq presses, qui lui

coûtèrent 73 florins; il en fit construire cinq autres petites, fit fondre des caractères d'étain, et commença à imprimer en 1473. Après avoir donné une édition du volumineux *Miroir* de Vincent de Beauvais, il en achevait la troisième partie lorsqu'il mourut. Saurloch avait dépensé 702 florins à fonder son imprimerie et à la faire mettre en œuvre; son successeur, trouvant sa maison obérée, vendit les trois parties du *Speculum* pour 24 florins.

Le prix des livres variait dans une même ville à raison du nombre des imprimeurs et des imprimés. Souvent un typographe réimprimait dans le même endroit l'ouvrage mis au jour par un de ses concitoyens. Les premières éditions étaient toujours contrefaites dans d'autres États et circulaient de pays en pays; il se faisait un large commerce d'échange entre les principaux imprimeurs.

Le *Catholicon* de Jean de Janua fut vendu en 1465, au monastère de Sainte-Marie d'Altenbourg, 41 écus; le même, dix ans après, ne coûta que 13 florins d'or. La *Bible* de Mayence de 1462, imprimée sur parchemin, fut achetée 40 écus d'or par Guillaume Tourneville, évêque d'Angers, et ce fut Herman de Stathoen, facteur de Fust et Schoiffer, qui la lui vendit en 1470; le *Missel* de Wurtzbourg, imprimé sur membrane, fut cédé à William Kewsth pour 18 florins d'or en 1481. On voit que le prix des livres, pour les particuliers, variait selon les localités et les circonstances.

Les signes auxquels on reconnaît les éditions du xve siècle se trouvent dans un ouvrage de Sébastien-Jacques Jungendre, intitulé : *Disquisitio in notas characteristicas librorum a typographiæ incunablo ad an. M. D.*

impressorum, etc., 1740, in-4°. Tous les auteurs qui se sont occupés du classement des incunables ont dû adopter les mêmes principes. Voici, en résumé, les signes auxquels on peut les reconnaître :

1° L'INÉGALITÉ ET LA GROSSIÈRETÉ DES TYPES.

Cette inégalité et cette grossièreté ne subsistèrent pas longtemps : peu à peu, les caractères se perfectionnèrent, et nous voyons sur la fin du xve siècle des éditions bien préférables à celles de plusieurs imprimeries modernes.

2° L'ABSENCE DES TITRES SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE.

Ce signe d'ancienneté n'est point équivoque, car ce n'est que vers 1476 ou 1480 qu'on a commencé à imprimer les titres des livres sur un feuillet séparé; et les titres des chapitres se voyaient déjà dans les *Épîtres de Cicéron* datées de 1470.

3° L'ABSENCE DES LETTRES CAPITALES AU COMMENCEMENT DES DIVISIONS.

Dans les premiers temps de l'imprimerie, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, les imprimeurs laissaient la place des capitales en blanc. Les livres étaient remis à des rubricateurs qui y miniaturaient les lettres. Des calligraphes habiles y plaçaient la lettre initiale, accompagnée de quelques miniatures ou d'ornements en or et en couleurs.

4° LA COMPACITÉ DU TEXTE SANS INTERVALLES.

5° L'ABSENCE DE VIRGULES ET DE POINTS VIRGULES ET DE TOUTE AUTRE PONCTUATION.

On ne peut se fier absolument à ce signe; les imprimeurs reproduisaient généralement la ponctuation des

manuscrits comme elle se trouvait transcrite. Or, la ponctuation remonte à l'antiquité, et elle a toujours été employée depuis.

La virgule est très ancienne et a été imitée des manuscrits; on la distingue dans les premières éditions, souvent figurée par une ligne oblique.

Jungendre a voulu probablement parler de la forme de la virgule qui a varié et qui ne se place pas de même chez les différentes nations. Les Allemands, les Anglais et les Suisses la mettent sans espace, immédiatement après le mot. Les Espagnols et les Italiens la fixent entre deux espaces inégaux, et dont le premier est moins étendu que l'autre.

6° LE MANQUE DE CHIFFRES AU HAUT DES FEUILLETS OU DES PAGES ET CELUI DES SIGNATURES ET DES RÉCLAMES AU BAS.

L'usage des chiffres, signatures et réclames, bien qu'étant d'une date antérieure à la découverte de l'imprimerie, ne paraît avoir été employé dans les impressions qu'à partir de 1470.

7° LA SOLIDITÉ ET L'ÉPAISSEUR DU PAPIER.

Il ne faut pas trop s'attacher au caractère du papier; on le faisait aussi solide au XVIe siècle que dans les dernières années du XVe. Les marques d'eau peuvent servir à déterminer le lieu d'impression, quelquefois le nom de l'imprimeur.

8° LE MANQUE DU NOM D'IMPRIMEUR, DU NOM DE LA VILLE ET DE LA DATE.

Ceci est un des signes les plus importants pour déterminer les incunables. Les marques d'imprimeur méritent qu'on s'y arrête; souvent, ce simple élément, à défaut

de tout autre, sert à définir un livre*. Certaines de ces marques sont admirablement composées; leur dessin et leur conception sont d'un goût admirable. Parmi les plus remarquables nous signalerons celles de :

Jehan Herouf, imprimeur à Paris, 1514-1525.

Boucard, imprimeur à Paris, 1496-1531.

Josse Bade, libraire-imprimeur à Paris, 1501-1535.

Berth. Rembolt, imprimeur à Paris, 1491-1518,

ainsi que celles des Alde, des Estienne, des Colline, Vascosan, Wechel, etc., etc.

Les livres imprimés par Gutenberg, ou qui lui ont été attribués, ont fait l'objet d'un travail très documenté publié par le *Bulletin de la Chambre des imprimeurs typographes*. Nous le reproduisons en entier, les renseignements qu'il fournit devant intéresser nos lecteurs.

« Gutenberg ne s'étant jamais nommé dans ses productions typographiques, et la majeure partie de celles-ci n'étant pas datée, il est naturel que les bibliographes ne soient pas tous d'accord sur celles qu'il faudrait lui attribuer. Cependant, sauf la fameuse *Bible* de 36 lignes, aucun ouvrage considérable n'était le sujet de contestations sérieuses. Mais A. Bernard a essayé de renverser toutes les notions que l'on avait sur ce sujet. Il refuse à Gutenberg toutes les impressions exécutées avec ses caractères les plus anciens de tous, ceux de la *Bible* de 36 lignes; il lui dénie même

* Deux libraires érudits, M. L.-C. Silvestre et M. Paul Delalain, ont publié des documents du plus haut intérêt sur les marques des imprimeurs et des libraires. (Cf. Chapitre dixième.)

le *Catholicon* de 1460 (Voir fig. 136). Selon lui, dès les premiers débuts de l'imprimerie à Mayence, trois ou quatre ateliers s'établirent dans cette ville. Chaque espèce de caractère est attribuée par lui à un imprimeur différent, et parmi ces typographes, il est tenté de placer le fameux Jean, le prétendu voleur de Coster.

« Le système de M. Bernard ne semble pas, du moins, avoir été appelé à faire fortune; il ne repose sur aucune base solide, mais bien sur des conjectures qui ne sont pas même plausibles. Il est à regretter que A. Bernard ne se soit pas cru lié par la promesse faite par lui en ces termes dans l'avant-propos de son grand ouvrage : « Mon livre est purement historique. » Ce livre, dans lequel se trouvent des parties réellement fort estimables, y eût beaucoup gagné.

« Il est inutile de parler ici de plusieurs livres sans nom d'imprimeur et sans date que l'on attribuait à Gutenberg, à une époque où l'étude des *incunables* était elle-même encore au berceau. Il ne peut être question non plus des *Confessionalia*, dont on a tant parlé, ni du *Catholicon*, gravé sur bois, dont l'abbé Trithème fait mention. De plusieurs petites impressions de Gutenberg, on ne connaît qu'un seul exemplaire, ou de simples fragments. Il en est sans doute aussi plusieurs de ce genre qui ont disparu complètement.

« Voici d'abord la liste des impressions que l'on peut attribuer à Gutenberg avec presque certitude :

« I. Plusieurs éditions du *Donat*, imprimées avec le caractère qui servit plus tard à la *Bible* de 36 lignes et qui peuvent remonter à l'année 1450. Quelques Bibliothèques en conservent des fragments. Il existe aussi

des *Donats* exécutés avec des caractères de la *Bible* de 42 lignes, que Gutenberg peut avoir imprimés.

« II. Les *Lettres d'Indulgence*, de 1454 et 1455, de 30 et 31 lignes. Dans l'une de ces compositions, celle de 31 lignes, on voit paraître la grosse gothique de la *Bible* de 36 lignes (Voir fig. 126 et 127). Dans l'autre, de 30 lignes, se trouve le caractère de la *Bible* de 42 lignes (Voir fig. 128). Les caractères petits et cursifs, employés dans ces *Lettres*, ne reparaissent plus nulle part. Souvent l'on s'est demandé ce que ces caractères peuvent être devenus. Voici une conjecture des plus plausibles : La fabrication et la distribution des *Lettres d'Indulgence* devaient être sévèrement surveillées et contrôlées pour empêcher que l'argent à en provenir ne fût détourné du but pieux auquel il était destiné. Dès lors, qu'y aurait-il d'étonnant que ceux qui furent chargés de cette surveillance eussent exigé des imprimeurs des caractères spéciaux et la destruction, à faire sous leurs yeux, des petits caractères, lettres et poinçons, dès que le nombre commandé d'exemplaires eut été tiré ?

« Si l'on acceptait cette supposition, elle expliquerait à la fois, et la disparition des petits caractères employés, et les éditions si différentes de ces *Lettres d'Indulgence*, exécutées presque simultanément.

« III. *Appel de la chrétienté contre les Turcs* (en allemand), in-4° de 6 ff., exécuté également avec les caractères de la *Bible* de 36 lignes. C'est une espèce d'almanach pour l'année 1455 (qui doit avoir paru, par conséquent, vers la fin de 1454) en rimes allemandes, et le plus ancien livre imprimé en cette langue.

« On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce livret

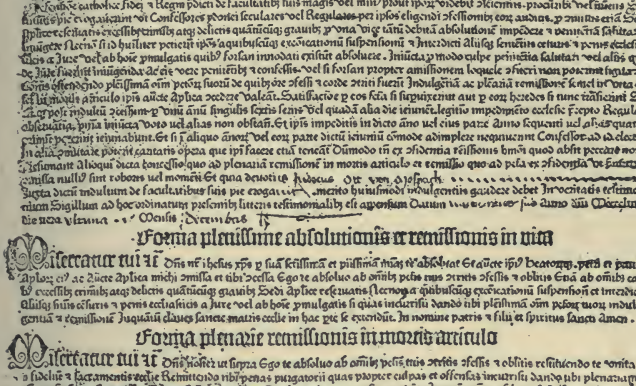

Fig. 126. — *Lettre d'Indulgence* de l'édition dite de 31 lignes imprimée à Mayence dans le courant de 1454.

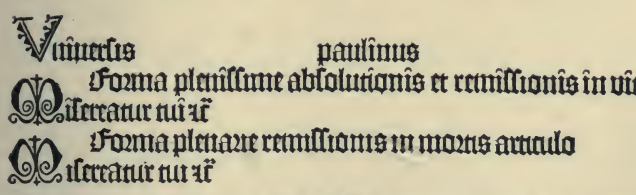

Fig. 127. — Caractères de la *Bible* de 36 lignes employés dans la *Lettre d'Indulgence* de l'année 1454, édition de 31 lignes.

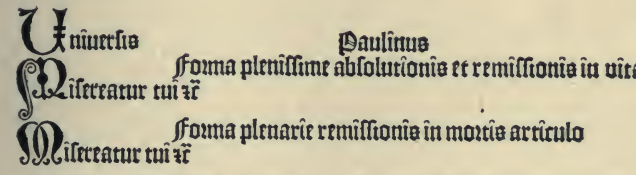

Fig. 128. — Caractères de la *Bible* de 42 lignes employés dans la *Lettre d'Indulgence* de l'année 1455, édition de 30 lignes.

Fig. 129. — Fac-similé réduit de l'image de saint Christophe, avec *souscription* datée de 1425 (millesimo cccc° xx° tertio). (*Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.*)

curieux; il est conservé à la Bibliothèque Royale de Munich.

« IV. La *Bible latine*, si connue, de 42 lignes en 2 volumes in-folio. Elle était imprimée en 1456, comme le prouve la souscription manuscrite de Henri Albech, dit Cremer, vicaire de l'église de Saint-Étienne de Mayence, qui se trouve dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (V. au bas de la fig. 149).

« V. Le *Calendrier* de 1457, imprimé avec le caractère de la *Bible* de 36 lignes. Le seul fragment connu se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris.

« VI. La *Bible latine* de 36 lignes, ordinairement reliée en 3 vol. in-folio, souvent, mais erronément attribuée à Pfister de Bamberg. M. A. Firmin-Didot et d'autres bibliographes pensent que cette bible parut avant celle de 42 lignes. Mais ces deux éditions volumineuses n'auraient pu être achevées en si peu d'années, de 1450 à 1456, et cela dans un atelier d'imprimerie nouvellement monté. Le savant M. J.-Ch. Brunet, dans sa dernière édition de son *Manuel*, admet comme très probable que cette bible a été imprimée à Mayence.

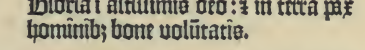

Fig. 150. — Caractères de la deuxième *Bible* de Mayence.

« VII. *Summa quæ vocatur* CATHOLICON, *edita a fratre Johanne de Janua ordinis fr. prædicatorum.* Moguntiæ, 1460, in-folio (Voir fig. 156).

« En dépit des assertions contraires de A. Bernard, la majeure partie des bibliographes continueront à attribuer cette édition à Gutenberg. La souscription seule, si remarquable, de ce livre, ne permet guère de l'accorder qu'au digne inventeur de la typographie.

Les trois impressions qui suivent sont exécutées avec les mêmes caractères :

« VIII. Une *Lettre d'Indulgence* de 1461. Elle fut accordée par le pape Pie II, pour la réparation de l'église de Nuhusen (Neuhausen). Un fragment unique faisait partie de la bibliothèque du comte Razomowski, à Moscou. On ne sait ce qu'il est devenu, mais il est probablement resté en Russie.

« IX. *Thomas de Aquino. Summa de articulis fidei*, in-4° de 12 feuillets de 36 lignes.

« X. *Mathœi de Cracovia. Tractatus racionis et consciencia*, in-4°, de 22 ff. de 30 lignes. Un exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Paris offre une souscription manuscrite très intéressante, dans laquelle il est question de Henri Keffer de Mayence. Celui-ci était ouvrier de Gutenberg, à qui il était demeuré fidèle après sa séparation de Fust, et qui, après la mort de son maître, alla s'établir comme typographe à Nuremberg.

« En 1465, l'électeur de Mayence, Adolphe II de Nassau, accorda à Gutenberg, par un diplôme qui nous a été heureusement conservé, le titre de gentilhomme de sa cour, avec tous les avantages attachés à cet emploi. Gutenberg dut alors suivre ce prince, qui résidait habituellement à Elfeld, petite ville située sur le Rhin, à quelques lieues en aval de Mayence. Ne voulant pas se séparer de son imprimerie, acquise aux frais du docteur Homery, syndic de Mayence, et probablement hypothéquée à celui-ci, il obtint la permission de la transporter à Elfeld. Gutenberg, déjà fort avancé en âge, ne pratiqua plus alors lui-même; il en était d'ailleurs

cū docerem docēmus docerēt Ꝑtito ꝑfcto cū doct⁹ sim l fueri
sis l fuis sit l fuit ꝛ ꝑlr cū docti sim⁹ l fueim⁹ sitis l fueri-
tis sic l fuerit Ꝑtito ꝑlsq̄ ꝑfcto cū doct⁹ essē l fuissē eēs vl
fuisses eēt l fuiss: ꝛ ꝑlr cū docti eēm⁹ l fuissem⁹ eētis l fuis-
setis eēnt l fuissēt Futo cū doct⁹ ero l fuero eis l fuis erit l fu
erit ꝛ ꝑlr cū docti eim⁹ l fueim⁹ eitis l fueritis erit vl fuerit
Infinitō mo sn nuis ꝛ ꝑsoīs tpe pnti ꝛ ꝑtito īpfcto docei
ꝑtito ꝑfcto ꝛ ꝑlsq̄ ꝑfcto doctū eē l fuisse futo doctū īri Duo
ꝑticipia thūt a vbo passio ꝑtitū vt doct⁹ futur: vt docēd⁹

Fig. 131.

Lego legis legit ꝛ ꝑlr legim⁹ legitis legūt Ꝑtito īp
fcto legebā legebas legebat ꝛ ꝑlr legebam⁹ legeba
tis legebāt Ꝑtito ꝑfcto legi legisti legit ꝛ ꝑlr legim⁹ legis
tis legerūt vl legere Ꝑtito ꝑlsq̄ ꝑfcto legerā legeras lege
rat ꝛ ꝑlr legēam⁹ legēatis legerāt Futuo legam leges le
get ꝛ ꝑlr legemus legetis legent Imꝑatiuo modo tēpōe
ꝑsenti ad secundā ꝛ terciā ꝑsonam lege legat ꝛ ꝑlr lega-
mus legite legant Futuro legito tu legito ille ꝛ ꝑlr lega
mus legitote legunto vl leguntote Optatiuo modo tē

Fig. 132.

pore pnti ꝛ ꝑteito īpfcto vt legerem legeres legeret et ꝑlr
vt legeremus legeretis legerent Preti to ꝑfcto ꝛ ꝑlsq̄ ꝑfcto
vt legissem legisses legisset ꝛ ꝑlr vt legissemus legissetis
legissent Futuo vt legā legas legat ꝛ ꝑlr vt legamus le
gatis legant Coniūctiuo mo tē pe pnti cū legam legas
legat ꝛ ꝑlr cū legam⁹ legatis legant Pretito īpfcto cū le

Fig. 133.

gerē legeres legeret ꝛ ꝑlr cū legeremus legeretis legerent
Pretito ꝑfcto cū legerim legeris legerit ꝛ ꝑlr cū legerim⁹
legeritis legerint Preterito plusq̄mꝑfecto cum legissem

Fig. 134.

LES LÉGENDES RELATIVES A CES FIGURES SE TROUVENT AU VERSO.

LÉGENDES DES FIGURES QUI SE TROUVENT AU RECTO.

Fig. 131. — Types fondus en plomb. Leur surface est écrasée par le tirage.
Leurs arêtes sont usées par le frottement.

Fig. 132. — Mêmes types ayant moins d'usage.
Ils sont moins écrasés, moins usés.

Fig. 133. — Mêmes types avant d'avoir été fatigués.

Fig. 134. — Types provenant des mêmes poinçons, mais fondus en matière plus dure, semblables à ceux de la première *Bible* de Mayence.

COMPARAISON DE CARACTÈRES PROVENANT D'UN MÊME POINÇON SEMBLABLES A CEUX DE LA PREMIÈRE « BIBLE » DE MAYENCE.

empêché par son emploi à la cour. Parmi ses élèves se trouvaient deux de ses parents, les frères Henri et Nicolas Bechtermüncze, qui avaient, de même que beaucoup d'autres praticiens de Mayence, des biens à Elfeld. Gutenberg leur confia son imprimerie ; mais tant qu'il vécut, il est probable qu'il continua à la diriger.

« Cette imprimerie produisit, du vivant de l'inventeur, l'ouvrage suivant :

« *Vocabularium latino-teutonicum* (*ex quo*), *Altavilla per Henricum Bechtermüncze et fratrem ejusdem Nicolaum, etc., die Leonardis confessoris, quarta die mensis novembris*, 1467, pet. in-4°, de 165 feuillets.

« Ce dictionnaire est un extrait du grand ouvrage, le *Catholicon* de Jean de Balbis de Janua, imprimé par Gutenberg, à Mayence, en 1460. On l'a nommé *Vocabularium* EX QUO, parce qu'il commence par ces deux mots. Henri Bechtermüncze étant mort pendant l'impression, celle-ci fut achevée par Nicolas son frère et par Wigand Spiess. L'unique et magnifique exemplaire de ce livre intéressant est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Il a été acquis, en 1788, par M. Van Praet, avec douze autres incunables, du baron de Hübsch, amateur à Cologne, pour la somme modique de 720 livres. Wigand Spiess d'Ortenberg, autre praticien à Mayence, est nommé dans la souscription comme ayant coopéré à l'impression. Celui-ci avait pour femme Anne de Bruxelles. Nicolas Bechtermüncze, après la mort de Gutenberg, réimprima ce même livre en 1469, 1472 et 1477. L'édition de 1469 est exécutée avec le même caractère, et dans le même format que celle de 1467, les deux autres ont un caractère très semblable

pour la forme, mais beaucoup plus fort. En 1468, après le décès de Gutenberg, Conrad Homery se fit restituer par l'électeur Adolphe le matériel de son imprimerie, en s'engageant à le vendre à un bourgeois de Mayence, de préférence à tout autre, à prix égal. Il le céda sans doute à Nicolas Bechtermüncze qui en était déjà détenteur. M. Bernard nie tout cela. Son principal argument est « que Bechtermüncze était établi à Elfeld, et que dans l'acte déjà invoqué on voit qu'il avait été prescrit à Homery de vendre cet atelier à un bourgeois de Mayence ». Il omet d'ajouter : *à prix égal*. Nicolas peut avoir offert plus qu'un bourgeois de Mayence; mais il n'est pas même nécessaire de faire cette supposition, puisqu'il est prouvé que Nicolas Bechtermüncze était citoyen de Mayence et propriétaire en cette ville. »

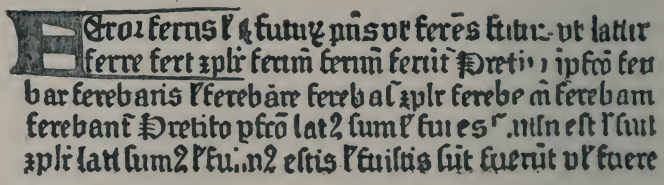

Fig. 155. — Caractères d'un *Donat* conservé à la Bibliothèque nationale et attribué à Gutenberg.

Altissimi presidio cuius nutu infantium lingue fi
unt diserte. Qui q̄ nũ osepe ꝑuulis reuelat quod
sapientibus celat. Hic liber egregius. catholicon.
dñice incarnacionis annis M cccc lx Alma in ur
be maguntina nacionis inclite germanice. Quam
dei clemencia tam alto ingenij lumine. dono q̄ g̃
tuito. ceteris terraꝝ nacionibus preferre. illustrare
q̄ dignatus est Non calami. stili. aut penne suffra
gio. ꝫ mira patronaꝝ formaꝝ q̄ concordia ꝓpor
cione et modulo. impressus atq̄ confectus est.
Hinc tibi sancte pater nato cũ flamine sacro. Laus
et honor dño trino tribuatur et uno Ecclesie lau
de libro hoc catholice plaude Qui laudare piam
semper non linque mariam ¶ DEO. GRACIAS

Fig. 136. — Souscription du *Catholicon*, imprimé par Gutenberg (?) en 1460.

DES SOUSCRIPTIONS ET DE LA DATE

Dans la composition d'un livre, pendant un espace de trente ans après l'invention de l'imprimerie, le titre de l'ouvrage n'était pas imprimé séparément. Ce titre, souvent complété par l'adresse bibliographique, comprenait le nom de lieu d'impression et le nom de l'imprimeur : la date d'impression, ce qu'on appelle souscription (écrit dessous) ou *Colophon*, se trouvait généralement indiqué à la fin du dernier feuillet imprimé. Les souscriptions se rencontrent dans les manuscrits, avant et après l'invention de l'imprimerie;

nous en donnons deux exemples : A la fin du *Livre historial des faits de feu messire Bertrand du Guesclin*, manuscrit du XIVe siècle (1387), exécuté en gros caractères gothiques, on lit ce qui suit :

en vng temps qui a yuer nom
ou chastel royal de Vernon
qui ist aux champs et a la ville
fist iehannet destoutenville
au dit chastel lors capitaine
aussi de vernomel sur saine
et du roi escuier de corps
mectre en prose vne men recors
ce liure cy extraict de rime
complet en mars dix et neufuieme
qui de lan la date ne sect
mil ccc. quatre vins et sept.

Un magnifique manuscrit du commencement du XVe siècle : *Les Remèdes de l'une et de l'autre fortune;* traduction par un auteur anonyme du *De Remediis utriusque fortunæ* de Pétrarque, et qui fait partie des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, est l'exemplaire même qui fut offert par le traducteur à Louis XII, auquel il est dédié.

Ce manuscrit est décoré de miniatures, parmi lesquelles on remarque tout d'abord la première, consacrée à représenter l'offrande du livre; les portraits du prince et du traducteur s'y trouvent, et l'on a tout lieu de supposer qu'ils sont exacts; mais la plus remarquable, sans contredit, de toutes ces peintures, est celle dont on a extrait les figures qui ornent la planche que nous reproduisons et dans laquelle on reconnaît Anne de Bretagne, la petite Claude et Louis XII. La translation de l'ouvrage de Pétrarque fut exécutée

Fig. 137. — Souscription d'un manuscrit exécuté à Rouen en 1503.

ea sequi aggrediamur. Turpe em̄ est. quom tēpus p se-
cordiā abierit: tūc demū illud reuocare. quom p̄ter dolorē
nichil sit amplius vocanti rediturū. Conclusio.

Ego igitur que optima esse rebar: ptim nunc vos
admonui: ptim omni vite tēpore admonebo. Vos
autē (quom tria sint morbor̄ genera) vtinā ne vos ei si-
miles p̄stetis. qd̄ insanabile est. neu ita mente egrotetis:
vt plerique solēt corpore egrotare. Nā hi qui parua vali-
tudine angūtur: ipi p̄ficiscūntur ad medicos. Qui vero
grauiori morbo premūtur: ad se curantes accersūt. At hi
qui in atram bilē insanabiliter trāsuecti sūt: ne venientes
quidē medicos recipiūt. Nō vos nō patiamini. nūc recta
cōsilia aspernantes.

Magnus basilius de poetarū orator̄ historicorūq; ac
philosophor̄ legendis libris Mogūcie impressus: et p
Martinū brenningariū (quo facilius intelligatur) ru-
bricis titulisq; interstinctus. Feliciter finit. Anno Ix

Fig. 138. — Exemple de souscription à laquelle une date manuscrite a été ajoutée.
Opusculu magni Basilij ad iuuenes.
Mogunt, Fust et Schoiffer (1457-1459), imprimé avec les types du *Psautier* de 1457.
Les caractères ont le type du *Durandi Rationale Div. off.* de 1459. (V. fig. 112.)
A la fin, le rubricateur a ajouté la date « Anno Ix ».

à Rouen, en 1503, ainsi qu'on peut l'induire du sens de ces vers, qui sont extraits du manuscrit :

Eu moys de may le Jour sixiesme,
Mille cinq cens et le troisiesme,
Fut acheuée et parfaicte
Ceste translation. Et faicte
Dedens Rouen la bonne ville,
A tous lisans soit elle utile.

Dans les œuvres xylographiques, il n'y a ni date ni nom de graveur; les légendes placées au bas des gravures, ou sortant de la bouche des personnages dans une volute ou un rouleau, ne contiennent aucun renseignement à ce sujet.

La souscription sur le dernier feuillet était bien incomplète au début; tantôt on y lit le nom de l'imprimeur seul, tantôt la date et le nom de la ville, quelque fois aussi le rubricateur y ajoutait soit une date (Voir fig. 138), soit une invocation pieuse.

Nous avons dit que les premiers imprimeurs n'avaient en vue que d'imiter le plus exactement possible les manuscrits recherchés et dont la copie était longue et dispendieuse. Tous leurs efforts portaient à la reproduction du texte avec les caractères identiques du manuscrit et dans la même disposition que celui-ci.

Dans les souscriptions complètes, on doit trouver : 1° le nom de l'imprimeur; 2° le nom de la ville où le livre a été imprimé; 3° la date de l'achèvement de l'impression. Quelquefois la marque de l'imprimeur se trouve dans le blanc de fin de page.

Le colophon était souvent en vers; des quatrains ou des sixains tournés avec habileté ou conçus dans une forme cryptographique en rendaient la lecture difficile.

Certaines de ces souscriptions, le plus grand nombre, pourrions-nous ajouter, prêtent à des sens divers et offrent souvent des difficultés de déchiffrement réelles.

Voici à titre de curiosité, quelques colophons parmi les plus remarquables :

A lhõneur et à la louẽge de nostre seigneur
hiesucrist (sic) & de sa tres digne mere et de toute la
court celestielle de paradis a este fait cestuy
liure appelle lhomme pecheur nagueres ioue
en la ville de tours Et imprime à paris Par
Maistre pierre le dru imprimeur demourant
en la rue des maturins a l'enseigne du cornet
Lan Mil ciuq (sic) cẽs & huyt le. IX. iour de iuing.

Quem modo tam rarum cupiens riex lector haber & :
Quiq; etiam fractus pene legendus eram :
Restituit Venetis me nuper Spira Ioannes :
Exscripsitq; libros ere notante meos.
Fessa manus quondam moneo : Calamusq; quiescat.
Nanq; labor studio cessit : & ingenio.
MCCCCLXVIIII

(A la fin d'un *Pline* imprimé par Jean de Spire en 1469.)

Bart. Cremensis et J. Colhof, à Venise.
Quem legis : impressus dum stabit in ære caracter.
Dum non longua dies vel fera fata prement
Candida perpetuæ non deerit fama Basiliæ
Phidiacum hinc superat Lehonhardus ebur
Cedite calcographi, millesima vestra figura est
Archetypas fiugit solus at iste notas,

« Stet liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat et totum testudo perambulet orbem. »

(*Pragmatique sanction*, avec Commentaire de Guy Guinier, imprimé par André Bocard, à Paris, en 1507.)

Dans le colophon suivant se trouve, en même temps que le nom de l'imprimeur, celui des correcteurs :

« Sixtus hoc impressit : sed bis tamen ante revisi,
Egregius doctor Petrus Oliverius
At tu quisquis emis, lector studiose, libellum
Lætus emas, mendis nam caret istud opus. »

(*Super constitutionibus Siciliæ*, Commentaires d'André de Ysernia, Naples, 1472.)

Ant. Zarot à Milan, vers 1477.

Antonii patria, Parmensis gente Zarotus
Primus, missales imprimis arte libros
Nemo repretorum, nimius se jactet in arte
Addere plus tantum quam pepisse valet, etc.

Dans un ouvrage de Gratian Dupont, imprimé à Toulouse, en 1534 : les *Controverses des sexes masculin et féminin*, se remarque une souscription singulière :

Dedans Tholose : imprime entièrement
Est-il ce liure : sachez nouuellement
Par maistre Jacques : Colonius surnomme
Maistre imprimeur; libraire bien fame,
Lequel se tient : et demeure deuant
Les Saturnines : Nonains devot conuent,
Lan mil CCCCC trente et quatre a bon compte
Du moys Januier XXX, sans mescompte

A l'origine de l'imprimerie, la souscription commençait par la formule que chaque imprimeur avait adoptée*; elle était en vers ou en prose : on en trouve un nombre égal des unes et des autres. La souscription était presque toujours écrite dans la même langue que l'ouvrage lui-même. Cependant il existe des exceptions dans les ouvrages en grec, en latin et en hébreu. Sur beaucoup de livres du xve siècle on trouve des souscriptions manuscrites, ce qui ne doit pas peu contribuer à jeter de la défiance sur certaines dates; il a été aussi reconnu que les souscriptions imprimées n'étaient pas exemptes de fraudes.

Depuis les premiers temps de l'imprimerie, on a toujours eu l'habitude de marquer d'une date les ouvrages que l'on imprime, pour bien établir l'époque où ils avaient été publiés. Les anciens imprimeurs avaient plusieurs façons, dont quelques-unes fort étranges, de dater leurs éditions. Quelques typographes se servaient des chiffres romains, d'autres des chiffres arabes, d'autres enfin imprimaient le millésime en toutes lettres, ou entremêlaient les lettres et les chiffres. On ignore quel est l'inventeur des chiffres; il est présumable que

* Cette formule, à quelques modifications près, était toujours la même :

J. Fust et P. Schoiffer terminaient ainsi :

Præsens hoc opus, artificiosa adinven || tione imprimendi, seu caracterisandi || absque calami exaratione in civitate || Mogun tinā sic effigiatum et ad Euse || biam.

Jean de Spire à Venise :

Primus in Adriaca, formis impressit æneis || Urbe libros, Spira genitus de stirpe Joannes || In reliquis si quanta vides, etc.

l'on commença à compter sur ses doigts, puis avec des petits cailloux, d'où sont venus les termes de calcul, calculer; ensuite on donna aux lettres de l'alphabet une valeur de convention : c'est ainsi que les Grecs, les Romains et les Étrusques agirent. Quant aux chiffres

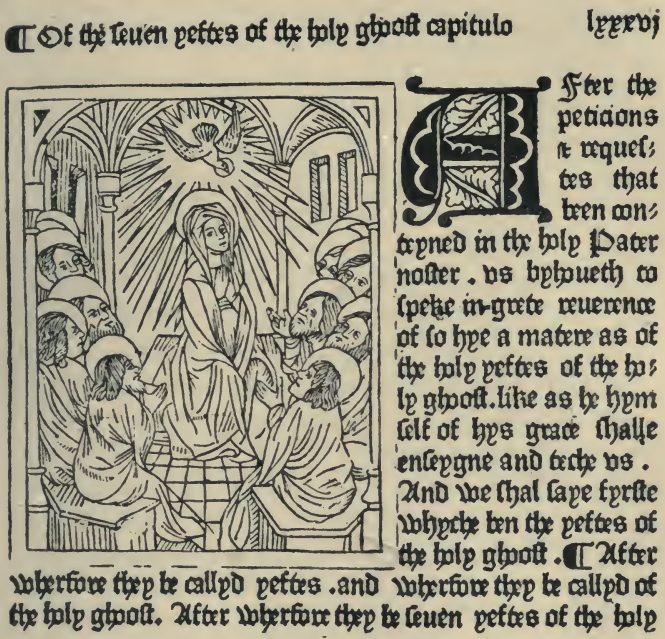
¶ Of the seuen yeftes of the holy ghoost capitulo lxxxvj

After the peticions & requestes that been conteyned in the holy Pater noster. vs byhoueth to speke in grete reuerence of so hye a matere as of the holy yeftes of the holy ghoost. like as he hym self of hys grace shalle enseygne and teche vs. And we shal saye fyrste whyche ben the yeftes of the holy ghoost. ¶ After wherfore they be callyd yeftes. and wherfore they be callyd of the holy ghoost. After wherfore they be seuen yeftes of the holy

Fig. 139. — Exemple de pagination en chiffres romains extrait du *Royal Book*, imprimé par Caxton en 1484.

arabes, on ne connaît ni leur origine, ni l'époque précise de leur introduction. Nous parlons seulement ici des chiffres romains et arabes. A l'origine de l'écriture, les anciens et les Romains comptaient les années avec des clous, et la manière de les attacher

devint par la suite une cérémonie religieuse à Rome; mais l'écriture étant devenue plus commune, les lettres I, V, X, L, C, D et M furent les seuls caractères qu'ils destinèrent à marquer les nombres, au lieu que dans les autres langues orientales, toutes les lettres étaient numérales. Ces sept lettres combinées dans leur plus forte valeur, donnent, en les plaçant ainsi DCLXVIM, six cent soixante-six mille. Les Romains ajoutèrent une petite barre posée horizontalement sur quelqu'un de leurs chiffres, pour en augmenter mille fois la valeur; ainsi une petite ligne sur I valait un mille, sur X valait dix mille, etc. Les chiffres romains ont été d'un usage courant dans les éditions du xve siècle, soit pour numéroter les pages en haut du recto ou à la marge, soit pour marquer l'an, le mois, le jour où elles ont été achevées. On croit que le numéro des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de *Tacite*, faite à Venise par Jean de Spire.

Les chiffres arabes étaient connus en Europe avant le milieu du xiiie siècle; d'abord on n'en fit usage que dans les livres de mathématiques, d'astronomie, d'arithmétique et de géométrie; ensuite on s'en servit pour les chroniques, les calendriers et les dates des manuscrits seulement.

Ils ne furent jamais admis dans les diplômes ou chartes avant le xvie siècle et ne parurent sur les monnaies qu'après la mise en vigueur de l'ordonnance de Henri II, en 1549.

La figure de ces chiffres n'était pas encore uniforme en 1534, bien que depuis 1500 l'usage s'en soit répandu en France, encore les entremêlait-on souvent de chiffres

¶ Explicit presens vocabulorum
materia · a perdocto eloquentissimo
qz viro · dño Gherardo de schueren
Cãcellario Illustrissimi ducis Cli
uensis ex diuersorum terministarz
voluminibus contexta · proprijsqz
eiusdem manibus labore ingenti cõ
scripta ac correcta Colonie per me
Arnoldũ ther hornẽ diligentissime
impressa · finita sub annis domini ·
M · cccc · lxxvij · die vltimo mensis
maij · De quo cristo marie filio sit
laus et gloria per seculorum secula
Amen · ⁂ ·

Fig. 140. — Signature d'Arnold Ther Hoernen. Mayence (1477).

Une merueil

leuse ⁊ veritable copie dunes lettres enuoyees de par Manu
el Borges facteur du noble Roy de portingal en lisle de saint
michiel pres de la grãdt canarie a son amy seigneur piere bea
dor/du tremblemẽt de terre/destuction/et des merueilleuses
choses quy sont aduenues en ladicte ysle/et en aultres places
la enuiron estant/le.xxij.iour doctobre en lan mille.v.C.⁊.xxij
Et encoere daultres tremblemens de terre/et aultres choses
merueilleuses quy sont aduenues au Royaulme de grenate
en affricque/⁊ en barbarie.trãslate de portingalois

Fig. 141. — Exemple de titre avec date singulière, Mille. V. C. et XXIJ (1522).

romains : on prétend même que ce n'est que depuis le règne de Henri III que l'on commença à se servir, en écrivant, de ces chiffres arabes. Les Russes ne s'en servent que depuis les voyages du tsar Pierre le Grand, au commencement du XVIIIe siècle; ils avaient été introduits en Angleterre vers le milieu du XIIIe, en 1223, et en Italie vers la même époque. L'Allemagne ne s'en servit qu'au commencement du XIVe siècle, vers 1306; mais en général la figure de ces chiffres n'est devenue uniforme que depuis 1534. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ou en rencontre dans les imprimés du XVe siècle, qui servent pour marquer les dates, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage; mais ils sont rares.

TABLE DES CHIFFRES ROMAINS DE UN A CENT MILLE RAPPORTÉS AUX CHIFFRES ARABES

I	1	XIII	13
II	2	XIIII ou XIV	14
III	3	XV	15
IIII ou IV	4	XVI	16
V	5	XVII	17
VI	6	XVIII	18
VII	7	XVIIII ou XIX	19
VIII	8	XX	20
VIIII ou IX	9	XXI	21
X	10	XXII	22
XI	11	XXIII	23
XII	12	XXIIII ou XXIV	24

XXV	25	LVI	56
XXVI	26	LVII	57
XXVII	27	LVIII	58
XXVIII	28	LIX	59
XXIX	29	LX	60
XXX	30	LXI	61
XXXI	31	LXII	62
XXXII	32	LXIII	63
XXXIII	33	LXIV	64
XXXIV	34	LXV	65
XXXV	35	LXVI	66
XXXVI	36	LXVII	67
XXXVII	37	LXVIII	68
XXXVIII	38	LXIX	69
XXXIX	39	LXX	70
XL ou XXXX	40	LXXI	71
XLI	41	LXXII	72
XLII	42	LXXIII	73
XLIII	43	LXXIV	74
XLIV	44	LXXV	75
XLV	45	LXXVI	76
XLVI	46	LXXVII	77
XLVII	47	LXXVIII	78
XLVIII	48	LXXIX	79
XLIX	49	LXXX	80
L	50	LXXXI	81
LI	51	LXXXII	82
LII	52	LXXXIII	83
LIII	53	LXXXIV	84
LIV	54	LXXXV	85
LV	55	LXXXVI	86

LXXXVII	87
LXXXVIII	88
LXXXIX	89
XC	90
XCI	91
XCII	92
XCIII	93
XCIV	94
XCV	95
XCVI	96
XCVII	97
XCVIII	98
XCIX	99
C	100
CL	150
CC	200
CCL	250
CCC	300
CCCL	350
CCCC ou CD	400
CCCCL	450
IↃ ou D	500
IↃL ou DL	550
IↃC ou DC	600
IↃCL ou DCL	650
IↃCC ou DCC	700
IↃCCL ou DCCCL	750
IↃCCC ou DCCCC	800
IↃCCCL ou DCCCXL	850
IↃCCCC ou DCCCC	900
M ou CIↃ ou ∞ ou ⋊	1000
MM ou CIↃ CIↃ ou ∞ ∞	2000
MMM ou CIↃ CIↃ CIↃ ou ∞ ∞ ∞	3000
MMMM ou CIↃ CIↃ CIↃ CIↃ ou ∞ ∞ ∞ ∞	4000
MMMMM ou IↃↃ ou V ∞	5000
IↃↃ ∞ ou VI ∞	6000
IↃↃ ∞ ∞ ou VII ∞	7000
IↃↃ ∞ ∞ ∞ ou VIII ∞	8000
IↃↃ ∞ ∞ ∞ ∞ ou IX ∞ ou ∞ CCIↃↃ	9000
CCIↃↃ ou ↃMC ou IMI ou X ∞ ou XM	10000
CCIↃCCCIↃↃ ou XX ∞	20000
CCIↃↃCCIↃↃCCIↃↃ ou XXX ∞	30000
CCIↃↃIↃↃ ou CCIↃↃ CCIↃↃCCIↃↃCCIↃↃ ou XXXX ∞	40000
IↃↃ ou L ∞	50000
IↃↃCCIↃↃ ou LX ∞	60000
IↃↃCCIↃↃCCIↃↃ ou LXX ∞	70000
IↃↃCCIↃↃCCIↃↃCCIↃↃ ou LXXX ∞	80000
CCIↃↃCCCIↃↃ ou IↃↃ CCIↃↃCCIↃↃCCIↃↃ CCIↃↃ ou LXXXX ∞ ou XC ∞	90000
CCCIↃↃ ou CM ou C∞	100000

Après le nombre cent mille, on a employé les adverbes marqués dans la table ci-dessous, pour multiplier les supputations jusqu'à l'infini.

TABLE

Des nombres ordinaux latins.		Des adverbes des nombres latins.
Primus	1.	*Semel.*
Secundus.	2.	*Bis.*
Tertius.	3.	*Ter.*
Quartus	4.	*Quater.*
Quintus	5.	*Quinquies.*
Sextus.	6.	*Sexies.*
Septimus.	7.	*Septies.*
Octavus	8.	*Octies.*
Nonus	9.	*Novies.*
Decimus	10.	*Decies.*
Undecimus.	11.	*Undecies.*
Duodecimus	12.	*Duodecies.*
Decimus-tertius . . .	13.	*Tredecies.*
Decimus-quartus . .	14.	*Quaterdecies.*
Decimus-quintus . .	15.	*Quindecies.*
Decimus-sextus . . .	16.	*Sedecies.*
Decimus-septimus . .	17.	*Decies-septies.*
Decimus-octavus. . .	18.	*Decies-octies.*
Decimus-nonus . . .	19.	*Decies-novies.*
Vigesimus vel vicesimus	20.	*Vigecies vel vicies.*
Trigesimus vel tricesimus.	30.	*Trigecies vel tricies.*
Quadragesimus. . .	40.	*Quadragies.*

DELLA NVOVA

DISCIPLINA

&

VERA ARTE MILITARE

DEL

BRANCATIO

LIBRI VIII.

Ne' quali oltre la piena informatione di tal arte, con breui regole, per commodità de' Soldati; ſecondo i precetti di CESARE; chiaramente ſi dimoſtra, con quanta facilità, & poca ſpeſa, poſſa ogni Prencipe difenderſi, combattendo in campagna con le ſole ſue forze da qual ſi voglia potentiſsimo eſſercito.

Con la maniera facile d'aſſalire, & vincere con le proprie militie tutte le nationi

CON PRIVILEGI.

IN VENETIA, CIↃ D. XXCV.
Preſſo Aldo.

Fig. 142. — Exemple de titre avec date singuliè . CIↃ D. XXCV. (1585).

Fig. 143. — Exemple de titre avec date singulière. M. VI^{c}. IX. (1609.)

Quinquagesimus . .	50.	*Quinquagies.*
Sexagesimus	60.	*Sexagies.*
Septuagesimus . . .	70.	*Septuagies.*
Octogesimus	80.	*Octogies.*
Nonagesimus	90.	*Nonagies.*
Centesimus	100.	*Centies.*
Ducentesimus vel ducesimus	200.	*Ducenties.*
Trecentesimus vel trecesimus	500.	*Trecenties.*
Quadringentesimus vel quadringesimus, etc.	400.	*Quadringenties*, etc.
Millesimus	1000.	*Millies.*
Bis millesimus . . .	2000.	*Bis millies.*
Decies millesimus .	10,000.	*Decies millies.*
Vicies millesimus, etc.	20,000.	*Vicies millies*, etc.

La connaissance des chiffres romains n'étant pas seule nécessaire pour se prononcer avec certitude sur certaines dates, et les personnes les plus versées dans cette connaissance étant quelquefois embarrassées et forcées d'examiner avec attention la position de ces signes avant de se prononcer, nous avons cru devoir donner une *Table des chiffres romains* et y joindre des exemples qui mettront à même de connaître les diverses combinaisons employées par les imprimeurs pour augmenter et modifier la valeur de ces signes numériques. On a vu par cette table (pages 187 à 189), que le chiffre moindre, lorsqu'il précède un chiffre plus

fort en diminue la valeur de la même quantité dont il l'augmenterait s'il se trouvait placé après.

Ainsi : V vaut 5, s'il est seul ; il vaut 6 s'il est suivi de I (VI = 6), au lieu que si l'I le précède, il ne vaut que 4 (IV = 4).

C'est comme si l'on disait : cinq moins un ; cinq plus un. Il en est de même de l'X précédé ou suivi de I (IX vaut 9, tandis que XI vaut 11), de L précédé ou suivi de X (XL vaut 40, tandis que LX vaut 60), du C également précédé ou suivi de X (XC vaut 90, tandis que CX vaut 110) ; et ainsi de suite pour toutes les autres combinaisons de chiffres romains.

S'il est facile, d'après la connaissance de la valeur de ces chiffres, de savoir quelle est la date ou la quantité qu'on a voulu désigner, lorsque la marche ordinaire a été suivie, il n'en est pas de même pour certains ouvrages du xve siècle et même des siècles suivants, principalement parmi ceux imprimés en Hollande, dans lesquels la méthode ordinaire a été intervertie, et dont les dates demandent un examen attentif.

Nous allons reproduire quelques-unes de ces dates, choisies parmi les plus singulières ou les plus difficiles à deviner :

VIIII ou IX	9
XXXX ou XL	40
XXC ou LXXX	80
XC ou LXXXX	90
CCCC ou CD	400
D ou IↃ	500
DC	600
DCCCC ou CM	900

Fig. 144. — Exemple de titre avec date singulière. ∞. IↃC. XII. (1612.)

DISCOURS

DE LA METHODE

Pour bien conduire ſa raiſon, & chercher la verité dans les ſciences.

PLUS

LA DIOPTRIQVE.

LES METEORES.

ET

LA GEOMETRIE.

Qui ſont des eſſais de cete METHODE.

A LEYDE

De l'Imprimerie de IAN MAIRE.

CIↃ IↃ C XXXVII.

Auec Priuilege.

Fig. 145. — Exemple de titre avec date singulière. CIↃ IↃ C XXXVII. (1637.) Première édition du plus célèbre ouvrage de René Descartes.

McccccIxjij 1463
McccccLxxz. 1472
Mcccc7z. 1472
Mcccc.II et LXX. 1472
Mccccxxc. 1480
MCCCCIIIjXXVIII. 1488
Miiiic iiii x VIij. 1488
MCD XCV. 1495
M. VD. 1495
MiiijD. 1496
MjjjD. 1497
MIII.D. 1497
MCCCCXCviii. 1498
MID. 1499
McDXcIX. 1499
MccccID. 1499
MCCCCXCViiij. 1499
MCDXCIX. 1499
M cccc iCi. 1500
MD. 1500
MCDCII. 1502
Mille. V. C. &. XXij. . . . . (Voir Fig. 141). 1522
MIƆL ou MDL. 1550
M.D.VIL. 1554
∞ DLXVI. 1566
∞ DLXX. 1570
CIƆ IƆL xxvi. 1576
cIƆIƆLXXX. 1580
CIƆ IƆ XXC. 1580
CIƆ IƆ XXCI. 1581
∞ DXXCII. 1582

MCCCCCLXXXIII. 1583
CIↃ D. XXCV . . . . . (Voir Fig. 142). 1585
CIↃ IↃ XXCVI. 1586
∞ D XXCIIX. 1588
CIↃ IↃ XX CIIX. 1588
M. VIc IX . . . . . (Voir Fig. 143). 1609
∞ . IↃC.XII . . . . . (Voir Fig. 144). 1612
CIↃ IↃ C XXXVII . . . . . (Voir Fig. 145). 1637
CIↃIↃCCL. — CIↃDCCL. 1750
CIↃ.IↃCCIXCI. 1791
CIↃIↃCCC. 1800
MDCCC. 1800
cIↃ.IↃ ccc. 1800

Le premier livre paru avec une date certaine est le *Psalmorum* de 1457; la première *Bible* datée est de 1462; le premier volume classique est le *Cicero*, *De Officiis*, 1465; trois ouvrages imprimés à Mayence.

Il n'est pas sans exemple que la date placée sur le titre ou sur le frontispice diffère de celle qui est à la souscription, et il advient quelquefois que des feuillets appartiennent à un même ouvrage, et portent des dates différentes, ce qui peut faire supposer l'existence de deux éditions.

C'est ainsi que dans l'édition des *Œuvres de Cicéron*, publiée par les Junte, le premier volume porte la date de 1537, le deuxième celle de 1534, et le troisième celle de 1536. Il est à supposer que le premier volume n'a été publié qu'après les deux autres ou que le

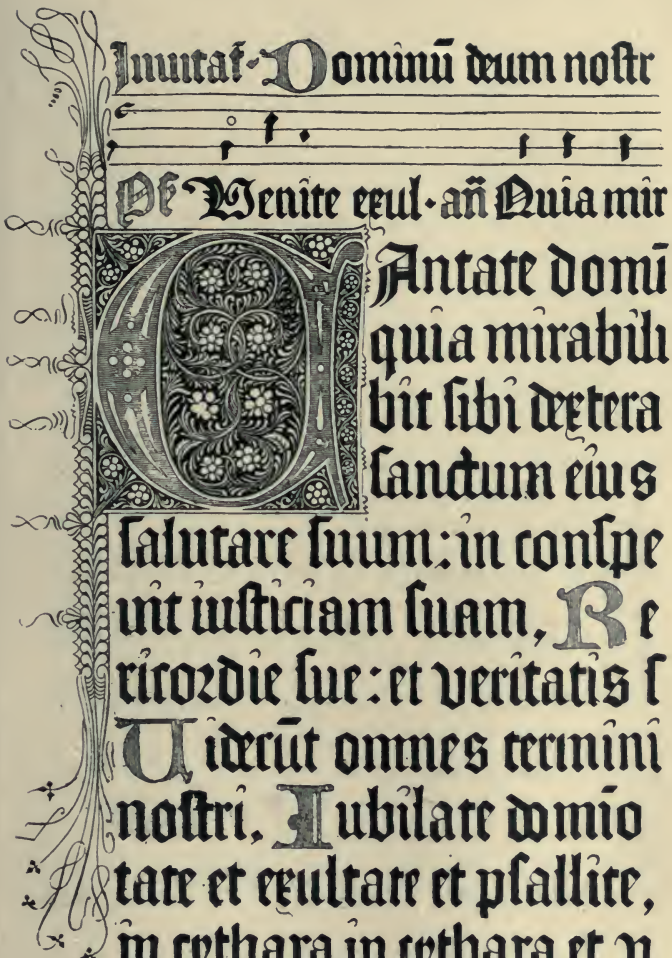

Fig. 146. — Fragment du premier *Psalmorum* imprimé à Mayence, en 1457, par Fust et Schoiffer.

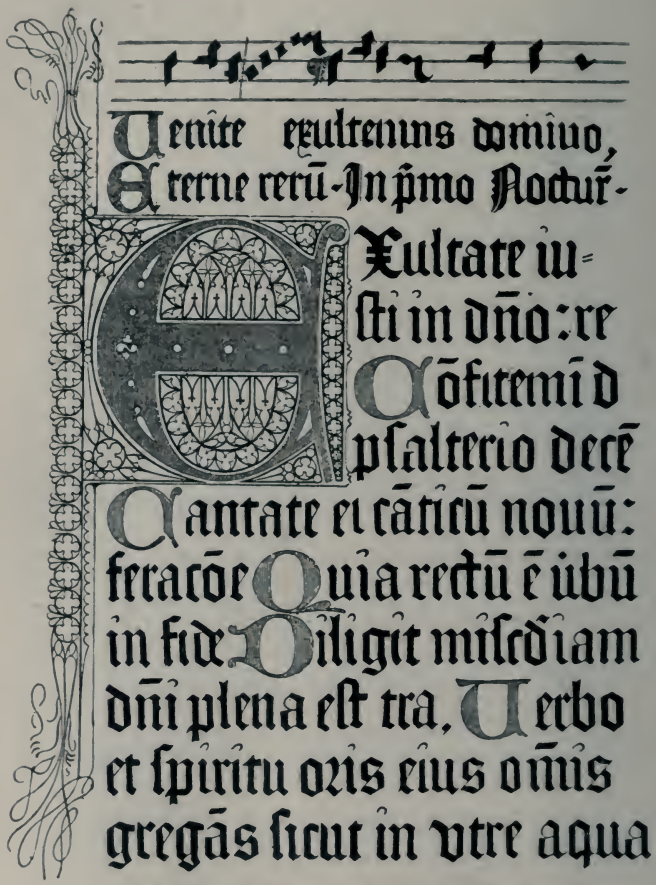

Fig. 147. — Fragment du deuxième *Psalmorum* imprimé à Mayence en 1459, par Fust et Schoiffer.

chiffre 1537 est erroné. Certaines éditions offrent des dates inintelligibles; en voici un exemple :

Vegetius et alii, *De re militari*, impressum Venetiis per Joannem de Tridino, alias Tancinus. Anno Domini M. CCCC. IC. VIIIII. Die XX Aprilis. Regnante illustrissimo Do. Augustino Barbadico.

La même date, précisément en autant de mots et de lettres, se trouve à la fin d'un Valerius Probus, *De litteris Romanorum*. Maittaire explique ces chiffres par 1509, mais ce n'est pas exact, car le doge Barbadigo a régné de 1496 à 1501. Ne faut-il pas lire M.CCCC. XC.VIIIII, un I ayant pris la place d'un X? Cette double faute serait d'autant moins surprenante que Jean de Cereto de Tridino, qui se faisait appeler Tancinus, était un imprimeur très inexact, s'il faut en croire les plaintes de Mancinellus qui, à la fin de ses *Opuscules* (Rome, 1503, in-4), qualifie de très corrompues et d'indignes de foi les éditions données par ce typographe.

Le *Missale secundum usum venerabilis abbatie sancti Raphaelis*, in-folio, un des plus anciens livres que l'on connaisse comme ayant été imprimé à Valence, en Dauphiné, renferme au verso du 1er folio une légende en 26 vers latins, parfois peu intelligibles, qui fait connaître la date et le lieu de l'impression, les noms des éditeurs et de l'imprimeur et qui donne les détails sur la distribution de l'ouvrage.

La date est formulée ainsi : M.D. Vqz ter I, ce qui doit se traduire par mil cinq cent cinq et trois fois un, 1508. Un bibliophile, M. Jules Ollivier, a donné des détails sur ce missel et transcrit les 26 vers dont nous parlons. Ils sont remplis d'abréviations; les

lettres majuscules y sont prodiguées sans méthode et contrairement aux règles orthographiques*.

Parfois, des dates ont été énoncées d'une façon inexacte par suite de la négligence d'un typographe. Nous indiquerons comme offrant cette particularité les *Sermones aurei de sanctis, Patris Leonardi de Utino*, 1446, date de la réunion de ces sermons et non de leur impression dans un volume in-folio, *absque nota*, où

Rideat z pulset lasciua decētius etas

finis

Impressum Cadomi per magistros Jacobum durandas et Egidiū qui icue Anno domini Millesimo quadringentesimo octogesimo mense Junio die vero sexta eiusdem mensis

Fig. 148. — Souscription du *Horatii epistolarum*, imprimé à Caen, 1480.

l'on reconnaît les caractères de l'imprimeur J. Veldener, qui travaillait à Cologne vers 1474. Cette même date est aussi à la fin d'autres éditions qui portent au frontispice celle de 1473, de 1474, etc.

L'*Expositio in symbolum Apostolorum*, imprimée à Oxford, est datée de MCCCCLXVIII (1468, au lieu de 1478). Divers motifs, qu'il serait trop long de signaler

* Cf. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1re série, n° 16.

EXEMPLES DE DATE

BIBLIA LATINA (présumée de 1456). Edition dite *Bible Mazarine*, parce que le premier exemplaire connu a été découvert dans la Bibliothèque du cardinal Mazarin.

date cū in tympano ⁊ choro: lauda-
te cū in cordis et organo. Laudate
cū in tymbalis benesonantibus: lauda-
te cū in tymbalis iubilationis: omnis spiritus
laudet dnm. Alla. Alleluia

Et sic est finis prime partis biblie
scz veteris testamenti Illuminata
seu rubricata et ligata p henricum
Albch alius Cremer Anno dni m cccc
lvi festo Bartholomei apli
Deo gracias Alleluia

Ipse liber illuminatus ligatus et completus est p henricum Cremer vicarium ecclesie collegiate
sancti Stephani maguntinensis sub anno dni millesimoquadringentesimoquinquagesimosexto
festo Assumptionis gloriose virginis marie Deo gracias Alleluia ...

Fig. 149. — Dans le premier volume, le millésime est écrit en chiffres romains (MCCCCLVI), et dans le second en toutes lettres (*Millesimoquadringentesimoquinquagesimosexto*).

* Souscription relevée sur l'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque nationale.

impmendi seu caracterizandi·absq; calami
exaracōn·in ciuitate Moguntī he effigiatū·
q ad eusebiā dei industrie per Johez fust ciuē
et Petrū schoiffher de gernsheym clericū dio-
otes eiusdem est consumatuz·Anno dm M·
cccc·lxij·In vigilia assumpcōis virg·marie.

Fig. 150. — Signature de la *Bible* imprimée par J. Fust et P. Schoiffer, en 1462.
PREMIÈRE ÉDITION

Pns hoc opusculuz finitū ac cōpletū·et ad
eusebiaz dei industrie in ciuitate Maguntī
per Johannē fust ciuē·et Petrū schoiffher de
gernsheym clericū diocesis eiusdez est consū-
matū. Anno incarnacōis dnice·M·cccc·lxij·
In vigilia assumpcōis glose virginis marie.

Fig. 151. — Signature de la *Bible*, imprimée par J. Fust et P. Schoiffer, en 1462.
SECONDE ÉDITION.

ici, donnent tout lieu de conjecturer que le chiffre X a été omis dans la souscription. Le *Decor Puellarum*, que nous avons mentionné précédemment au chapitre troisième, livre de morale qui est en italien malgré son titre latin, a été imprimé à Venise par Nicolas Jenson avec la date de 1461, in-4°. Nous pensons qu'il faut lire 1471 *, cependant plusieurs bibliographes ont cru pouvoir en conclure que, dès l'an 1461, l'art typographique était en usage à Venise.

La première édition du traité de L. B. Alberti : *De re aedificatoria*, parut à Florence en 1485, in-folio, mais, par suite d'une omission, la souscription porte seulement : *Milesimo octuagesimo quinto.*

Un ouvrage de J. Ph. de Liguamine : *Inclyti Ferdinandi regis Vita et laudes*, est daté de MCCCCLXII, *Pont. Max. Sixti quarti, anno ejus primo*; ce pontife ne fut élu que le 9 août 1471 : ce qui démontre qu'un X a été oublié dans la date, MCCCCLXXII, et qu'elle est de l'an 1472.

Une faute singulière est dans la date du *Libro de la Nativitate, Vita e Morte de Alessandro Magno*, Venetia, del 15001 (*sic*) per maestro Baptista Sessa.

Le titre particulier de cinq comédies de Pierre Larivey, imprimées à Rouen, en 1611, porte la date de 16011. Le *Philonium*, ouvrage de médecine de Valesius de Tarente imprimé à Lyon chez Jean Cleyn porte la date : *anno millesimo quadringentesimo primo decimo octavo kal. decembris.* Quelques écrivains en

* Sardini, dans le livre si curieux qu'il a consacré à Jenson sous le titre : *Esame sui principi della francese ed italiana tipografia, ovvero storia critica di Nicolao Jenson.* Lucques, 1796-1798, a prouvé que le *Decor Puellarum* était de 1471 et non de 1461.

ont conclu que l'invention de la typographie était plus ancienne d'un demi-siècle qu'on ne le croit communément; mais il est évident qu'il y a ici une simple erreur de date; et qu'au lieu de 1401, il faut lire 1501; plusieurs bibliographes ont pensé qu'il était plus rationnel d'assigner la date de 1491 à la publication du *Philonium*.

Il existe quelques éditions dont les dates ont été falsifiées à dessein, soit pour les faire passer comme des volumes jusqu'alors ignorés des bibliographes et ayant, en raison de cette circonstance, une haute valeur; soit pour les faire admettre comme appartenant à des éditions plus anciennes et plus précieuses. Des volumes imprimés par les Alde et par les Elzévier ont été parfois l'objet de ces erreurs*.

Prosper Marchand, dans son *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, dit avoir examiné un exemplaire de la *Somme* de saint Thomas de 1471, sur la souscription duquel on avait adroitement gratté les premières lettres du mot *septuagesimo*, et substitué *quinquagesimo*, pour faire croire que c'était une édition inconnue de 1451. Schelhorn, dans son *Amœnit. litterar.*, indique un exemplaire du Cicéron, *De Officiis*, 1465, dont la date avait été altérée; on avait habilement changé le xv en xi**. Le caprice des

* Cf. Orlandi : *Origine della stampa*, § 7 : *La Malizia o l'Interesse degli huomini vi abbiano fatto aggiungere a mano, con la penna, certi millessimi apocrifi, nei quali la stampa non era pur anco stata sognata.*

** Renouard, dans son *Catalogue d'un amateur*, IV, 92, signale un *César*, édition aldine de 1518 formée des éditions de 1513 et de 1519, et que le libraire Molini, de Florence, lui vendit comme un volume d'une édition presque inconnue. « Il me l'avait garanti comme une insigne rareté; je l'ai longtemps considéré comme tel et peut-être le croyait-il aussi lui-même. »

auteurs ou des libraires a parfois donné à des ouvrages pour la plupart facétieux ou bizarres des dates inventées à plaisir. M. Gustave Brunet, l'érudit bibliographe, s'est attaché à en réunir quelques exemples; c'est un chapitre qui nous semble avoir été oublié dans l'histoire des *Singularités typographiques*.

Abdeker ou l'art de conserver la beauté (par Le Camus), l'an de l'hégire 1168 (*Paris*, 1748). — Almanach des honnêtes gens (par Sylvain Maréchal), l'an premier du règne de la Raison (1708). — L'Adoption ou la Maçonnerie des femmes, en trois grades. A la Fidélité, chez le Silence (*La Haye*, P. Gosse) 100070075. — L'Assiatique (*sic*) tolérant, ouvrage traduit de l'arabe (composé par Crébillon fils), l'an 24 du traducteur (1748). — Asiniana ou Recueil de naïvetés et âneries, à Montmartre, l'an d'Arcadie (*Lille*, vers 1802). — Calendrier des fous (par Coquelet), à Stultomanie, l'an depuis qu'il y a des fous (*Paris*, 1737). — Catéchisme des francs-maçons par Gabanon (Travenol), Jérusalem, l'an 1444 depuis le déluge (*Limoges*, 1740). — Chansons mises au jour par un âne onym (Collé), *Paris* et *Ispahan*, VXL.CCD.M. (1765). — Chute de la médecine et de la chirurgie par le bonze Luc Esiab (par Caron), à Emeluogna (Angoulême écrit au rebours) l'an du monde 00000000. — Essai sur Martial (par Ant. Péricaud), l'an de Rome 2569 (*Lyon*, 1816). — Estrennes à la noblesse (par Dulaure, *Londres*) l'an troisième de la liberté (*Paris*, 1791). — Plat (le) de carnaval, ou les Beignets apprêtés par Guillaume Bonnepâte (par Caron), à Bonne-huile, l'an dix-huit-cent-d'œufs (1802). — Œuvres du sieur Hadoux, Criticopolis, l'an des

Muses 10101 (1783) *. — Le coq-à-l'âne ou Eloge de Martin Zebre, *Asnières*, 100070060 (1760). — Procédures curieuses de l'inquisition de Portugal contre les francs-maçons, à la Vallée de Josaphat, l'an 2803 du Temple de Salomon. — L'Astucieuse pythonisse ou la Fourbe magicienne, petite comédie (par Dutrésor), à Diabolicolis, l'an de l'hégire 1182 (*Caen*, 1804). — Recueil général des caquets de l'accouchée, imprimé au temps de ne se plus fâcher (*Paris*, 1623). — Les comédiens, comédie en un acte représentée à Paris, le 5 janvier 2440. *Paris*, MMCCCCXL (1777). — La seconda Cena, novelle (di A. F. Grazzini, detto il Lasca), in Stambul, dell' Egira 122 (*Florence*, 1743). — Stanze del poeta Sciarra Florentino (Pietro Strozzi), sopre la rabbia di Macone, *Constantinopoli*, 1550 (*Parigi*, 1809). — Il Zibaldone, poemetto burlesco (di Batacchi), l'anno che si spera il piu felice (*Parigi*, 1805). — Le livre à la mode (par Caraccioli), en Europe, chez les libraires 100070060 **. — Le livre des quatre couleurs (par Caraccioli), aux quatre éléments, de l'imprimerie des quatre saisons, 4444. — Dialogue intéressant entre le Maire, le Procureur syndic d'une province, le Curé, un Bourgeois, etc., En France, de l'imprimerie des Amis de la Vérité, l'an deux du désordre et de l'anarchie. — L'intérieur du Directoire, vaudeville, an VIII du Repentir (1799). — La Targétade, parodie d'Athalie (par Des Fontenelles), l'an second de la liberté de la

* Ces œuvres se composent de pièces de théâtre et de poésies très mal écrites; Cf. *Catalogue de la bibliothèque dramatique* de Soleinne, n. 2296.

** Il en existe une autre édition, à Verte feuille, de l'imprimerie du Printemps, l'année nouvelle.

presse. — Changement de décorations ou Vue perspective de l'Assemblée nationale, au Champ-de-Mars, l'an deux des horreurs populaires. — Tout coule ou la Galimafrée nationale, *Versailles*, an deux de l'inquisition clementino-jacobite. — Art de désopiler la rate (par Panckoucke), *Venise*, 178875 (en France, 1785). — Les vieilles Lanternes, allégorie, Pneumatopolis 5871, (*Paris*, 1785).

Quelquefois on a intercalé des zéros : 100070032 pour 1732. Dans nn catalogue, nous avons trouvé indiquée une brochure datée l'*an de la destruction du Colosse de Rhodes*, 9999.

En fait de dates fictives, il convient de signaler ici une fantaisie d'Alfieri; nous ne croyons pas qu'on en trouvât d'autres exemples. Ce poète célèbre et bizarre fit imprimer à Kehl, dans l'atelier qu'avait établi Beaumarchais, trois ouvrages qui furent exécutés en 1789, mais auxquels il voulut donner des dates anticipées; voici les titres de ces trois volumes et l'indication des années qu'il fit mettre en chiffres romains sur les frontispices :

Del principe e delle lettere, MDCCCXV.

L'Etruria vindicata, MDCCC.

Della Tirannide, MDCCCIX.

Nous terminerons en mentionnant, d'après les notes de Gabriel Peignot, quelques dates bizarres, singulières et énigmatiques, qui se rencontrent dans les souscriptions d'anciens ouvrages et ailleurs. L'explication de ces dates pouvant être de quelque utilité, nous les présenterons avec la clef de l'énigme de chacune d'elles.

1° *Gramaticæ methodus rhythmica*, in-fol. de 11 feuillets; ce volume rare porte sa date, le lieu d'impression

et le nom d'imprimeur dans les quatre vers suivants, placés à la fin du volume :

Actis terdeni iubilaminis octo bis annis.
Moguncia reni me condit et imprimit amnis.
Hinc nazareni sonet oda per ora Johannis
Nanque sereni luminus est scaturigo pennis (Perennis).

Il n'est pas facile de trouver dans ce quatrain, une date précise, le nom de la ville, celui de l'imprimeur. Cependant, en y réfléchissant, on peut voir que dans le premier vers, seize ans du trentième jubilé étaient accomplis, quand on a imprimé ce livre. Or, chaque jubilé étant de cinquante ans, vingt-neuf jubilés font bien quatorze cent cinquante; ajoutons à ce nombre les seize ans, nous aurons quatorze cent soixante-six, date cherchée.

Le second vers nous apprend que l'impression a eu lieu à Mayence, sur le Rhin; et les deux derniers indiquent que Jean (Fust) a publié cet ouvrage en vers sous l'invocation de J.-C., source éternelle d'une pure lumière. Ainsi, cette *grammaire* a été imprimée à Mayence, par J. Fust, en 1466.

L'exemplaire de ce livret in-folio de 22 pages, qui existait dans la bibliothèque du cardinal de Brienne, a été adjugé, lors de la vente de cette bibliothèque, pour la somme de 3,300 livres; il a été acheté pour la Bibliothèque nationale*.

2° *Le doctrinal du temps présent*, compilé par maistre Pierre Michaut, secrétaire du très puissant duc Charles

* Cf. *Index librorum ab inventa typographia, etc.* Hunc disposuit F. X. Laire. Senonis, 1791, 2 vol. in-8°, t. Ier, p. 62, n° 1.

de Bourgogne, etc., petit in-fol. de 108 feuillets. Le Doctrinal du temps, imprimé à Bruges par Colard Mansion, en 1466, avec cette inscription sur le dernier :

Vn trepied et quatre croissans
Par syx croix auec syx nains faire
Vous feront estre congnoissans
Sans faillir de mon miliaire.
Cy fine le Doctrinal du temps,
Imprimé à Bruges, par Colard Mansion.

Nous allons trouver dans ce quatrain la même date que celle qui est mentionnée dans la notice précédente, c'est-à-dire 1466; mais cette date n'est point celle de l'impression de l'ouvrage, c'est celle de l'année où la rédaction en a été achevée par l'auteur. L'explication de ce quatrain est toute simple. Le *trépied* signifie un M; les quatre croissans, quatre C; les six croix, six X, et les six nains, six I; réunissez toutes ces lettres numérales selon les nombres prescrits, vous aurez MCCCCXXXXXXIIIIII, ou 1466.

3° *Le livre de Matholus,*
Qui nous monstre sans varier
Les biens et aussi les vertus
Qui vieignent pour soi marier,
Et a tous faictz considerer,
Il dit que l'homme n'est pas saige
Sy se tourne remarier
Quand prins a esté au passaige.

Traduit du latin par Jehan Lefebvre de Therouane. A Paris, Anthoine Verard, in-fol. goth. de 67 feuillets, avec figures. La date de l'impression de cette édition

d'un poème singulier se trouve exprimée dans les vers suivants, imprimés sur le dernier feuillet :

Pour l'an que je fus mis en sens,
Retenez M et cinq cens;
Je uous pris ostez en huyt,
Mettez octobre le tiers iour
Et prenez plaisir et seiour
Tout ainsy comme il s'ensuyt.
Explicit.

Rien de plus facile que l'explication de ce quatrain, qui nous apprend que l'impression du *Matheolus* a été terminée le 3 octobre 1492.

4° La première partie d'un recueil très rare, dont le titre commence ainsi :

Sensieult une œuvre nouuelle, contenant plusieurs materes et premiers : l'an des Sept-Dames, etc. Petit in-4° goth., de 96 feuillets (pour cette première partie), porte la souscription suivante, exprimant la date :

Trois et C. V. X. escriton,
Crois le bien sy aras nombre bon,
Tout motz retournez promptement,
Vous sarez l'an incontinent.

Retournez ainsi la partie numérale du premier vers, X. V. C. et trois, vous aurez 1513, et non pas 1503, comme le dit l'abbé Gouget*. Le lieu d'impression de ce recueil est pareillement indiqué, d'une manière énigmatique, au *verso* du dernier feuillet; c'est une gravure en bois représentant un château, au haut duquel sont un aigle, deux bannières aux armes de Bourgogne,

* Cf. *Bibliothèque française*, t. XI, p. 28 des additions et corrections, au commencement du volume.

Biblia cū Concordantiis Veteris et Noui testamēti

Sanctus Hieroninus interpres biblie

Simachus latq; Theodotion / vel septuaginta:
Addo Aquilam. et quorū nota lata patent.
Quos per ab hebreis ad grecos / deinde latios
Biblia migrauit. factaq; digna legi est
Concedunt nobis. me nauq; interpte solo
Biblia ab hebreo fonte latina fluit.
Contigit hinc relegi p tot mō secula / solum:
Hieronymū. et cunctos laude preire viros

Fig. 152. — Exemple d'une *Bible* dont le lieu d'impression et la date sont mentionnés à la fin. (Voir au verso fig. 153 et les figures 125 et 125ᵃ.)

Finit Biblia cū cōcordātijs ve
teris ⁊ noui testamēti. Argenti
ne īpssū Anno dñi M.cccc.xcvij.
Sexto vero kalendas May.

Fig. 153. — Achevé d'imprimer de la *Bible* dont le titre est reproduit au verso. (Voir fig. 152.)
Voir aussi les figures 125 et 125*.

et deux autres avec chacune une main, ce qui blasonne les armoiries de la ville d'Anvers et dénote que dans cette ville était le domicile de l'imprimeur. On présume que cet imprimeur est Gérard de Leeu, qui imprimait à Anvers vers la fin du xve siècle, ou bien son successeur; mais quel qu'il soit, l'auteur n'était pas content de lui, car, à la fin du volume, est un *errata* raisonné de 21 feuillets, annoncé ainsi sur le grand titre : *et tout en la fin seront mises aulcunes corrections des faultes des impresseurs par ordre, car lecteur ne veut souffrir quon die qu'il aye fait le liure ainsy qu'il est impressé chés eux, dont pora corrigier son liure, sil lui plaist.*

Ce volume, in-4° goth., est divisé en trois parties, dont nous ne citerons que la première, parce qu'elle est la seule qui ait rapport à notre travail; la seconde a 108 feuillets; la troisième, 12, et l'errata, 21.

5° Voici enfin une date exprimée singulièrement; quoiqu'elle ne tienne pas à un livre, sa bizarrerie nous la fait mentionner ici :

Charles de Bovelles, chanoine de Saint-Quentin, au xvie siècle, a ainsi marqué la date de la construction de l'hôtel de ville de cette cité :

D'un mouton et de cinq chevaux
Toutes les testes prendrez,
Et à icelles sans nuls travaulx
La queue d'un ueav joindrez,
Et au bout vous ajouterez
Tous les quatre pieds d'une chatte
Rassemblez et vous apprendrez
L'an de ma façon et ma date.

La tête du mot mouton est la lettre M; les têtes des cinq chevaux donnent cinq C; la queue du veau est

un U, qu'alors on écrivait V; et les quatre pattes d'une chatte sont droites comme un I. Réunissant toutes ces lettres numérales, vous aurez M.CCCCC.V.IIII., qui font exactement 1509, date de la construction de l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin. Toutes ces énigmes tiennent à la chronographie, elles révèlent des dates précises, et il est utile de pouvoir arriver à les comprendre.

La chronographie est la réunion de plusieurs mots qui forment un sens, dans lesquels les lettres numérales désignent la date d'un événement. Nous avons dit plus haut que les lettres numérales ou chiffres romains sont M, C, L, D, X, V et I : on les écrit ordinairement dans les *chronogrammes* en caractères plus gros que le reste du texte, et on classe les lettres selon l'ordre du nombre qu'elles signifient; ainsi dans ce vers phaleuque* :

stVLtVM est DIffICILes habere nVgas.

On trouve VLVMDIICILV, qui, mis par ordre de nombre, donne MDCLLVVVIII, c'est-à-dire : M mille, D cinq cents, C cent, L cinquante, L cinquante, ce qui fait cent pour les deux, V cinq, répété trois fois qui fait quinze, I un, répété trois fois fait trois. On a donc dans *stultum est difficiles habere nugas*, 1718. Desaccords a fait des recherches sur les chronogrammes : on les a employés, dit-il, de deux manières : la

* Le vers phaleuque, en usage chez les Grecs et les Latins, est composé, comme le saphique, de cinq pieds dont le spondée est le premier, le dactyle le second, et les trois autres sont rédigés comme dans celui-ci :

Numquam divitias Deos rogavi.

Ces sortes de vers conviennent ordinairement à l'épigramme. Phaleucus les inventa, et Catulle s'en est servi avec succès.

première consistait à se servir simplement des lettres numérales pour marquer l'année d'un événement, après quoi chacun donnait à ces lettres le sens qu'il voulait, comme dans l'interprétation de ce nombre MCCCCLX, inscrit sur une table d'attente par Léon X, pour marquer l'année de son pontificat*; la seconde est celle qui est renfermée dans une sentence dont les lettres numérales marquent une année. Desaccords ne fait remonter les chronogrammes qu'aux derniers ducs de Bourgogne; mais dans l'église de Saint-Pierre à Aire, on lisait sur un vitrail : *bIs septe M præbendas, vbaLdVIne, dedisti*; ce qui marque l'année 1062. Le D n'était point encore lettre numérale; il ne l'était point encore en 1465, ni même en 1485. Le mot chronogramme vient de chronos qui signifie temps, et gramma, qui veut dire caractère, c'est-à-dire caractère qui indique le temps. La première fois que l'on s'est servi du mot chronographe employé dans ce sens, ce fut lors de l'élection d'Étienne, roi de Pologne, en 1574. Avant cette époque et même après, on appelait les chronogrammes ou chronographes, vers numéraux ou numéraires. Il y a une dissertation analytique sur les chronographes, imprimée à Bruxelles en 1718. Le mot chronographe pris adjectivement se donne à tout auteur qui a écrit sur la chronologie : Eratosthènes, Eusèbe, Syncelle, sont d'anciens chronographes ; Scaliger, Petau, etc. sont des savants chronographes. Les titres et les adresses bibliographiques demandent à être vérifiés

* *Multi Cardinales Cœci Crearunt Cœcum Leonem Decimum* : interprétation peu flatteuse et que ne méritait point ce célèbre pontife, dont le nom est attaché à l'un des quatre beaux siècles littéraires. Il se fit donner la tiare en 1513, à l'âge de 36 ans.

soigneusement ; la souscription placée à la fin des ouvrages des xve et xvie siècles manque souvent, est incomplète, ou il s'y est glissé des erreurs.

Enfin, lorsqu'il n'y a ni date, ni nom de ville ou d'imprimeur au bas du titre ou en colophon, on doit s'attacher d'abord à vérifier les caractères d'impression, à les comparer avec des ouvrages de même genre ; il faut encore examiner l'apparence du papier, le format du livre, la reliure si elle est restée dans son état primitif. De déductions en déductions, on peut arriver à définir une date ou un nom d'imprimeur ; mais il ne faut jamais être affirmatif, les types, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, ayant servi à tel imprimeur, ont pu être revendus et servir à nouveau.

.FINIS.

Hiſtorias ueteres peregrinaq; geſta reuoluo
Iuſtinus. lege me: ſum trogus ipſe breuis.
Me gallus ueneta Ienſon Nicolaus in urbe
Formauit: Mauro principe Chriſtophoro.

IVSTINI HISTORICI CLARISSIMI IN TROGI POMPEII HISTORIAS LIBER XLIIII. FELICITER EXPLICIT.

.M.CCCC LXX.

Fig. 154. — Signature de Nicolas Jenson. (Venise 1470.)

¶ Cy finist la cyrurgie de maistre Guillē de salicet dit de placē-
tia par luy cōmācee a bolōgne. ⁊ acheuee ⁊ corriges a verōne lā de
lincarnatiō de nr̄ e seigneur i z 7 6 le.xxve.iour de may.veue sur le
latin ꝑ hōnorable hōme maistre Nicole prenost docteur en medicīe.
Et imprimee a lyō par maistre Mathieu huss ipriment lā.i.ꝑ.9.z
le.xvie.iour de nouembre

Fig. 155. — Achevé d'imprimer d'un livre dont le titre est reproduit fig. 156.
(Lyon, 1492, xvie jour de novembre.)

CHAPITRES DU TOME DEUXIÈME

Pages.

Du format des livres anciens et modernes. — Les livres les plus petits. — Les livres les plus grands. — Les livres imprimés ou calligraphiés en caractères microscopiques 1

Du collationnement des livres. — De la manière de procéder à cette opération. — Ses difficultés. — Ses résultats 91

Abréviations usitées en bibliographie, ainsi que dans les manuscrits et les imprimés. 115

Des signes distinctifs des anciennes éditions. . . . 137

Des souscriptions et de la date. 175

La cirurgie de maistre
guillaume de salicet

Fig. 156. — Exemple d'un titre de livre de la fin du xve siècle.
(Titre de l'ouvrage dont l'achevé d'imprimer est reproduit fig. 155.)

CE VOLUME A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER A PARIS
PAR LES SOINS ET AUX FRAIS DE
ÉDOUARD ROUVEYRE, LIBRAIRE A PARIS
EN LA MAISON LAHURE (IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE PARIS)
LE XXXe JOUR DE MARS
DE L'ANNÉE M.D.CCC.XCIX

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE

Accompagnées de 1600 figures

SOMMAIRE DES DIX VOLUMES

Premier volume : § 1. Origine du livre. — Les amateurs, les bibliophiles, les bibliomanes. — Établissement d'une bibliothèque. — Conservation et entretien des livres. . . . . Prix **6** francs.

Deuxième volume : § 2. Du format des livres. — Les livres les plus petits. — Les livres les plus grands. — Les livres imprimés ou calligraphiés en caractères microscopiques. — § 3. Du collationnement des livres. — De la manière de procéder à cette opération. — Ses difficultés. — Ses résultats. — § 4. Abréviations usitées en bibliographie, ainsi que dans les manuscrits et les imprimés. — § 5. Signes distinctifs des anciennes éditions. — § 6. Des souscriptions et de la date. . . . . Prix **6** francs.

Troisième volume : § 7. Du choix des livres. — De la lecture. — De la connaissance des livres. — Leurs définitions. — Caractères auxquels on distingue un livre rare, précieux ou curieux. — Ce qui en fait le prix. — La chasse aux livres . . . . . Prix **8** francs.

Quatrième volume : § 8. De la reliure ancienne et moderne. — Petit musée de la reliure ancienne. — Du goût et des styles dans la reliure. . . . . Prix **12** francs.

Cinquième volume : § 9. De la gravure et de ses états. — De l'illustration et de la décoration intérieure des livres. — Les éditions d'art et les beaux livres modernes. — Des papiers, Chine, Japon, vélin, vergé, etc. . . . . Prix **6** francs.

Sixième volume : § 10. Les Reliures aux Chiffres et aux Armes. — Les Ex-Libris. — § 11. Les Affiches, Cartes de visite, Invitations, Menus, Diplômes, Cartes à jouer, etc. . . . . Prix **12** francs.

Septième volume : § 12. Les Manuscrits et la Peinture des livres. . . . . Prix **10** francs.

Huitième volume : § 13. Les ennemis du livre. — Moyens de préserver les livres des insectes. — Destruction des livres et falsification des gravures. — Les voleurs et les équarrisseurs de livres. — § 14. Altérations et fraudes. — Nettoyage et encollage des livres et des gravures. — Du dédoublage des gravures. — Réparation des manuscrits, des piqûres de vers, des déchirures et des cassures du papier. — Restauration des estampes et des reliures. Prix **8** francs.

Neuvième et Dixième volumes : § 15. De la classification systématique des livres, des autographes et des gravures. — Les outils de l'amateur de livres. — § 16. Lexique des termes relatifs à la Bibliographie, à l'Art typographique, etc., employés dans le cours des *Connaissances nécessaires à un Bibliophile*, avec renvois aux tomes et aux pages de cette publication. Prix des deux volumes : **12** francs.

Z
670
R68
1899
t.2

Rouveyre, Édouard
Connaissances nécessaires
à un bibliophile 5. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY